Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13240 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 23-LUNDI 24 AOUT 1987

Voie étroite pour Cory Aquino

L'héritage de Benigno Aquino est décidément lourd à porter. Alors que Cory Aquino se recueillait, le vendredi 21 août, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'assassinat de son époux, quelque cinq mille manifestants — de gauche, pour la première fois — brûlaient l'effigie du chef de l'Etat dans le centre de Manille pour protester contre une augmentation récente des prix du carburant. Au même moment, un violent accrochage dans l'île méridionale de Mindanao, entre fusiliers-marins et rebelles musulmans, faisait dix-neuf morts.

Le meurtre d'Aquino, en 1983, avait marqué le début d'un processus qui devait aboutir, en février 1986, à la chute de la dictature des Marcos. Sa veuve n'a pas eu tort de rappeler, vendredi, que, sans lui, elle ne serait pas présidente d'« un grand et fier pays ». Ce que les Philippins doivent également à Cory Aquino n'est pas négligeable non plus.

En dépit du poids de l'héritage, elle a su jouer de son immense popularité pour doter le pays d'institutions démocratiques. Deux Chambres élues tiennent aujourd'hui leur première session. La dégradation de l'économie paraît avoir en outre été enrayée, le pouvoir central s'étant ménagé de solides appuis à l'étranger, notamment celui des Etats-Unis.

Mais si les tentatives de putsch, nombreuses au début du mandat de Mme Aquino, semblent appartenir au passé, les efforts entrepris pour négocier des compromis avec les deux rébellions — musulmane et, surtout, communiste — ont, à ce jour, échoué, à telle enseigne que la présidente vient de confier à l'un de ses proches collaborateurs, M. Alfredo Bengzon, la tâche d'élaborer une nouvelle stratégie de paix dont l'axe directeur est la modernisation des campagnes.

Car la réforme agraire décrétée le mois dernier se heurte à de très sérieux obstacles, à commencer par l'hostilité des grands propriétaires fonciers et par l'ampleur du budget qu'il faudrait affecter aux programmes indispensables au succès d'une redistribution des terres. Les uns reprochent à Mme Aquino d'en faire trop, les autres l'accusent d'en faire trop peu, et trop tard.

Dans un archipel toujours en proie à la violence, la présidente donne l'impression de naviguer entre deux eaux. Une autre politique était-elle concevable ? Même si quelque deux mille rebelles communistes se sont ralliés pendant le premier semestre de 1987, une vingtaine de milliers d'entre eux continuent de se battre contre une armée qui, tout en se réorganisant, est encore loin de prendre le dessus.

Ainsi, les espoirs de voir ce conflit au moins s'apaiser ne sont pas d'actualité. Mme Aquino, même quand sa popularité est légèrement entamée, manifeste toujours une assurance, dans l'exercice du pouvoir, dont elle aura d'autant plus besoin, dans les années à venir, que la voie est étroite face à une guerre civile bien ancrée dans ce pays aux inégalités sociales encore criantes.

La mise au point du budget de 1988

Un nouveau barème de l'impôt et un effort pour l'emploi

La préparation du budget de 1988 entre dans sa phase finale. Le projet sera examiné au conseil des ministres du 16 septembre. Il prévoit des augmentations de crédits pour certains ministères, notamment ceux de l'emploi (+11,4 %), de la défense (+3,3 %) et de la justice (+10,7 %). Pour les particuliers, les réductions d'impôt découleront de l'allégement du barème. Les entreprises bénéficieront d'un régime fiscal de groupe de droit commun.

M. Balladur s'était presque engagé, en mai dernier, à limiter à 1 % la progression des dépenses publiques en 1988. Il semble maintenant que cet objectif ne puisse être atteint. La plupart des ministères voient leurs crédits augmenter sensiblement. La progression est même supérieure à 10 % pour l'emploi (+ 11,4 %), la justice (+ 10,7 %). Elle dépasse 5 % pour l'agriculture (+ 5,1 %), la coopération (+ 7 %), l'intérieur (+ 7,5 %), la recherche civile (+ 7,7 %). Les crédits de l'enseignement supérieur augmentent, eux, de 5,6 %.

Côté recettes, les particuliers bénéficieront en 1988, sur leur revenu de 1987, de la modification du barème de l'impôt sur le revenu, dont les taux sont abaissés (de 4 % et de 2 %) et dont les tranches seront relevées de 3,3 %. Les gros contribuables profiteront, comme cette année, de ces modifications qui, à l'origine, devaient surtout concerner les cadres, oubliés dans la loi de finances de 1987.

A partir de 1988, un régime fiscal de groupe de droit commun bénéficiera aux entreprises : les sociétés mères pourront alors intégrer dans leurs résultats — dont dépend l'impôt sur les sociétés — ceux de leurs filiales installées en France.

Aucune baisse de TVA n'est prévue en 1988 malgré la perspective du marché unique européen de 1992 et le fait que les taux français soient supérieurs à la moyenne des taux européens.

(Lire page 9 l'article d'ALAIN VERNHOLES.)

La préparation de l'élection présidentielle

M. Jospin veut calmer les « impatiences » des socialistes

M. Lionel Jospin souhaite que les socialistes calment leurs « impatiences » face à l'échéance présidentielle. A Villeneuve-lès-Avignon, le premier secrétaire du PS devait prodiguer, le samedi après-midi 22 août, quelques conseils et avertissements à M. Michel Rocard en brossant, comme l'avait fait la veille M. Laurent Fabius, le portrait-robot du candidat socialiste idéal pour 1988.

Wanted ! Les socialistes cherchent candidat — ils n'en manquent pourtant pas — et diffusent à cet effet son portrait-robot. M. Laurent Fabius s'est livré, le vendredi 21 août, à cet exercice étrange, et M. Lionel Jospin devait faire de même samedi. Il est vrai que les dirigeants socialistes sont contraints, tant la réserve de M. Mitterrand est grande et la détermination de M. Rocard affirmée, de procéder de manière détournée afin d'exprimer leurs préférences sans préjuger de l'avenir.

Pour M. Fabius, le candidat idéal est M. Mitterrand. *« Quand on a un bon président, on le garde »*, dit-il souvent. Mais le portrait-robot qu'il a élaboré ressemble aussi à un autoportrait. Ce pourrait être pour 1988, si M. Mitterrand renonce. M. Fabius serait alors tenté d'affronter, à l'intérieur du PS, M. Rocard, dont on ne reconnaît pas tous les traits dans la description que fait l'ancien premier ministre du futur président. Ce pourrait être pour une autre fois.

M. Fabius se donne des allures d'homme tranquille, développe un discours planétaire et présidentiel à perpétuité. Son âge, quarante et un ans, le sert. Il a le temps, pour reprendre une expression mitterrandienne, de *« laisser le temps au temps »*. A l'égard des militants socialistes, il a, justement, quelques impatiences à se faire pardonner.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite et nos informations page 5.)

Tokyo à la recherche de nouveaux objectifs

Les Japonais riches et moroses

par Bruno Dethomas

Voilà un pays qui n'a nulle raison de se plaindre. Ses habitants, dont le revenu par tête était six fois moindre que celui des Américains il y a vingt-cinq ans, sont désormais plus riches qu'eux, grâce il est vrai à une forte appréciation du yen par rapport au dollar, même si celle-ci semble actuellement stoppée. Il ne classe pas moins de huit banques parmi les dix premières mondiales ; ses excédents sont monumentaux et, de ce fait, il se retrouve depuis 1985 au premier rang des créanciers de la planète ; son chômage reste dérisoire à l'aune des critères internationaux, et sa croissance, pour n'être plus ce qu'elle était, ferait encore la joie de pays comme la France ou l'Allemagne fédérale. Pourtant, depuis plusieurs mois, fleurissent des manifestations d'inquiétude de la part des responsables et des économistes nippons.

Sans doute certains seront-ils tentés de mettre cela sur le compte d'une stratégie : il s'agirait d'amoindrir les critiques américaines, d'éviter de faire trop envie. Mais il y a longtemps que les spécialistes de cet Orient extrême ont mis à mal le mythe de la *Japan Incorporated*, cette conception d'un pays pyramidal où tout serait univoque et maîtrisé.

D'autres rappelleront, comme l'ouvrage collectif sur *le Japon et son double* (1), le sentiment d'isolement et d'insécurité plus vif là-bas qu'ailleurs. *« Le Japonais part de rien et travaille dur pour construire sa maison. Après de longues années d'efforts il l'a enfin bâtie. Alors se produit un tremblement de terre qui la détruit. Et à nouveau le Japonais part de rien et travaille dur »*, raconte ainsi le stratège d'un géant de l'industrie lourde, une manière de dire que *« l'onde longue des relations internationales est perçue non comme un courant harmonieux mais comme une succession de lames brisantes »*. Plus simplement, on peut s'arrêter aux quelques arguments mis en avant par ceux qui, comme M. Kenischi Ohmae, directeur de MacKinsey à Tokyo, récemment dans le *New York Times*, manifestent la crainte d'une *« dangereuse dépression »*.

Les Nippons ont trop d'argent, voilà le problème. Et comme leur consommation est inférieure de près de moitié à celle des Américains, que les prix des maisons à Tokyo sont devenus inabordables pour beaucoup en augmentant de quelque 300 % au cours des trente derniers mois, que le Japonais importe trois fois moins que l'Américain et cinq fois moins que l'Européen, il épargne. Pas moins de 1 milliard de dollars par jour pour les particuliers et environ 500 millions de dollars quotidiennement pour les entreprises.

Il n'épargne d'ailleurs pas tant par goût de l'accumulation du capital mais, comme le démontre Christian Sautter dans *les Dents du Japon* (2), un livre paru, il y a quelques semaines mais qui fait figure de classique, *« en vue d'achats futurs de logement pour* [sa] *famille, d'éducation pour* [ses] *enfants, de confort pour* [ses] *vieux jours »*. Une année d'études universitaires coûte entre 38 000 et 70 000 francs, et un Japonais sur quatre travaille après soixante-cinq ans pour améliorer ses maigres revenus.

(Lire la suite page 9.)

(1) *Le Japon et son double, logiques d'un autoportrait*, sous la direction d'Augustin Berque, préface de Christian Sautter, éd. Masson, 175 p.

(2) *Les Dents du géant, le Japon à la conquête du monde*, de Christian Sautter, éd. Olivier Orban, 323 p., 98 F.

Six mille congressistes sans interprètes

Les espoirs de l'espéranto

Six mille participants à un congrès international, venus de soixante-dix pays, s'exprimant et se comprenant sans aucun interprète, tel est l'événement auquel on vient d'assister à Varsovie pour la célébration du centenaire de la création de l'espéranto, cette langue internationale mise au point par Louis Lazare Zamenhof. Le samedi 22 août, a commencé à Boulogne-sur-Mer un congrès français sur l'espéranto.

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

La Pologne a fêté le centenaire de la naissance de l'espéranto, le seul projet de langue internationale qui ait jamais survécu, parmi six cents autres tentatives.

Le fondateur de l'espéranto, Louis-Lazare Zamenhof, était né à Bialystok, alors en Russie et actuellement en Pologne, en 1859. Adolescent vivant dans un environnement où Polonais, Russes et Allemands se côtoyaient, il prit très tôt conscience des problèmes ethniques et linguistiques. Le 26 juillet 1887, il publia à Varsovie le premier livre d'enseignement de l'espéranto sous le pseudonyme Doktoro Espéranto, « le docteur qui espère ». Pour que la langue vive sans lui, il renonça à ses droits d'auteur.

La création de l'idiome international fut un long travail de maturation. L'espéranto n'est pas sorti « armé et casqué » du cerveau du jeune ophtalmologiste juif polonais. Il parlait lui-même environ une dizaine de langues et pour mettre son nouvel outil à l'épreuve il traduisit de nombreux auteurs. Sa petite brochure proposait non pas une langue toute faite, mais un embryon d'éléments linguistiques destinés à évoluer par l'usage, si d'aventure une collectivité acceptait de l'utiliser.

Ce moyen de communication, quinze ans après, était déjà employé dans beaucoup de pays par des Français, des Chinois, des Slaves, des Scandinaves. Le premier congrès universel d'espéranto eut lieu à Boulogne-sur-Mer en 1905. Six cent quatre-vingt-huit personnes représentant vingt pays y assistèrent, dont Zamenhof qui venait de recevoir la Légion d'honneur.

Ce succès assez rapide est attribué à la structure de la langue internationale qui est de type agglutinant, se rapprochant de langues comme le chinois, le japonais, le hongrois, le turc ou le finnois ; la formation des mots s'effectue par juxtaposition ou combinaison d'éléments grâce à un système d'affixes — neuf préfixes et trente-six suffixes — combinables avec des racines, ce qui offre des possibilités très vastes.

Si la plupart des racines sont latines ou germaniques, si le mouvement de la phrase est nettement slave, la grammaire est de type asiatique et la régularité totale des structures de l'espéranto ne se retrouve que dans des langues comme le malais ou le latin.

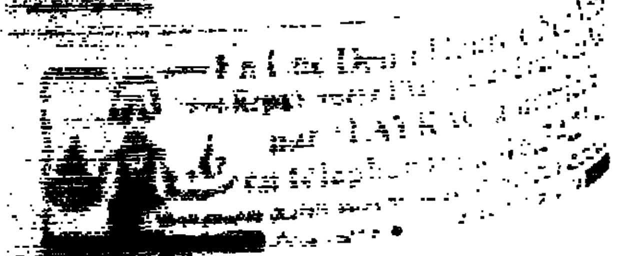
La structure grammaticale est de seize règles de base sans exception : il n'y a pas de verbes irréguliers (douze terminaisons permettent de conjuguer tous les verbes), un alphabet phonétique de vingt-huit lettres exclut tout problème d'orthographe et même de prononciation puisque l'accent tonique se place toujours sur l'avant-dernière syllabe. L'espéranto marque l'accusatif, ce qui permet une grande liberté dans la construction des phrases et simplifie énormément la compréhension. La quinzième règle prévoit l'introduction automatique dans le vocabulaire de tous les mots qui, ayant été empruntés à une source commune par plusieurs langues, ont acquis un caractère international. De nombreux philologues ont publié des études comparatives avec les autres langues (1). L'espéranto se prête parfaitement à l'utilisation informatique.

BRIGITTE CAMUS-LAZARO.

(Lire la suite page 6.)

(1) Pierre Janton, *l'Espéranto*, Que sais-je ? (PUF). L'auteur, professeur d'anglais, a été le premier, en France, à introduire en 1969 l'espéranto comme unité de valeur, à l'université de Clermont-Ferrand. *Le Monde*, dans son édition « Rhône-Alpes » du 15 avril 1987 a publié un article sur l'enseignement de l'espéranto à Villefranche-sur-Saône.

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 24 août. – *Nations unies :* Le cas de la Nouvelle-Calédonie devant le comité spécial de décolonisation ; première conférence mondiale sur la relation entre le désarmement et le développement jusqu'au 11 septembre.

Mercredi 26 août. – *Etats-Unis :* Discours du président Reagan sur les question Est-Ouest.

Jeudi 27 août. – *Etats-Unis :* Rencontre de Reagan avec les dirigeants de la Contra.

Samedi 29 août. – *Canada :* Visite de M. Chirac.

Dimanche 30 août. – *Canada :* Suite de la visite officielle de J. Chirac à Québec (30 au 1er/9). *Ile Maurice :* Elections législatives après dissolution du Parlement. *Israël :* Procès de Mordechai Vanunu. *URSS :* Visite de deux semaines du dalaï lama.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

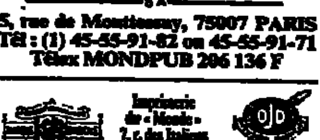
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

Il y a soixante ans

L'exécution de Sacco et de Vanzetti

QUELQUES instants après minuit, le 23 août 1927, deux anarchistes d'origine italienne, Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti – *« un bon cordonnier et un pauvre marchand de poisson ambulant »*, comme ils s'étaient eux-mêmes désignés – furent exécutés dans la prison de Charlestown (Massachusetts), sept ans après leur condamnation à mort. Au moment où on l'attachait à la chaise électrique, Sacco cria d'une voix forte : *« Viva l'anarchia »*, plusieurs fois. A l'ultime moment, avant d'être foudroyé, son dernier mot fut : *« Mama... »* Vanzetti, serein et la tête haute serra la main de tous les officiels et répéta : *« Je suis innocent... je pardonne à tous pour le mal qu'ils m'ont fait... »* Le directeur de la prison avait les larmes aux yeux lorqu'il donna le signal de l'exécution.

Le mouvement de protestation qui, au fil des années, avait mobilisé des millions d'hommes et de femmes de toutes nationalités et de toutes conditions – universitaires, ouvriers, classe moyenne, membres de la haute société de Boston – prit la dimension d'un ouragan. Dans toutes les capitales, les ambassades américaines furent assiégées, des bagarres sanglantes opposèrent la police à des manifestants déchaînés, brisant les vitrines et renversant les voitures américaines. Des milliers de personnes, le jour des funérailles, portèrent un brassard écarlate avec la mention : *« La justice est crucifiée... Souvenez-vous du 23 août 1927... »*



Deux obscurs « Ritals »

Sacco et Vanzetti entraient dans la légende. Des poètes, pour la plupart athées, les assimilèrent au Christ. *« Attention,' hommes cruels, les Christ que vous avez tués reviendront marcher avec nous... » « Sur le nouveau Golgotha*, écrivait un autre, *la croix a été préparée pour détruire ces Christ. »* Tandis que l'écrivain Howard Fast comparait leur mort à *« la Passion du fils de Dieu, un charpentier »*... Vanzetti, le plus éloquent des deux, avait vu juste. Quelques mois avant son exécution, il déclarait aux journalistes : *« Nous aurions pu mourir inconnus et ayant tout raté... notre dernière agonie est notre triomphe. »*

Sans doute les noms du procureur Katzman et du juge Thayer ont-ils disparu de presque toutes les mémoires, mais même les jeunes générations ne peuvent ignorer ceux de Sacco et Vanzetti figurant sur les plaques d'innombrables rues à travers le monde, sur un destroyer soviétique, sur le bas-relief d'une place de Boston, sur la proclamation du gouverneur Dukakis qui, à l'occasion du quinzième anniversaire de leur mort, établit dans le Massachusetts la « Journée du souvenir Sacco et Vanzetti »... Sans oublier les nombreux articles, études, livres, ballades, films et pièces de théâtre, concluant tous à l'innocence des deux hommes victimes d'un monstrueux déni de justice.

« Une histoire sans intérêt... de wops (1) qui se sont fait piquer... », téléphonait à sa rédaction un journaliste consciencieux. Pouvait-il se douter que le sort des deux obscurs « Ritals » deviendrait une des grandes causes célèbres, suscitant à travers le monde l'intérêt et les passions comme jadis l'affaire Dreyfus et plus tard celle des Rosenberg. Avec cette différence que, aujourd'hui encore, ceux qui sont convaincus de l'innocence des deux Italiens dépassent très largement en nombre ceux qui croient à leur culpabilité...

L'anarchie plus belle qu'une femme

L'affaire commence le 15 avril 1920 dans la petite ville de Braintree (Massachusetts). Un groupe de cinq bandits attaque et tue un caissier et le garde qui l'accompagnait pour s'emparer de la paye (16 000 dollars) d'une compagnie. En bons professionnels, ils s'enfuient en auto, selon la tradition... Un crime identique avait eu lieu quelques jours auparavant dans une ville voisine. Trois semaines plus tard, procédant par recoupement, la police arrête seulement deux hommes : Sacco et Vanzetti. Inculpés d'assassinat en septembre 1920, ils passent en jugement le 31 mai 1921 à Dedham (comté de Norfolk) et le jury les reconnaîtra coupables le 14 juillet suivant.

Les deux hommes avaient été identifiés, mais selon une procédure douteuse. Au lieu d'avoir à choisir dans l'habituel défilé de suspects inconnus, les témoins avaient seulement à reconnaître des hommes que la police leur désignait comme coupables. D'autre part, les témoignages étaient incertains, ridicules parfois, comme celui d'un jeune homme qui prétendit avoir reconnu Vanzetti à *« sa façon de courir comme un étranger »*. En outre, les deux hommes avaient des alibis solides. Mais l'accusation retenait surtout contre eux qu'ils portaient des armes à feu le jour de l'arrestation et que, dans leurs premières déclarations, ils avaient menti à la police. Pourquoi ? Les deux hommes s'expliquèrent dans un anglais approximatif. Ils craignaient d'être arrêtés pour leurs opinions et ne savaient pas qu'ils étaient suspectés d'avoir commis un crime. Leurs inquiétudes étaient justifiées... Après une année d'agitation sociale sans précédent marquée de violentes bagarres et d'explosions de bombes, la chasse aux « rouges » battait son plein. Le *Wall Street Journal* titrait sans rire : *« Lénine et Trotski arrivent. »* Les étrangers suspects étaients déportés pratiquement sans jugement.

Or Sacco et Vanzetti, anarchistes militants, étaient connus de la police et fichés comme agitateurs. Ils appartenaient au Gruppo autonomo qui prônait l'action violente pour *« détruire par tous les moyens la société capitaliste »*. Des affiches apposées par les anarchistes avertissaient le public : *« Vous ne nous avez montré aucune pitié, nous en ferons autant, nous vous dynamiterons. »* Dans sa cellule, Vanzetti décrivait l'anarchie avec lyrisme : *« Oh, amis, l'anarchie est pour moi aussi belle qu'une femme et peut-être plus... Elle est à la fois calme, sereine, honnête, naturelle, vivace, céleste, mais aussi austère, héroïque, téméraire, trouble, vitale, généreuse et implacable. »*

L'hystérie anti-rouges

Le témoignage le plus solide de l'accusation était celui d'un expert affirmant qu'une des balles meurtrières venait du colt de Sacco. Plus tard, ce témoin corrigea et rétracta personnellement son témoignage, qui avait été préparé en coopération avec le procureur. Mais sur la base de ce témoignage et des identifications, le jury rendit un verdict de culpabilité. Aucun motif de leur acte criminel n'avait été établi, les deux hommes n'avaient jamais été condamnés ni associés à des gangsters auparavant, aucune trace du butin ne fut trouvée chez eux, ils ne se cachèrent jamais et continuèrent au grand jour leurs activités de militants... Tous ces faits, favorables aux accusés, ne furent pas pris en considération.

Selon le professeur Frankfurter, d'Harvard, promu ultérieurement à la Cour suprême, ils furent victimes du climat exceptionnel qui régnait dans le pays. Dans son livre qui fit sensation, il reproche au juge, d'ailleurs, d'avoir accepté que *« l'hystérie anti-rouges, violente à l'extérieur, entre dans le prétoire »*. Avec la connivence du juge, le procureur joua sur la méfiance naturelle des jurés à l'égard des étrangers et fit vibrer la corde patriotique en dénonçant l'attitude de ces insoumis (les deux hommes étaient allés au Mexique pour échapper à la conscription). Son réquisitoire fut significatif : *« Messieurs les jurés, faites votre devoir. Faites-le en hommes. Défendez-vous, hommes de Norfolk ! »* Son appel fut écouté.

Dans la prison de Dedham, Sacco et Vanzetti perfectionnèrent leur anglais grâce au dévouement de plusieurs dames de la haute société et ils choisirent un nouveau défenseur, M. Thomson, avocat de renom et très respecté. Celui-ci engagea la longue procédure d'appel en soumettant aux instances judiciaires de nouvelles preuves à l'appui de ses demandes d'un nouveau procès. Le juge les rejeta toutes. En 1926, la cour suprême du Massachusetts confirma le verdict. Le juge en conclut qu'elle l'avait approuvé, alors qu'en fait la cour se prononçait uniquement sur la régularité de la procédure.

Plus tard, la défense produisit de nouvelles et importantes preuves. Un certain Madeiros, criminel emprisonné, affirma avoir été complice du crime de Braintree en précisant que Sacco et Vanzetti n'y participaient pas. En outre, il donnait une description détaillée des participants, dont un certain Morelli et ses gangsters. La révélation aurait pu justifier au moins l'interrogatoire de Madeiros par un grand jury et éventuellement mener à une réouverture de l'enquête. Le juge répondit négativement à la demande de la défense dans un long document décrit par le professeur Frankfurter comme *« un assemblage de citations inexactes, de fausses présentations et de dissimulation des faits, de textes tronqués... »*. Le respectable *Boston Herald* déplora que le juge ait *« parlé comme un avocat et non comme un arbitre... »*.

Témoignages rejetés

Auparavant la défense avait fait état des déclarations de deux anciens fonctionnaires du ministère de la justice affirmant que les autorités judiciaires locales avaient coopéré avec le ministère de la justice pour établir l'acte d'accusation. Le ministère estimait que la condamnation de Sacco et Vanzetti était le meilleur moyen de se débarrasser d'eux. Cette collusion se concrétisa sous la forme d'un mouchard installé dans la cellule voisine de celle de Sacco. Mais le procureur et le juge récusèrent leurs témoignages et les attaquèrent vigoureusement pour avoir *« trahi les secrets de leur ministère »*. L'avocat Thomson s'écria : *« Secrets, secrets ! Un gouvernement qui donne plus de valeur à ses secrets qu'à la vie de ses citoyens devient une tyrannie. »*

Même si ces témoignages étaient contestables, ils avaient créé un « doute raisonnable » sur la culpabilité des deux anarchistes et auraient justifié sinon un non-lieu, en tout cas l'ouverture d'un nouveau procès. Le refus répété du juge de retenir les arguments de la défense, – et ses propres propos tenus en privé exprimant un préjugé très net contre les accusés – renforcèrent la conviction des avocats et des deux anarchistes que ces derniers *devaient* être condamnés et exécutés. Sacco et Vanzetti, conscients de ne pouvoir échapper à leur sort, se seraient-ils alors résignés à abandonner la lutte et à mourir pour la cause ? *« Tous deux voulaient être des martyrs »*, écrivit ultérieurement l'avocat Thomson à un ami.

« Cobra en robe »

Mais ils ne ménagèrent pas le juge. Après la sentence, Sacco déclara : *« Jamais dans l'histoire, il n'y a eu une cour aussi cruelle... Juge, vous me connaissez ; après nous avoir persécutés, moi et ma femme, vous me condamnez à mort aujourd'hui ? »* Vanzetti, qui avait traité le juge de *« cobra en robe »*, fut aussi virulent : *« Vous avez prouvé qu'il n'existait pas sur cette terre un juge plus partial et plus cruel que vous l'avez été envers nous. »*

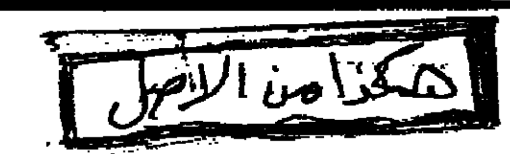
Cédant à diverses pressions, le gouverneur du Massachusetts créa une commission consultative et conclut à la culpabilité. Le président d'Harvard, Lowel, qui présidait la commission, estima que Sacco était sûrement coupable et *« dans l'ensemble, Vanzetti également »*. Lowel fut plus tard harcelé et dénoncé par ses pairs mais ne changea pas d'avis. Le gouverneur ayant entériné la décision de la commission, la Cour suprême de l'Etat rejeta les ultimes arguments de la défense sur la partialité du tribunal. Des écrivains connus, comme Anatole France, lancèrent en vain un appel à la clémence.

Les deux hommes ne pouvaient plus échapper à la chaise électrique. Leur comité de défense avait organisé, le jour de l'exécution, une marche sur Boston. Des milliers de personnes arrivèrent de New-York en autobus, certains chantant *le Drapeau rouge* et assiégeant la maison du gouverneur. Des centaines de policiers protégeaient la prison de Charlestown, tandis que des bagarres éclataient à New-York, à Philadelphie et dans plusieurs capitales européennes ; la maison d'un juré fut dynamitée... L'agitation extérieure faisait contraste avec le calme de l'intérieur de la prison où les deux condamnés, soutenus par leur foi, firent preuve, face à la mort, de courage et de dignité. *« Sono innocente »*, avait crié Sacco à la fin du procès. Ce cri d'un *wop* devait retentir très fort et pendant de longues années, bien au-delà du triste bâtiment de granit du tribunal de Dedham.

HENRI PIERRE.

(1) Expression familière et péjorative pour désigner les Italiens.

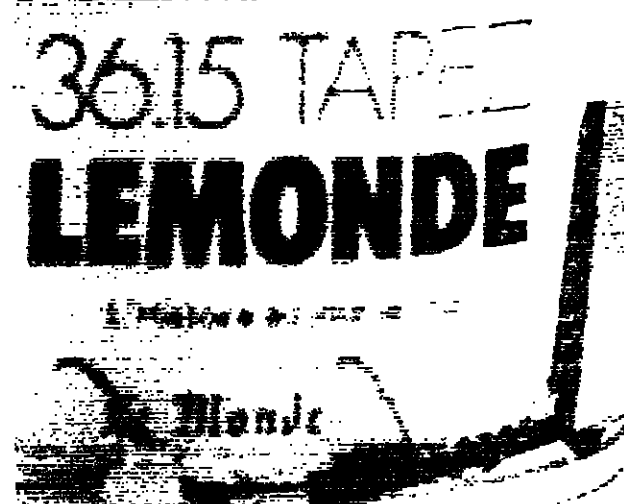




Moscou dénonce ...

Le procès de Mathias Rust s'ouvrira le 2 septembre

et de Vanzetti



URSS : « transparence » et pesanteurs historiques

Moscou dénonce un projet de manifestation dans les pays baltes

A plusieurs reprises cette semaine la presse soviétique a dénoncé ce qu'elle considère comme le *« tapage antisoviétique »* organisé à l'occasion de plusieurs manifestations prévues le dimanche 23 août pour l'anniversaire du pacte germano-soviétique de 1939.

Parlant de *« falsification de l'histoire »*, l'agence Tass affirme que *« seule l'entrée au sein de l'URSS a permis aux peuples des pays baltes soviétiques* [Estonie, Lettonie, Lituanie] *d'éviter l'esclavage fasciste »*. Selon un journal de Vilnius (Lituanie) – où doit avoir lieu une des manifestations – *« le fait que de nombreuses radios occidentales fassent état d'une manifestation antisoviétique le 23 août à Vilnius ne laisse aucun doute sur l'objectif de ce rassemblement : dénigrer la décision prise par le peuple lituanien en 1940 d'instituer le pouvoir soviétique en Lituanie et de s'unir à l'Union soviétique »*.

Selon les informations disponibles, les manifestations envisagées doivent avoir un caractère plus commémoratif que revendicatif, l'objet étant de célébrer la mémoire des très nombreuses victimes des méthodes staliniennes dans les pays baltes après leur annexion par l'URSS. Une première manifestation dans le même esprit avait eu lieu le 14 juin dernier à Riga (Lettonie) et avait rassemblé entre mille et deux mille personnes. La police n'était pas intervenue, mais la presse locale avait par la suite accusé les organisateurs d'avoir été *« inspirés par l'étranger »* (*le Monde* daté 14-15 et du 24 juin).

Un groupe de sénateurs américains a adressé à M. Gorbatchev un message lui demandant d'autoriser les manifestations de dimanche, évoquant à ce propos son *« désir apparent d'une histoire plus complète et plus honnête du passé soviétique »*.

A Paris, l'Internationale de la résistance et la Maison des pays baltes ont publié une déclaration demandant l'organisation d'un référendum dans les territoires annexés par l'URSS et la création d'une commission d'enquête sur les circonstances de cette annexion.

A Varsovie, la censure s'est opposée à la publication dans une revue catholique d'un article sur le pacte germano-soviétique de 1939, qui organisait le partage de la Pologne et préparait l'annexion des pays baltes.

∴

Les trois Etats baltes – Estonie, Lituanie et Lettonie – ont longtemps été les enjeux de rivalités entre Allemands, Russes et Polonais. Tous les trois devinrent indépendants au début des années 20, à la suite de l'effondrement du front russe et au lendemain de la défaite allemande dans la première guerre mondiale.

Le 23 août 1939 – c'est l'anniversaire qui est célébré cette semaine, – le pacte de non-agression germano-soviétique était signé à Moscou par Ribbentrop. Il comportait un protocole secret déterminant les « zones d'influence » que se reconnaissaient les deux parties.

Celle de l'URSS comprenait l'Estonie et la Lettonie. La Lituanie était dans la zone allemande, mais – à la suite d'un nouvel accord secret en septembre entre Moscou et Berlin – elle concluait le 10 octobre de la même année un pacte d'assistance militaire avec l'URSS comme l'avait fait, quelques jours plus tôt, l'Estonie et la Lettonie. Les trois Etats baltes étaient occupés au mois de juin suivant par les forces soviétiques.

Au mois d'août 1940, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie étaient *« admises »*, par décret du Soviet suprême de l'Union soviétique, comme Républiques fédérées de l'URSS.

Les acquisitions russes – entre-temps envahies par l'Allemagne hitlérienne puis reconquises – ainsi que la nouvelle frontière soviétique ne devaient par être mises en cause – mêmes si elles ne furent pas formellement reconnues – par les accords de Postdam conclus en 1945 par l'URSS, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La France, pour sa part, n'a procédé depuis cette époque à aucune reconnaissance, *« ni expresse ni tacite »* de l'annexion des Etats baltes à l'Union soviétique. Lorsque furent signés en 1975 les accords d'Helsinki, elle fit savoir par la voix du président de la République que *« les textes signés n'impliquent pas la reconnaissance de situations qu'elle n'aurait pas d'autre part reconnues »*.

Le procès de Mathias Rust s'ouvrira le 2 septembre

Moscou *(AFP)*. – Le procès du jeune pilote Ouest-Allemand Mathias Rust, qui avait posé son avion de tourisme, le 28 mai, sur la Place rouge, s'ouvrira le 2 septembre à Moscou, a annoncé, vendredi, l'agence Tass.

Mathias Rust, dix-neuf ans, dont le procès sera public, sera jugé par un tribunal de première instance de la Cour suprême d'URSS, présidé par M. Robert Tikhomirov, membre de la Cour suprême. L'accusation sera représentée par le substitut principal du procureur général d'URSS, M. Vladimir Andreeve.

Les autorités soviétiques ont fait savoir récemment à la presse étrangère qu'un nombre limité de correspondants seraient autorisés à y assister. *« Certaines audiences pourront avoir lieu à huis clos s'il y est question de secrets d'Etat »*, avait précisé l'agence Novosti.

Le jeune homme, qui est incarcéré à la prison moscovite de Lefortovo, a pour avocat M[e] Vsevolov Yakovlev, qui parle allemand et a déjà assisté, à cinq reprises dans le passé, des ressortissants étrangers.

Mathias Rust est accusé de violation des frontières de l'URSS, de violation des règlements internationaux de navigation aérienne et de « hooliganisme aggravé ». Il risque dix ans de détention.

La première visite d'un patriarche orthodoxe de Constantinople depuis quatre siècles

MOSCOU
de notre correspondant

Premier patriarche de Constantinople à venir à Moscou depuis quatre siècles, Demetrios I[er] séjourne depuis le mardi 18 août en URSS pour une visite de près de deux semaines qui devrait contribuer, a-t-il souhaité, *« au développement et au renforcement des liens entre les Eglises orthodoxes du monde entier »*.

Bien que certaines traditions veuillent qu'on le considère comme le chef de toutes les Eglises orthodoxes, le patriarche de Constantinople, « patriarche œcuménique », n'a pas de pouvoir hiérarchique sur elles. *« Primus inter pares »*, il est à la tête du premier des cinq patriarcats antiques et a sous son autorité quelque cinq millions de fidèles disséminés dans la communauté grecque de Turquie, en Crète, en Finlande, dans la diaspora grecque en Amérique, en Australie et en Europe, ainsi que dans la diaspora russo-ukrainienne qui ne reconnaît pas le patriarcat de Moscou. Ce détail a son importance dans la mesure où les différences qui séparent le patriarcat de Constantinople de celui de Moscou consistent essentiellement dans des divergences canoniques sur l'organisation religieuse de la dispora orthodoxe.

Bien sûr, des contacts ont existé entre les deux patriarcats depuis la visite du patriarche Jeremie II à Moscou en 1589. Le patriarche Alexei en particulier, prédécesseur à la tête de l'Eglise orthodoxe russe, du patriarche actuel Pimène, avait fait le voyage à Constantinople il y a quelques années. Mais une visite à Moscou de prédécesseur de Demetrios Athénagoras, un moment envisagée, avait dû être annulée.

Cette fois-ci, la visite « historique » a bien lieu, mais des deux côtés on se montre relativement réservé quant à ses résultats sur le plan religieux.

Le patriarche de Constantinople a commencé son séjour par une visite au monastère de Zagorsk, près de Moscou, où il a concélébré un office avec le patriarche de toutes les Russies, Pimène. Leningrad et Lvov, en Ukraine, pays de l'Eglise catholique uniate interdite, figurent aussi au programme de ce voyage qui s'achèvera par une visite à Tbilissi, où Demetrios sera l'hôte du patriarche Catholicos Ilia II, chef de l'Eglise de Géorgie.

Pour l'Eglise russe, dont les fidèles sont bien plus nombreux que ceux de Constantinople – même si la politique religieuse des autorités soviétiques rend difficile toute estimation – l'intérêt de recevoir le patriarche Demetrios réside sans doute dans une volonté d'ouverture sur l'extérieur. Confinée depuis longtemps dans le rôle d'Eglise soumise au régime soviétique, la hiérarchie orthodoxe russe, qui a reçu le mois dernier le cardinal Jaime Sin, primat de l'église catholique philippine, pourrait chercher ainsi à accroître sa crédibilité.

Mère Teresa, la religieuse catholique, prix Nobel de la paix 1979, qui se trouve aussi à Moscou en ce moment, a d'ailleurs été invitée au banquet donné vendredi soir 21 août par le patriarche Pimène en l'honneur du patriarche de Constantinople.

(Intérim.)

Des archives du stalinisme partent en fumée

Moscou *(AFP)*. – Les archives judiciaires soviétiques des années 30, 40 et 50 sont actuellement détruites au rythme de 5 000 dossiers par mois sous prétexte que l'on *« manque de place »* pour les conserver, affirme le bulletin dissident *Glasnost* dans sa dernière livraison.

Selon ce bulletin, publié par d'anciens détenus politiques, dont M. Sergueï Grigoriants, les documents concernant des millions de Soviétiques victimes de la terreur stalinienne sont conservés dans les archives du Collège (Tribunal) militaire et de la Cour suprême d'URSS. *« Les archives du parquet d'URSS et du ministère de la justice ont été* « nettoyées » *de ce genre de dossiers dans les années 60 et 70. Quant à celles du KGB, pratiquement personne ne sait où elles sont conservées. »*

Pendant plusieurs années, écrit *Glasnost*, deux présidents de la Cour suprême, MM. Gorkine et Smirnov, ont réussi *« à sauver les archives de la destruction »*. Mais *« lorsque le ministre de la justice Vladimir Terebilov est devenu président de la Cour suprême, avec comme premier adjoint Sergueï Goussev, le* « déblayage » *des archives a subitement commencé »*. Cette opération se poursuivrait depuis deux ans. Ces deux responsables ont pris leurs fonctions en avril 1984.

Les archives ont dans un premier temps été brûlées dans la cheminée du palais de la Cour suprême. Mais, relève *Glasnost*, *« cela fait beaucoup de fumée en ville. Maintenant, on les brûle en dehors de Moscou »*.

« Une page très dramatique »

« De nombreux historiens soviétiques savent mais se taisent », affirme *Glasnost*, qui reproduit une lettre adressée à ce sujet, le 27 juillet, par M. Grigoriants au numéro un soviétique M. Gorbatchev.

Les révélations de *Glasnost* sont d'autant plus troublantes qu'une campagne de dénonciation des crimes de Staline, de ses erreurs en matière économique et militaire, est actuellement en cours en URSS.

La *Literatournaia Gazeta* a ainsi publié le 19 août des lettres de lecteurs adressées à l'écrivain Anatoli Rybakov à la suite de la parution récente de son roman *les Enfants de l'Arbat* où la terreur stalinienne est longuement décrite. La plupart de ces lettres rendent hommage à l'auteur. Mais il est vrai que certaines d'entre elles, environ cinq pour cent selon M. Rybakov, l'accusent d'avoir écrit un livre *« nuisible »* et réclament même des sanctions à son encontre.

D'une manière plus générale, une tendance se dégage en faveur d'une approche plus objective du passé et de l'histoire de l'URSS. Fin juillet, un historien demandait ainsi que Staline, comme Khrouchtchev et Brejnev, puissent à nouveau être au moins cités *(le Monde* du 13 août). Un économiste, M. Boris Bolotine, développe cette semaine un thème voisin dans *les Nouvelles de Moscou* en demandant que soient tirés de « l'oubli » les travaux théoriques de Staline. Ces ouvrages, estime-t-il, ont exercé une grande influence sur toute une génération de Soviétiques et ne sauraient donc être occultés.

Citant notamment *« les Problèmes économiques du socialisme en URSS »*, M. Bolotine souligne que Staline avait *« compris que les mécanismes économiques ne pouvaient revêtir une fois pour toutes une forme éternelle »*.

A propos de la collectivisation forcée au début des années 30, l'économiste reconnaît qu'il s'est agi d'une *« page très dramatique »* de l'histoire de l'URSS, mais estime qu'il était justifié de vouloir procéder *« rapidement »* à ces changements. M. Bolotine met les exécutions et les déportations massives qui ont accompagné ce processus sur le compte de la *« personnalité de Staline »*.

En revanche, M. Bolotine s'insurge contre la thèse de Staline selon laquelle le marché et le plan sont incompatibles, thèse qui a influencé *« une partie considérable non seulement des responsables de l'économie mais de nos savants »*.

Proche-Orient

La situation dans le Golfe

Le troisième convoi américano-koweïtien est arrivé à bon port

Le troisième convoi de pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain et escortés par des navires de guerre des Etats-Unis est arrivé le vendredi 21 août au large de Koweït, sa destination. Ce même jour, à Téhéran, le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, lançait de nouvelles menaces contre les flottes occidentales présentes dans le Golfe, avertissant que *« tous les dragueurs de mines du monde »* ne pourraient assurer la sécurité de la navigation dans la région.

Le *Townsend*, le *Gas-Queen* et le *Gas-Princess*, les trois pétroliers américano-koweïtiens qui avaient franchi le détroit d'Ormuz dans la nuit de mardi à mercredi sous escorte de l'US Navy, sont arrivés à Koweït après un voyage *« calme et sans incident »*, a tenu à souligner le département américain à la défense, qui a démenti par la même occasion des affirmations iraniennes selon lesquelles l'un de ces navires aurait heurté une mine. Jeudi, le convoi avait dû interrompre momentanément sa route à travers le Golfe en raison du mauvais temps qui rendait impraticables les opérations de déminage menées par les hélicoptères américains du *Guadalcanal*.

« Vous avez vu nos mines et nos bateaux, et nous avons d'autres équipements encore secrets que nous utiliserons ultérieurement », a averti une nouvelle fois M. Rafsandjani lors de la grande prière du vendredi à Téhéran. Le représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de la guerre n'en a pas moins démenti que son pays ait reconnu avoir mouillé des mines dans le Golfe.

« Nous n'avons pas encore endossé la responsabilité d'avoir posé des mines dans le Golfe », a assuré M. Rafsandjani, selon qui les propos d'un porte-parole militaire iranien avaient été interprétés à tort. Ce porte-parole avait reconnu que l'Iran avait mouillé des mines dans la région, mais uniquement dans ses eaux territoriales et à des fins défensives (*le Monde* du 22 août).

Pour leur part, les autorités de Washington ont annoncé vendredi la création d'un commandement intégré central chargé des forces américaines déployées dans la région du Golfe. Ce commandement, qui coiffera plus d'une trentaine de bateaux de guerre et jusqu'à vingt-cinq mille hommes, sera assuré par le contre-amiral Dennis Brooks, cinquante-deux ans, actuellement basé aux Philippines.

Parallèlement à ce déploiement de forces, les Américains entendent laisser la porte ouverte au dialogue avec Téhéran. Le porte-parole du département d'Etat, M[me] Phyllis Oakley, a ainsi indiqué que si les Iraniens en manifestaient le désir, Washington était tout à fait disposé à avoir des entretiens avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Jawad Larijani, lors de son séjour, la semaine prochaine à New-York, où il doit rencontrer lundi le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Conseil de la Ligue arabe à Tunis

Les Etats-Unis, a déclaré M[me] Oakley, *« demeurent prêts à discuter avec l'Iran des graves problèmes qui continuent à diviser »* les deux pays. Elle a cité, au nombre de ces problèmes, *« l'agression de l'Iran contre ses voisins, la poursuite de la guerre* (avec l'Irak) *et le terrorisme »*.

A Tunis, un Conseil ministériel de la Ligue arabe consacré à la guerre du Golfe va se réunir dimanche. Il devrait adresser une mise en garde à l'Iran contre toute extension éventuelle du conflit et demander au Conseil de Sécurité de l'ONU des *« mesures susceptibles de mettre le belligérant récalcitrant hors d'état de nuire »*, ont indiqué à l'AFP des sources diplomatiques arabes.

La formulation de cette position à double volet pourrait être nuancée pour tenir compte des vues des différents pays membres de la Ligue mais elle n'en sera pas moins nette sur le fonds, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Les pays arabes signifieront clairement à l'Iran dimanche qu'*« ils n'admettront pas qu'un pays arabe riverain du Golfe, notamment le Koweït qui apparait aujourd'hui comme le plus vulnérable »*, soit touché par la guerre, a-t-on souligné de mêmes sources.

Selon les observateurs, les pays arabes seraient disposés à mettre en application le pacte de Défense commune arabe conclu en 1950 et qui prévoit notamment que *« toute agression contre un pays arabe serait considérée comme dirigée contre l'ensemble des pays arabes »*.

Le Secrétaire général de la Ligue, M. Chedli Klibi, a récemment déclaré à un parlementaire français que la solution du conflit du Golfe était la question prioritaire pour les Arabes *« car il y a le feu dans la maison »*.

Aussi, le Conseil de Sécurité de l'ONU sera-t-il invité à prendre des *« mesures qui préserveront la sécurité »* de la région, a-t-on affirmé de source diplomatique arabe. De même source, on se déclare réticent à employer le terme de *« sanction parce qu'il ne s'agit pas de punir »*, mais on n'en indique pas moins qu'il est nécessaire qu'un embargo sur les armes à destination de l'Iran soit imposé.

ÉGYPTE

Les manœuvres combinées avec les Etats-Unis se sont déroulées dans une totale discrétion

LE CAIRE
de notre correspondant

Contrairement aux années précédentes, les manœuvres combinées égypto-américaines Bright Star se sont terminées comme elles avaient commencé, dans la discrétion la plus absolue. Egyptiens et Américains ont, en effet, observé un mutisme total sur ces exercices, qui ont commencé le samedi 15 août. Pourtant, plusieurs milliers d'hommes, sans compter le porte-avions *Saratoga*, escorté par quatre bâtiments de la VI[e] flotte, ont pris part aux exercices. D'ailleurs, le contingent américain, dont le nombre n'a pas été précisé (dix mille en 1986), n'a pas encore quitté l'Egypte, les opérations d'évacuation des hommes et du matériel durant normalement près d'une semaine.

Ce silence prudent a vraisemblablement été dicté par l'escalade de la tension dans le Golfe. Les Américains, notamment, voulaient éviter une large couverture médiatique des manœuvres prévues de longue date.

Les Egyptiens, quant à eux, ont voulu éviter une éventuelle multiplication des attentats récemment perpétrés au Caire par des maximalistes musulmans idéologiquement proches de l'Iran.

En observant le secret sur des manœuvres se déroulant à quelques centaines de kilomètres de la frontière égypto-libyenne, Le Caire comme Washington ont fait peser durant plusieurs jours une épée de Damoclès sur Tripoli, qui venait de perdre Aozou. Envoyer les renforts nécessaires pour tenter de reprendre la ville tombée entre les mains des Tchadiens signifiait dégarnir la frontière avec l'Egypte au moment où des milliers d'Américains se trouvaient à la porte de la Jamahiriya.

A défaut de détails sur la nature militaire des manœuvres, Bright Star a démontré que l'Egypte ne remettait pas en question le principe des facilités militaires accordées à l'Occident dès 1980 même en cas de crise dans la région.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

RFA : avant les obsèques de Rudolf Hess

La police craint des manifestations néonazies

La seconde autopsie pratiquée, vendredi 21 août, sur le corps de Rudolf Hess a fait apparaître des marques de pression autour du cou, a révélé l'avocat de la famille, M[e] Alfred Seidl. Ce dernier a cependant ajouté que les doutes concernant le suicide exprimés par Wolf Rüdiger Hess, le fils de l'ancien dauphin de Hitler, n'ont pas pour autant été dissipés.

A Wunsiedel, en Bavière, où doit être enterré Rudolf Hess au début de la semaine prochaine, le maire craint des incidents. Les obsèques, dont la date sera annoncée lundi, auront lieu dans l'intimité, après une cérémonie religieuse où la mémoire du défunt sera évoquée par l'ancien aumônier de la prison de Spandau, le pasteur français Gabel.

La police de Wunsiedel a été renforcée en prévision de l'afflux de curieux et d'éventuelles manifestations. Le parti d'extrême droite NPD a fait part de son intention de participer de *« manière digne »* aux obsèques. Des mesures préventives ont été prises dans toute la RFA pour éviter d'éventuelles manifestations violentes des néo-nazies.

Les militants nationalistes d'extrême droite sont estimés à moins de 25 000 par la sécurité du territoire. Ils sont réunis dans quelque 73 organisations, dont une seule, le Parti national démocratique d'Allemagne (NPD), a, avec 6 100 membres, une dimension véritablement nationale. Le NPD, mouvement plus nationaliste et anti-immigrés que véritablement néo-nazi, a néanmoins salué en Hess un *« martyr courageux, symbole de l'Allemagne vaincue »*.

Le nombre des militants se réclamant directement de l'idéologie hitlérienne de la supériorité de la race allemande est estimé à 1 200 personnes rassemblées dans 23 organisations, à quoi il faut ajouter des activistes organisés estimés à 2 500, et les *Skinheads*, présents dans toute l'Europe de l'Ouest, qui sont 2 500 en RFA. On estime cependant que seuls deux cents d'entre eux sont de véritables néo-nazis, les autres limitant l'essentiel de leurs actions à la chasse aux immigrés et aux punks. – *(AFP.)*

Afrique

ZIMBABWE

Les Blancs ne seront plus représentés séparément au Parlement

Une page vient d'être tournée pour la communauté blanche restée au Zimbabwe, l'ancienne Rhodésie du Sud, devenue indépendante en 1980. Elle perd les vingt sièges de députés (sur un total de cent) et les dix sièges de sénateurs (sur quarante) qui lui revenaient de droit au Parlement en vertu de la Constitution dite de Lancaster House, du nom de l'immeuble de Londres où elle fut discutée. Plutôt que de mener un combat perdu d'avance contre le projet gouvernemental, huit des députés concernés ont voté cet amendement constitutionnel avec la majorité noire, le vendredi 21 août.

Chef de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ), le parti blanc qui avait remporté quinze des vingt sièges aux élections de 1985, M. Mark Partridge a profité de ce qui était sans doute son dernier temps de parole à la Chambre basse pour rendre un ultime hommage aux colons *« qui étaient arrivés dans ce pays avec peu ou rien et qui en ont fait ce qu'il est aujourd'hui »*.

On savait depuis les élections de 1985 que le Zimbabwe ne serait jamais la vitrine de la démocratie multiraciale à laquelle avaient rêvé les négociateurs de Lancaster House. Bien que son parti — l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) — eût obtenu une large majorité après avoir bénéficié sans limite des moyens d'information contrôlés par le gouvernement, M. Mugabe, premier ministre, avait mal pris la victoire de la CAZ chez les Blancs. *« Un Boer est un Boer et il ne changera jamais »* avait-il dit, qualifiant les accords de Lancaster House de *« morceau de papier »*. Deux ans plus tard, M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie du Sud de 1965 à 1979, renonçait à son rôle de leader de l'opposition blanche dans un Parlement où celle-ci ne pouvait guère se faire entendre malgré un apparat encore très britannique.

En fait, peu de Blancs se sentaient concernés par les débats des deux Chambres, sachant qu'ils n'ont guère d'incidences sur la conduite des affaires par un gouvernement tout-puissant. Environ quatre-vingt-mille d'entre eux (sur deux cent mille en 1980) continuent de vivre aux côtés d'une majorité noire de huit millions et demi de personnes. Mais guère plus de trente mille s'étaient inscrits sur les listes électorales. Ils s'intéressent moins à une vie politique purement formelle qu'aux problèmes économiques et aux questions de sécurité liées notamment à la lutte entre la ZANU et la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe) de M. Joshua Nkomo. Un fermier blanc et sa femme ont encore été tués cette semaine dans la région de Bulawayo où des maquisards hostiles à M. Mugabe font régner l'insécurité depuis 1982.

Vers le parti unique

En attendant les prochaines élections, les nouveaux occupants des vingt sièges vacants seront élus par les quatre-vingts députés restants, sur proposition du gouvernement. Non sans aplomb, le ministre des affaires parlementaires, M. Eddison Zvobg, a affirmé que, finalement, les Blancs seraient mieux représentés parce que les députés noirs auraient l'oreille du gouvernement, rapporte l'AFP. Ce ministre a estimé que le vote du vendredi 21 n'était pas dirigé contre les Blancs ; les accords de Lancaster House prévoyaient une telle évolution si une majorité se dessinait en sa faveur.

Avec la disparition des députés et des partis blancs, la vie politique au Zimbabwe se trouve pratiquement réduite à une confrontation entre le ZANU (soixante-six sièges) et la ZAPU (quatorze sièges).

Mais M. Mugabe ne dissimule pas son désir d'instaurer un régime de parti unique avant la fin de la décennie. Cet amendement constitutionnel n'est qu'une étape dans un processus bien moins défendable que la suppression des « privilèges » pour les Blancs.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : malgré des licenciements massifs

Le syndicat des mineurs maintient son mot d'ordre de grève

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Petit à petit, les sociétés minières ont décidé d'utiliser la manière forte pour briser la grève des mineurs noirs, qui, le samedi 22 août, est entrée dans son treizième jour. Six mille grévistes ont déjà été licenciés par le principal groupe minier, l'Anglo-American, qui a lancé plusieurs autres ultimatums pour lundi matin, menaçant de mettre un terme au contrat de travail de 16 000 employés si ceux-ci ne reprennent pas le travail. L'emploi de 28 000 autres mineurs est également menacé par deux autres sociétés minières, Gencor et Johannesburg Consolidated Investments (JCI). Au total, donc, 50 000 grévistes ont été ou sont sur le point d'être licenciés, soit 14 % des 340 000 employés qui ont cessé le travail depuis le 9 août, selon la National Union of Mineworkers (NUM).

Incontestablement, les compagnies minières ont estimé que le mouvement avait assez duré et ont décidé de frapper d'abord dans les puits dont la rentabilité est estimée insuffisante. Ceux où étaient employés les 6 000 premiers licenciés ont été fermés. Par ces « vidages » massifs, les entreprises cherchent à émousser la détermination des grévistes. Mais la position de la NUM n'a pas varié : plutôt perdre son emploi que de céder au diktat. Le syndicat ne semble toujours pas prêt à renoncer malgré la politique du nettoyage par le vide actuellement mise en œuvre et qui a de fortes chances de se poursuivre dans les jours prochains pour venir à bout du mouvement.

Après le décès d'un premier mineur dans des circonstances obscures il y a quelques jours, ce conflit a fait une deuxième victime, jeudi, à la mine d'or de Libanon, à 50 kilomètres de Johannesburg. Les circonstances de l'incident au cours duquel cet homme a été tué et une vingtaine de ses camarades blessés ne sont pas claires. Selon un communiqué de la direction, les forces de sécurité ont tiré des balles en caoutchouc contre un groupe de manifestants qui auraient attaqué les baraquements de la mine. Un troisième mineur est décédé des suites d'un empoisonnement. Celui-ci aurait ingurgité de la nourriture dans laquelle des grévistes mécontents auraient placé des insecticides parce qu'il continuait à travailler. Quatre autres mineurs ont été intoxiqués.

Malgré ces trois morts et environ trois cents blessés, c'est sans doute la première fois qu'un conflit social dans les mines ne fait pas plus de victimes. En général, des affrontements se produisent très rapidement et dégénèrent en violences meurtrières. Pendant la grève de 1984, dix morts avaient été relevés en l'espace de deux jours. La police n'est pas encore intervenue massivement, et le gouvernement, conformément a ce qu'il avait annoncé, est resté relativement neutre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD : le bilan des combats selon N'Djamena

La Libye aurait perdu 405 hommes dans sa tentative de reconquête d'Aozou

Les autorités tchadiennes ont publié, le vendredi 21 août, un *« bilan définitif »* des combats de mercredi à Aozou. Il fait état de 405 tués et de 161 blessés chez les Libyens, mais n'indique pas les pertes tchadiennes. Parmi le matériel détruit ou récupéré, il mentionne *« 7 aéronefs, dont 3 Mig-23, 2 hélicoptères de combat, 1 Mirage et 1 Tupolev-22 »*.

De source française, on estime que ce bilan est crédible et *« reflète globalement la situation sur le terrain »*. A Damas, un communiqué du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG, pro-syrien) a annoncé vendredi qu'un officier palestinien venait de trouver la mort au Tchad.

L'organisation précise que le lieutenant-colonel Mohammed Mahmoud Alqam a été tué mercredi, *« en défendant la révolution arabe libyenne contre les impérialismes américain et français qui soutiennent les dirigeants du Tchad »*. Selon un porte-parole, l'aviateur avait tenté d'effectuer un atterrissage forcé après que son avion eut été touché par un missile, mais il s'est écrasé à quelques kilomètres de sa base aérienne.

Selon les diplomates en poste à Damas, la Libye a formé des dizaines de pilotes palestiniens, qui constituent l'ossature de son aviation.

Le chef de l'Etat zambien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Kenneth Kaunda, a annoncé vendredi qu'il se rendrait prochainement à Tripoli et à N'Djamena pour tenter une médiation

Asie

CORÉE DU SUD

Mise en garde du président Chun aux « subversifs »

Séoul *(AFP, UPI)*. — Le président Chun Doo Hwan a réitéré, le vendredi 21 août, ses promesses de démocratisation, mais il a mis en garde la population contre la montée en force des militants de gauche *« subversifs »*, les menaçant de mesures de répression.

Au cours d'une conférence de presse, M. Chun a réitéré sa *« promesse sans faille »* d'organiser une élection présidentielle avant de se retirer en février 1988. Mais il a averti certains *« militants de gauche subversifs »*, qui *« se sont protégés derrière l'écran de la démocratisation »*, de sa résolution à se montrer *« encore plus sévère* (...) *envers les activités illégales et violentes »*, *« afin de sauvegarder notre système, de protéger nos vies et d'assurer le bon déroulement des réformes démocratiques »*.

Dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 août, des affrontements ont opposé, sur l'île de Kojedo, des grévistes des chantiers navals aux forces de l'ordre, faisant vingt blessés, dont douze policiers. A Séoul, samedi, une grève partielle des conducteurs d'autobus a eu lieu, une minorité d'entre eux rejetant l'accord passé la veille entre les compagnies et leurs syndicats grâce à la médiation du ministre du travail, M. Lee Hun Kee.

EN BREF

● **M. Kohl reste ferme sur la question des Pershing-1A.** — Le chancelier Helmut Kohl a souligné, le vendredi 21 août, que le refus de Bonn d'accepter l'inclusion des Pershing-1A ouest-allemands dans un accord américano-soviétique de suppression des missiles nucléaires à portée intermédiaire (INF) *« ne s'est absolument pas modifié »*. Il y a entre les partis de la coalition gouvernementale ouest-allemande *« une position établie en commun »*, a-t-il dit. *« Cette politique n'est pas seulement celle de Bonn, mais a été décidée en accord avec les partenaires de l'OTAN. C'est l'URSS qui se livre à un poker sur cette questioin et sur d'autres. »* — *(AFP.)*

● **CAMBODGE : rejet des propositions de paix de l'ASEAN.** — Après le Vietnam, les autorités de Phnom-Penh ont rejeté, vendredi 21 août, les récentes propositions de réglement de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (*le Monde* du 21 août), les qualifiant de *« pas en arrière »*. Le Laos, autre allié indochinois de Hanoï, a adopté une attitude identique. — *(AFP.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : cinq demandeurs d'asile tamouls expulsés.** — La cour d'appel de Londres a rejeté, le vendredi 21 août, un ultime appel que lui avait soumis l'avocat de cinq demandeurs d'asile tamouls menacés d'expulsion. Selon le Home Office, les cinq ressortissants srilankais ne sont pas habilités à bénéficier de l'asile politique en Grande-Bretagne ; ils devraient être rapatriés par avion à Colombo (Sri-Lanka) dès samedi. — *(AFP.)*

● **HONGKONG : Le sort des réfugiés vietnamiens d'origine chinoise.** — Les 7 000 réfugiés vietnamiens d'origine chinoise, qui ont fui la Chine et demandé asile à Hongkong (*le Monde* du 14 août), seront probablement renvoyés en Chine dans les prochains jours, a annoncé, le vendredi 21 août, un porte-parole du HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) à Genève. Le porte-parole a précisé que le HCR n'était pas intervenu dans l'opération, dont le règlement a été négocié directement entre Pékin et Hongkong. Ces 7 000 Vietnamiens, qui avaient été réinstallés en Chine depuis plusieurs années dans le cadre d'une vaste opération intéressant 250 000 personnes, ont expliqué, pour justifier leur demande d'asile, qu'ils s'adaptaient mal aux conditions de vie qui leur étaient faites. Considérés par les autorités de Hongkong comme des immigrants illégaux, les intéressés n'ont pu non plus, au vu des raisons invoquées, être considérés par le HCR comme des réfugiés.

● **INDE : élection du vice-président.** — M. Shankar Dayal Sharma, fervent partisan du premier ministre Rajiv Gandhi, a été élu, le vendredi 21 août, huitième vice-président de l'Union, à l'issue d'un scrutin dont il était le seul candidat. M. Sharma, âgé de soixante-neuf ans, était le candidat du Parti du Congrès-I (au pouvoir) et de l'opposition à un mandat de cinq ans pour le poste de vice-président, après le rejet des 26 autres candidatures indépendantes.

● **TURQUIE : cinq civils tués par des rebelles kurdes.** — Trois enfants et deux adultes ont trouvé la mort, dans la nuit du 20 au 21 août, au cours de l'attaque du village de Dargecit (province de Mardin, sud-est de la Turquie), par des séparatistes kurdes, a annoncé vendredi 21 l'agence de presse turque Anatolie. Mardi dernier, la guérilla kurde avait attaqué le village de Milan (province de Siirt, sud-est du pays) et massacré vingt-cinq civils. — *(AFP.)*

Amériques

Les Etats-Unis de Ronald Reagan

Au pays de l'illusion

WASHINGTON
correspondance

« Il y a quelques mois, j'ai dit au peuple américain que je ne procéderai pas à un échange armes contre otages... Mon cœur et mes meilleurs sentiments me disent encore que c'est vrai, mais les faits et les preuves me disent que ça ne l'est pas... » Ainsi, dans son discours du 4 mars (*le Monde* du 6 mars), le président avait du mal, dans son *mea culpa*, à admettre la dure réalité mise en évidence par la commission Tower.

Ce surprenant passage du discours présidentiel était digne de figurer dans l'imposant livre de Garry Wills écrit avant l'affaire de l'« Irangate ». L'auteur, s'appuyant sur une grosse documentation, apporte en effet des lueurs supplémentaires sur la personnalité de Ronald Reagan, évoque ses traits de caractère, expliquant ainsi indirectement comment ses expériences de jeunesse et de l'âge mur ont conditionné le comportement du septuagénaire. L'image du président telle qu'elle ressort du livre de Garry Wills est celle de l'éternel optimiste restant à l'extérieur des événements et préférant se réfugier dans le monde du *« make-believe »*, dans le monde des chimères et de l'illusion, plutôt que de voir les vérités en face.

Garry Wills, ancien élève des jésuites, universitaire distingué qui enseigna à Yale, a d'abord écrit sur les Grecs et les Romains avant de se concentrer sur les présidents des Etats-Unis, de Jefferson à Kennedy. Il est par excellence un « déboulonneur » d'idoles et n'est pas plus tendre pour Reagan que pour Kennedy. Cette sévérité ne vise pas seulement l'individu Ronald Reagan, mais le peuple américain qui *« l'a produit, élu, réélu et, dans sa grande majorité, adoré... »*. Pour l'auteur, une sorte de complicité associe le président et ses compatriotes, ces *« innocents »* qui aiment à se nourrir d'illusions.

Le président, écrit Garry Wills, les rassure et les confirme dans leur conviction d'être des optimistes, des individualistes, mais aussi des *« craignants-Dieu »*, ayant un destin spécial à accomplir ». *« La popularité du président*, écrit-il, *vient de ce qu'il présente le passé comme si c'était le présent. »* Il ajoute : *« Les Américains se sont entendus pour ne pas mettre en question la vision de Reagan, pas plus que Reagan ne s'est soucié de concilier sa vie réelle avec sa mythologie... »*

Le livre a été vigoureusement attaqué, notamment par l'extrême droite. M. Kristol, un des maîtres à penser des néoconservateurs, pour la plupart, (d'anciens démocrates que l'anticommunisme a poussés à la droite du président Reagan), considère le livre comme un *« réquisitoire contre le président, contre ceux qui l'ont élu et contre l'histoire des Etats-Unis »*. Bref, pour M. Kristol, c'est *« la vengeance d'un intellectuel sans racines... »*.

A l'appui de ses digressions, parfois discutables, Garry Wills a réuni ou repris des éléments d'information significatifs. Dans l'enfance, son désir d'évasion poussa Ronald Reagan à s'écarter de son père, catholique irlandais, commis voyageur malchanceux, trop porté sur le whisky, pour rejoindre l'Eglise de sa mère, Nelle, protestante dévouée. Elle lui enseigna les valeurs traditionnelles, le respect de la loi, les vertus de la discipline et de l'obéissance. Nelle, une femme simple et qui avait des ambitions littéraires, écrivit des saynètes moralisatrices dans lesquelles Ronald fit ses débuts d'acteur.

A l'aise dans le truquage

Il eut l'occasion de confirmer ses dons de comédien dans sa carrière de reporter sportif. Il démontra son aptitude à « bidonner » en décrivant en direct un match de base-ball se déroulant à des milliers de kilomètres à partir de dépêches d'agence, puis en improvisant lorsque le téléscripteur s'enraya. Plus tard, dans le monde de l'illusion, du truquage et des apparences de Hollywood, Reagan devait se sentir parfaitement à l'aise. Dans quelle mesure les rôles qu'il joua influencèrent-ils ses convictions ? Ses apparitions comme agent du FBI ou des services secrets pourchassant les criminels et les espions correspondent bien, selon Garry Wills, à sa conviction qu'il faut un héros solitaire pour sortir d'une situation difficile par une action décisive. Ronald Reagan s'est parfaitement adapté au climat très moral du Hollywood de la fin des années 30, où les divorces étaient rares et les églises toujours remplies. Les producteurs, observant le fameux code de moralité, cherchaient alors des *« symboles de chasteté »* comme Mary Pickford, qui, à la ville, s'habillait en petite fille pour préserver sa très rentable image d'innocence.

« Reagan fut un parfait symbole de chasteté, dont l'innocence ne pouvait se distinguer de l'ignorance », écrit méchamment Garry Wills, en rappelant que, même après son divorce de Jane Wyman, il évoquait toujours avec émotion, dans ses discours, les *« heureux mariages »* de Hollywood... A-t-il trouvé l'inspiration du fameux programme de la guerre des étoiles dans le film *Meurtre dans l'atmosphère*, où il protégeait contre des agents ennemis un « bon » système d'armes, abattant seulement les missiles et non les êtres humains ?

Garry Wills n'apporte rien de très nouveau sur les activités de Ronald Reagan à la tête du Syndicat des acteurs, où il joua un rôle de briseur de grève puis d'informateur du FBI, en dénonçant ceux de ses membres qui, à son avis, participaient à une conspiration communiste pour s'emparer de Hollywood.

Garry Wills reconnaît au président son courage (maître nageur de seize à vingt et un ans, il sauva soixante-dix-sept personnes de la noyade), sa maîtrise dans l'adversité, par exemple au moment de l'attentat dont il fut la victime, son physique plaisant, son charme, son esprit et une voix *« bien travaillée »* pour être douce et rassurante. *« Reagan est le démagogue au message lénifiant adressé à un pays qui ne veut pas être agité mais apaisé... »*, écrit Garry Wills.

L'auteur écrit encore que, *« à la différence de beaucoup d'acteurs, Ronald Reagan n'a jamais voulu devenir metteur en scène »*. D'où sa tendance bien connue à déléguer son autorité pour mieux se concentrer sur sa *« performance »* de grand communicateur. Mais il observe que Reagan est plus fragile qu'il ne paraît ; il a toujours besoin d'être encouragé, d'être protégé des tensions et des doutes.

Dans sa campagne pour le poste de gouverneur de Californie, en 1966, une société appelée Basico, avait la responsabilité de lui épargner fatigue et stress et de l'amener, toujours reposé, devant ses auditoires. Au cours des dernières années, cette mission de protection fut assurée avec autorité par Nancy, sa femme.

HENRI PIERRE.

★ Reagan's America. Innocent at Home, par Gary Wills. Doubleday 1987.

Un « marine » de l'ambassade à Moscou reconnu coupable d'espionnage

Un ancien garde de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, le sergent des « marines » Clayton Lonetree, a été reconnu coupable d'espionnage au profit de l'URSS, le vendredi 21 août, par une cour martiale, à Quantico (Virginie). Premier « marine » à avoir été déféré en cour martiale pour espionnage, le sergent Lonetree, vingt-cinq ans, risque la réclusion à perpétuité. La sentence devrait être prononcée le lundi 24 août.

Après plusieurs heures de délibérations, le jury l'a reconnu coupable de treize des chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Le sergent a été ainsi convaincu d'avoir transmis des documents secrts à un agent du KGB, Alexei Yefimov, dit « Oncle Sacha », après avoir été séduit par une traductrice soviétique de l'ambassade américaine. Lonetree a également été reconnu coupable d'avoir révélé au KGB, contre une somme de 3 500 dollars, l'identité de neuf agents de la CIA et de ne pas avoir rapporté à ses supérieurs ses contacts avec des Soviétiques au cours de son séjour à Moscou de septembre 1984 à mars 1986.

Le chef d'accusation le plus grave, celui d'avoir laissé pénétrer de nuit des agents soviétiques dans des « zones sensibles » de l'ambassade, a été abandonné.

NICARAGUA

Managua refuse le dialogue avec la Contra

A l'issue de cinq heures de discussions avec le président salvadorien Napoleon Duarte, les dirigeants de la Contra nicaraguayenne ont fait savoir, le vendredi 21 août, qu'ils avaient répondu favorablement à l'appel du président Duarte en faveur de l'ouverture de pourparlers de paix avec le gouvernement sandiniste de Managua. La Contra propose ainsi au régime sandiniste une rencontre au plus haut niveau, à la date du 15 septembre, jour des fêtes nationales du Nicaragua et du Salvador.

A Caraças, le Père Manuel d'Escoto, chef de la diplomatie nicaraguayenne, déclarait aussitôt, ainsi qu'il l'a déjà fait à plusieurs reprises, que toute négociation avec la guérilla lui paraissait exclue, sauf si la négociation se tenait avec *« les plus hautes instances des « contras », le président Ronald Reagan et son secrétaire d'Etat, George Bush. Si Reagan dit en public : « Je suis un » contra », pourquoi ne pas parler avec lui ? C'est lui le chef de l'équipe, c'est lui qui les paye... »*

De son côté, le président nicaraguayen Daniel Ortega, qui intervenait devant des représentants des Mouvements des non-alignés à Managua, s'est borné à appeler une nouvelle fois les Etats-Unis à ouvrir des pourparlers de paix avec son gouvernement, sans faire la moindre allusion à l'offre des « contras ».

Dans la déclaration publiée après leur rencontre avec le président Duarte, les sept membres du directoire de la politique qu'accompagnait leur chef militaire, l'ex-colonel somoziste Enrique Bermudez, précisaient toutefois que ce premier accord de principe d'une solution négociée avec Managua n'intervient qu'en échange d'une proposition du président salvadorien d'entamer, de son côté, des négociations avec sa propre opposition armée. Enfin, selon Alfredo Cesar, l'un des dirigeants de la Contra présent aux discussions, si la Contra accepte « publiquement » les grandes lignes du plan de paix signé, le 7 août dernier à Guatemala, il n'est *« pour l'instant pas question de déposer les armes »*. *« Cette décision ne pourra intervenir*, déclarait-il, *que postérieurement à un accord d'ensemble. »* Enfin, les sept chefs de la Contra ont également confirmé qu'ils tiendront dans quelques jours — en principe le jeudi 27 août — la « réunion de travail » avec le président Reagan qu'avait annoncée la Maison-Blanche en début de semaine. *(Reuter, AFP.)*

L'université d'été des jeunes socialistes et la préparation de l'élection présidentielle

M. Fabius brosse le portrait du candidat pour 1988

M. Laurent Fabius était, le vendredi 21 août, l'invité principal de l'université d'été que le Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) réunit à Villeneuve-lès-Avignon.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
de notre envoyé spécial

« En un temps où la politique se résume souvent à de petites phrases, je me situerai sur un autre plan. » Aux premiers mots, M. Fabius a donné le ton. L'occasion offerte par les nouvelles petites phrases de M. Rocard était trop belle pour que l'ancien premier ministre ne s'en saisisse pas, afin de peaufiner, par contraste, son image d'« anti-Rocard » à l'intérieur du PS : encore plus calme, si c'est possible, que d'habitude, écouté, comme à l'accoutumée, dans un silence religieux, ciselant des phrases imagées – *« Nous vivons dans un univers où certains pays d'Asie considèrent que les Japonais sont des paresseux »*, – M. Fabius n'est pas sorti de son registre, mais il en a déployé toute l'étendue.

De ce discours « planétaire », les partisans de l'ancien premier ministre auront retenu, comme d'habitude, la clarté de l'analyse et de l'expression. Ceux qui sont réfractaires à ce langage lisse l'ont trouvé ennuyeux et incapable d'incarner une grande espérance. *« Un robinet d'eau tiède »*, aurait peut-être dit M. Mauroy, un robinet en tout cas au débit parfaitement réglé...

M. Fabius est revenu sur la plupart des thèmes qui forment la trame de son discours : la priorité à l'éducation et à la formation, la nécessité de l'Europe, la montée des problèmes de société (surarmement, sous-développement, maladies, pollution, fanatismes), la solidarité, le refus de l'exclusion. Il n'a pas oublié son slogan, *« moderniser et rassembler »*, et a souligné la nécessité, pour les socialistes, de dégager un *« large consensus »* sur les questions de société.

« A travers ces orientations et ces interrogations (...), a précisé l'ancien premier ministre, *peut se dessiner un nouveau paysage, moins déchiré, plus rassemblé. Il y aura une majorité, oui ; et je pense qu'elle sera constituée dans la foulée de l'élection présidentielle pour soutenir l'action du chef de l'Etat ; mais une majorité sans manichéisme. Evitons que les bonnes idées ne soient fusillées avant même d'être sorties de la tranchée. Une des grandes leçons que j'ai retenues de mes fonctions, c'est que le rassemblement sera indispensable pour affronter le nouveau siècle. »*

Passage remarqué du discours de M. Fabius : celui qui touche à l'élection présidentielle, moins pour sa proposition d'instituer un mandat de cinq ans renouvelable une fois – *« Sept ans, c'est trop long pour un président médiocre, et c'est trop court pour un très bon »* – que pour son portrait-robot du bon candidat. Un portrait-robot qui s'appliquait d'abord à M. Mitterrand, dont M. Fabius a de nouveau souhaité la candidature, mais qui, à l'évidence, dessinait aussi le profil d'un éventuel autre candidat.

L'esprit d'unité

Les amis de M. Fabius ont trouvé que ce portrait ressemblait fort peu à M. Rocard, et beaucoup à leur chef de file. Les qualités qu'il *« faudra posséder à la tête de l'Etat »* ? *« Elles répondent*, souligne M. Fabius, *à la nature même des problèmes que j'ai abordés : la sûreté de jugement, l'expérience, la capacité à refuser les exclusions et à saisir les nouvelles chances ; enfin, l'esprit d'unité. »* Et cette remarque, volontairement « mitterrandienne » à propos des *« incertitudes »* de 1988 : *« Celles qui portent sur les personnes ne peuvent pas, on le sait bien, être levées dès maintenant, et ce serait une erreur, en étant trop pressés, de refuser le temps au temps. »*

Cette référence à un thème cher à l'actuel président de la République ne doit évidemment rien au hasard. M. Fabius, qui nourrit depuis longtemps l'ambition de recueillir l'héritage de M. Mitterrand, veut aujourd'hui, à en croire son entourage, calquer sa démarche sur celle du président : ne se fermer aucune porte, rester libre de saisr toutes les occasions.

C'est ainsi qu'on répond, parmi les proches de M. Fabius, à l'éternelle question : l'ancien premier ministre sera-t-il candidat dans le PS, face à M. Rocard, si M. Mitterrand ne l'est pas ? Son entourage observe que l'effritement dans le parti de la position de M. Rocard justifie la démarche de M. Fabius, l'encourage et renforce sa propre position. Mais si M. Fabius (dont M. Rocard vient *« opportunément »* de rappeler le rôle dans la désagréable affaire Greenpeace et dans celle du *« trouble »* polonais) juge préférable, le jour venu, de ne pas participer à la course, soit parce qu'il craint de ne pas prouver sa capacité à « rassembler », soit parce qu'il ne souhaite pas participer à une éventuelle foire d'empoigne, il ne s'interdit pas de renoncer. C'est pourquoi l'ancien premier ministre s'est, une nouvelle fois, employé à montrer qu'il a la carrure qui convient pour un candidat du PS à l'Elysée. Mais c'est aussi pourquoi il ne veut, selon son entourage, donner aucun *« coup d'accélérateur »* à cette démonstration.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Querelle d'appareil au MJS

Comme tous les mouvements de jeunesse rattachés aux partis politiques, le Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) est aussi une école d'apparatchiks. En marge de l'université d'été, les stagiaires se sont réunis à huis clos pour évoquer quelques perspectives politiques (notamment l'organisation d'une campagne pour l'inscription sur les listes électorales), mais aussi de délicates affaires internes.

Le statut bâtard d'autonomie partielle qui est celui du MJS depuis le congrès socialiste de Lille crée un certain malaise, et un texte « basista » circule, qui demande une vraie autonomie pour le MJS. En outre, une partie des jeunes du courant AB (mitterrando-mauroyiste) semblent renâcler devant le fait que Jack Lang, secrétaire national à la jeunesse, s'appuie sur une équipe qui se situe dans la mouvance de SOS-Racisme et constitue le fer de lance des anti-autonomistes au sein du MJS.

Une partie des contestataires du courant AB pourraient, dit-on, être tentés de s'allier soit aux rocardiens, soit à l'ex-CERES, soit aux deux, pour mettre en minorité cette mouvance. Cette querelle feutrée s'étend à la personnalité du porte-parole que va se donner le MJS. Ce ne sera pas Mme Claire Dufour, qui fait partie, à l'intérieur du courant A, des amis de M. Jospin et qui est longtemps passée pour le futur porte-parole du MJS mais vient de prendre des responsabilités à l'UNEF. Ce poste pourrait maintenant revenir à une jeune socialiste membre de la mouvance de SOS-Racisme, Mme Thaïma Samman, mais M. Lang n'a encore rien décidé.

J.-L. A.

M. Jospin veut calmer les « impatiences » des socialistes

(Suite de la première page.)

Son *« trouble »* polonais, exprimé lors de la visite du général Jaruzelski au chef de l'Etat, avait été, à l'époque, interprété comme un coup bas porté au « père » par un fils trop pressé de recueillir l'héritage. M. Laurent Fabius chante donc aujourd'hui sans retenue les louanges de celui qu'à l'Elysée on appelle, sans fausse pudeur, le *« père de la nation »*.

M. Lionel Jospin se place d'un autre point de vue. Premier secrétaire du PS, il doit maintenir l'unité de son parti dans cette période troublée – M. Jospin hume une *« atmosphère de vestiaire avant la course »* – et obtenir qu'il se mobilise sans défaillance, le moment venu, quel que soit le candidat. Afin de mettre les meilleures chances de son côté, il convenait d'abord de tordre le cou aux rumeurs selon lesquelles sa succession à la tête du Parti socialiste était ouverte. Il devait le faire samedi, à Villeneuve-lès-Avignon, devant les jeunes militants socialistes : *« Ma fonction est de rassembler, de renforcer, de préparer le Parti socialiste. Je le ferai. »*

Il n'a pas, pour l'instant, d'ambition présidentielle et doit gérer au mieux le « cas Rocard ». Le député des Yvelines est placé dans la situation délicate du vice-candidat qui fait campagne sans savoir s'il sera seul à porter les couleurs de sa formation, ce qui le contraint à se distinguer de ses amis sans rompre pour autant. C'est à lui que s'adresse le portrait-robot dessiné par M. Jospin. Le candidat du premier secrétaire doit *« rassembler les socialistes »* afin de *« rassembler les autres »*, montrer qu'il est *« quelque chose de plus que le PS et non pas quelque chose de moins »*, manifester son *« respect total »* envers le parti dont il est issu. Selon M. Jospin, ces conditions ne sont pas seulement nécessaires pour devenir le candidat des socialistes. Elles sont *« aussi nécessaires pour gagner »*.

On sait que M. Jospin a un gros faible pour M. Mitterrand. Mais ses propos ne sont pas un désaveu complet pour M. Rocard, ni l'expression d'un refus de sa candidature. Ils ont valeur tout au plus d'avertissement supplémentaire, de conseil en quelque sorte. *« Pas d'impatience. On se calme, on a le temps »*, dit M. Jospin en affirmant que, pour ce qui le concerne, il est décidé à rester *« calme pour dix »*. Cet appel s'adresse à M. Rocard mais également à tous ceux qui invitent le président de la République à annoncer sa décision au plus tôt. Le chef de l'Etat paraît décidé à résister à ces pressions, qui ne l'étonnent pas. Il se déterminera publiquement le plus tard possible afin, s'il passe la main, que son autorité à la tête de l'Etat ne soit pas piétinée par les ambitions des prétendants à la succession et, s'il l'est, de ne pas perdre son crédit au fil d'une campagne trop longue.

Le chef de l'Etat est déjà considéré comme un président-candidat par l'opposition, qui souhaite, en tout cas, le faire passer pour tel aux yeux des Français. Cette volonté de réduire le président de la République à une dimension « politicienne » s'est manifestée concrètement pour la première fois samedi. Les conseillers généraux UDF et RPR des Alpes-de-Haute-Provence ont refusé d'assister à l'inauguration, par M. Mitterrand, de la nouvelle préfecture de Digne. M. Mitterrand s'attendait à ce genre de manifestation, comme il prévoit aussi une campagne orchestrée sur son âge. M. Monory, ministre de l'éducation nationale, ayant souligné récemment que M. Mitterrand aurait quatre-vingts ans au terme d'un second mandat (il en aurait en fait un peu moins de soixante-dix-neuf), le président de la République a remarqué en privé : *« Ce n'est pas de la bonne communication politique. M. Monory aurait dû dire : M. Mitterrand aura cent ans en 2016. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

A la cour d'appel de Paris

La demande de remise en liberté de M. Yves Chalier est rejetée une nouvelle fois

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean-Pierre Henne, a refusé une nouvelle fois de remettre en liberté M. Yves Chalier, inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, en confirmant l'ordonnance rendue le 24 juillet dernier par M. Etienne Guilbaud, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, remplaçant M. Jean-Pierre Michau, le magistrat instructeur, actuellement en congé.

Lors de l'audience de la chambre d'accusation, le 19 août, les avocats de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, Mes Grégoire Triet et Xavier de Roux, avaient souligné que leur client se trouvait être le seul inculpé encore détenu (il est en prison depuis neuf mois) dans une instruction qui touche à sa fin, avant de rappeler qu'il s'était présenté à la justice spontanément, le 16 novembre 1986, et qu'il offrait toutes les garanties de représentation.

Etat de santé inquiétant

En outre, les avocats estimaient que M. Chalier n'apparaissait plus comme le personnage principal de l'affaire du Carrefour du développement depuis l'ordonnance rendue par M. Michau le 6 mai dernier et par laquelle le magistrat se dessaisissait d'une partie du dossier concernant M. Christian Nucci au profit de la Haute Cour de justice.

Enfin, les défenseurs avaient insisté sur l'état dépressif extrême dans lequel se trouverait leur client, en s'appuyant sur un avis du docteur Gineste, médecin psychiatre du CHU de Villejuif, selon qui une tentative de suicide ne serait pas à exclure.

Dans son arrêt rendu le vendredi 21 août, la chambre d'accusation considère que la comparaison du sort de M. Chalier avec d'autres personnes impliquées dans l'affaire n'est *« pas pertinente »* et estime que son état de santé n'est pas tel qu'il ne puisse recevoir les soins nécessaires tout en restant en détention.

M. P.

Deux plaintes contre le maire d'Angoulême seront instruites par la cour d'appel de Bordeaux

ANGOULÊME
de notre correspondant

Depuis plusieurs mois, un chômeur angoumoisin, M. Marcel Dominici, diffuse des tracts mettant en cause la gestion de M. Jean-Michel Boucheron, député et maire d'Angoulême (PS). Les accusations sont devenues peu à peu plus précises, et M. Dominici a fini par déposer deux plaintes auprès du doyen des juges d'instruction d'Angoulême pour détournement de fonds publics.

La première concerne les subventions versées par la ville au Centre international des techniques d'expression locale (CITEL) dont le maire est président ; la seconde porte sur les rapports avec l'OFRES, une société spécialisée dans la réalisation de publications locales socialistes, dont le dernier gérant est l'ancien responsable des relations publiques de la ville.

Le maire étant, de par ses fonctions, officier de police judiciaire, c'est la Cour de cassation qui devait choisir la juridiction compétente pour instruire ces plaintes, ce qu'elle a fait les 1er avril et 27 mai derniers, en désignant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux.

Cependant, ses arrêts n'ont été notifiés aux intéressés que mardi 18 août.

Entre-temps, le maire avait contre-attaqué en portant plainte en diffamation contre M. Dominici. Le tribunal correctionnel d'Angoulême a rendu son jugement le 22 juillet. M. Jean-Michel Boucheron est débouté et condamné aux dépens. Il a fait appel (*le Monde* du 24 juillet).

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

Trois semaines avant le référendum

Les forces de l'ordre ont dispersé deux rassemblements d'indépendantistes en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre correspondant

Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a commencé, le samedi 22 août, sa campagne de manifestations pacifiques, et interdites, afin d'exprimer son opposition au référendum d'autodétermination prévu pour le 13 septembre. Des attroupement se sont formés sur l'ensemble du territoire, en particulier sur la côte est – à forte concentration mélanésienne – rassemblant, selon les sources officielles, un total de deux mille trois cents personnes, tandis que les indépendantistes avancent le chiffre d'environ six mille.

Les manifestants se sont partout heurtés au dispositif des forces de l'ordre omniprésent (mille cinq cents gendarmes mobiles en brousse, cinq cents CRS à Nouméa) et extrêmement rigoureux, ce qui a eu pour effet de limiter considérablement leur marge de manœuvre. Dans le courant de l'après-midi, la gendarmerie ne signalait plus aucun cortège sur les axes routiers de l'île, les manifestants ayant été contraints de refluer à l'intérieur des tribus ou sur des terrains de sport.

Les seuls incidents notables ont éclaté à Thio et à Nouméa. Dans la cité minière de la côte est, les gendarmes ont dû faire usage de grenades lacrymogènes pour disperser environ trois cents manifestants avant de procéder à cinq interpellations, dont celle de M. Yeiwéné Yeiwéné, président de la région des îles Loyauté et numéro deux du FLNKS, qui a été relâché peu après.

A Nouméa, l'intervention des forces de l'ordre a été plus violente. Deux cents militants s'étaient regroupés en milieu de matinée au centre-ville après avoir usé d'un stratagème qui leur a permis de tromper la vigilance policière. Jouant les badauds, flânant mollement le long des vitrines, ils ont subitement afflué en l'espace de quelques minutes vers la place des Cocotiers. Le temps que les forces de police (CRS et corps urbain) se déploient pour les encercler, les manifestants avaient déjà formé un manège tournoyant silencieusement autour d'un buisson de bougainvillées et brandissant des ballons verts, bleus, rouges et jaunes (les couleurs du drapeau de Kanaky).

Les consignes pacifiques lancées par l'état-major du FLNKS ont été respectées à la lettre, mais la manifestation était illégale, les responsables de la police locale, après avoir fait les sommations d'usage, ont ordonné la dispersion. L'attroupement s'est alors transformé en *sit-in*. Les forces de l'ordre ont chargé la foule, matraquant les manifestants à terre et provoquant une débandade générale. Les militants indépendantistes se sont alors repliés dans la banlieue populaire de Montravel où, vers midi (heure locale) ils se sont dispersés dans le calme. Selon la police, dix manifestants ont été blessés au cours de la charge. Les forces de l'ordre ont interpellé deux personnes, dont M. Elie Poigoune, le fondateur du Parti de libération kanake (PALIKA), – une des composantes du FLNKS.

« La France n'a rien à envier à l'Afrique du Sud » a déclaré M. Tjibaou à l'AFP après la dispersion de cette manifestation qu'illustre, selon lui, *« le dérapage totalitaire du gouvernement actuel »*.

FREDERIC BOBIN.

Le retour de « Monsieur K »

Rouge, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) annonce, dans sa dernière livraison, que *« pour la première fois, le comité parisien de la libération de Paris a invité Maurice Kriegel-Valrimont (...) à prendre la parole »* lors de la célébration du quarante-troisième anniversaire de la libération de la capitale, qui se déroulera le samedi 5 septembre à 16 heures, place du 18-juin, devant la gare Montparnasse.

« Monsieur K », qui nous a confirmé cette information, est le seul survivant – Pierre Villon et Jean de Vogüé ont disparu – de la direction militaire nationale des FFI. Ancien vice-président de la Haute Cour de justice, député de Meurthe-et-Moselle de 1946 à 1958, entré au comité central du PCF en 1947, il en fut écarté en 1961. Il faisait ainsi les frais du procès politique intenté pour khrouchtchévisme et pro-gaullisme, par la direction, au *« groupe Casanova-Servin-Kriegel-Valrimont »*, dont il est le seul survivant.

Homme discret, âgé de soixante-treize ans, il avait déclaré au *Monde* du 9 avril 1986, dans une interview critique pour la direction actuelle du PCF : *« Le courant révolutionnaire ne disparaîtra pas dans les sables. »* Il faisait ainsi référence aux « rénovateurs » dont il se sent proche.

« Monsieur K » a été invité à cette cérémonie commémorative, à laquelle il n'avait plus participé depuis 1961, par M. André Tollet, généralement considéré comme un fidèle de la direction du PCF.

Communication

Des décisions de la CNCL

Cinq radios parisiennes repêchées

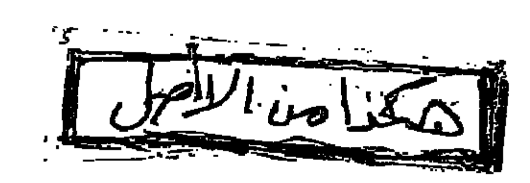
Réunie vendredi 21 août en assemblée plénière, la CNCL a procédé à une série de décisions concernant à la fois les radios locales parisiennes, l'extension de la 5 et de M 6 et l'organisation de la campagne électorale sur l'antenne de RFO en Nouvelle-Calédonie.

● **Radios FM parisiennes.** – Constatant qu'elle disposait de deux nouvelles fréquences (celle accordée il y a un mois au projet Radio-Bourse-Affaires-Emploi aujourd'hui repoussé et l'une des deux fréquences utilisées par France-Culture), la CNCL a autorisé deux nouveaux regroupements de radios : Radio-Aligre-Ici-et-Maintenant et Futur-Génération (ex-Fréquence-gaie)-AAIM. Un repêchage de dernière heure pour des radios connues, souvent même décrites comme les « historiques » de la FM parisienne. La CNCL a également autorisé Radio-Asie, la station de la communauté asiatique à Paris, à se joindre à ce projet du chroniqueur du *Figaro-Magazine*, Jean Ferré, Radio-Courtoisie. En Seine-et-Marne, Radio-France-Coopération pourra également rejoindre Radio Télé-Ile-de-France. Une nouvelle séance de la CNCL au milieu de la semaine prochaine devrait permettre de résoudre une petite poignée de problèmes en suspens, et notamment celui d'Europe 1.

● **Extension de la 5 et de M 6.** – La Commission a autorisé pour ces deux chaînes la mise en service d'émetteurs au mont Pilat (avec une zone de couverture étendue de Mâcon à Valence) et au puy de Dôme (desservant l'Auvergne et le Bourbonnais). Parallèlement, elle a lancé des appels à candidature pour l'attribution d'une fréquence à Brive et d'une autre à Besançon, ainsi que pour l'autorisation de décrochages locaux.

● **La campagne officielle pour le référendum de Nouvelle-Calédonie.** – Les trois partis qui ont été habilités à participer à la campagne radiotélévisée par la commission de contrôle se répartiront ainsi les temps d'émission : Front national, 15 minutes ; Libération kanake socialiste (LKS), 20 minutes ; Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), 25 minutes. Les indépendantistes du FLNKS avaient annoncé qu'ils refusaient de participer à cette campagne. La CNCL précise que la représentativité des trois partis a été appréciée *« au vu non seulement de leur représentation dans les institutions territoriales et régionales, mais également au regard de leur importance respective dans les conseils municipaux »*. Elle affirme avoir aussi tenu compte de *« la nature de la consultation »* afin qu'un équilibre relatif soit donné aux deux thèses qui s'affrontent.

● La CNCL a prorogé les autorisations provisoires d'exploiter un réseau câblé à Sèvres, Suresnes, Saint-Cloud, Mantes-Limay et Rennes. Elle a enfin chargé un groupe de travail d'étudier dans les plus brefs délais les problèmes posés par l'introduction du télé-achat dans les programmes télévisés, cette formule permettant d'acheter, par l'intermédiaire du téléphone ou du minitel, des produits présentés lors d'émissions télévisées.





Culture

Fermeture du musée d'art contemporain Prince Murat

La collection d'art contemporain du prince Joachim Murat, constituée de près de huit cents tableaux et sculptures des années 60 à nos jours, sera vendu aux enchères publiques les 12 et 13 octobre prochain, à l'hôtel Drouot, à Paris. *C'est la fin du musée Prince Murat*, installé au château de Nointel (Val d'Oise), le seul musée d'art de l'Europe contemporaine qui fût réellement privé.

Le musée Prince Murat abritait presque toutes les tendances de l'art actuel depuis 1960, *« excepté le transavant-gardisme et l'art pauvre »*. On y trouvait des représentants de l'abstraction lyrique avec Olivier Debré, Soulage, Tapiès ; des artistes de la tendance superhumaniste avec Eric Scott, Mike Francis ; on découvrait également dans ce musée qui n'avait de guide que l'inspiration du goût, des morceaux d'hyperréalisme avec Erro, Fromenger, Cueco ; des représentants de l'art fantastique, avec Pourmeyrol, Roland Cat, Guiguer ; également des œuvres de l'Ecole de figuration critique et narrative signées Danville, Picard, Birga ; enfin des représentants de l'art publicitaire et de la bande dessinée avec Peyrolle, Gourdon, Pichard, Giraud.

« Les Français sont conservateurs et trop peu motivés par l'art vivant, surtout s'il est installé à 30 kilomètres de Paris », estime le prince avec le sentiment du devoir accompli mais aussi avec beaucoup de regrets. *« Nous espérions accueillir 40 000 à 50 000 visiteurs par an et nous n'en avions que 12 000 ; la fréquence allait même déclinant malgré une bonne couverture médiatique ; il n'était plus possible dans ces conditions de continuer, d'autant que ne bénéficiant d'aucune aide de l'Etat j'étais seul à subventionner le musée. »*

JACQUES LALLAIN.

La SACEM au Salon de la musique

La Salon de la musique se tiendra cette année du 15 au 20 septembre à la Grande Halle de La Villette. La SACEM s'associe à cette manifestation pour la première fois, afin de mieux informer le public de ses activités de promotion et de protection des œuvres et des auteurs. Elle mettra à disposition son catalogue et présentera une exposition « Du phonogramme au disque laser ».

Des photographes tels que Jean-Pierre Leloir exposeront des photos d'artistes en concert, et le Musée international du Conservatoire de paris présentera une collection de saxophones anciens. Sont prévus également un Festival du film musical et les habituels concerts regroupés par thèmes : cordes, accordéon, cuivres et percussions-clavier. Les « étoiles » du Salon seront décernées aux meilleurs interprètes de l'année, toutes disciplines confondues, et le meilleur vidéo-clip français récompensé par le Clip d'or. Un studio d'enregistrement permettra au visiteur de réaliser son propre vidéo-clip, et un radio-crochet sera organisé.

EXPOSITIONS

Un mammouth au bois de Boulogne

« Eléphantillages »

« Les éléphants sont de retour ! », *pourraient s'exclamer les enfants qui entrent aujourd'hui au jardin d'acclimatation au bois de Boulogne, et qui voient, au Musée en herbe, une exposition appelée* « Eléphantillages ».

Les éléphants sont de retour, puisque à l'époque glaciaire, il y a environ un million d'années, les éléphants, tout au moins leurs arrière-grands-pères, les mammouths, se promenaient comme chez eux à Paris, enfin dans les mousses, les glaces, les forêts, les lacs, qui allaient devenir plus tard le jardin du Luxembourg ou le boulevard des Capucines.

Les trois gouvernantes de choc qui dirigent le Musée en herbe, Mme Sylvie Girardet, Claire Merleau Ponty, et Anne Tardy, ont l'habitude de s'appuyer sur des livres qu'aiment les enfants pour leur ménager des expositions passionnantes, à la fois claires, vivantes, drôles, et en fait extrêmement sérieuses, car elles ne font rien sans le concours des savants, chercheurs, spécialistes et praticiens les plus avertis.

L'exposition précédente se recommandait d'Astérix pour promener les jeunes visiteurs dans un village gaulois : ils pouvaient moudre et faire cuire du vrai blé gaulois (cultivé à partir de grains trouvés dans des sépultures) ; ils pouvaient teindre de la laine gauloise en faisant bouillir des coquillages, des fleurs, que l'on trouvait en Bretagne du temps d'Astérix.

Moeritherium et Platybebelodon

En ce mois d'août 1987, ce sont les albums de Babar qui ont propulsé l'exposition *« Eléphantillages »*. Tous les devanciers des éléphants sont là, depuis l'ancêtre numéro un, le *Moeritherium* (il y a 45 millions d'années) qui ne mesurait que 70 centimètres de haut et qui habitait l'Afrique, jusqu'au mammouth européen, en passant par le Platybelodon (18 millions d'années, 1,65 mètre) qui avait une gueule en forme de pelle à gâteau, et le Gomphotherium (11 millions d'années, 1,85 mètre) qui avait quatre *défenses*.

L'exposition raconte leur vie, leurs repas, leurs lieux d'élection. Il y a aussi une grande « tente », retrouvée en Sibérie, faite avec des défenses, des os, des peaux de mammouth.

Mais l'attraction principale est un mammouth grandeur nature, bien campé dans son manteau de fourrure et derrière ses défenses géantes, qui reste là, bien sagement, au beau milieu d'une pelouse. Il n'est pas vivant, mais tout comme. Aussi bien naturalisé que le perroquet de Flaubert. Comme on croirait qu'il va parler, ou plutôt barrir, nous l'avons interviewé.

– Bonjour.

– *Zdravsvouité.*

– Vous êtes russe ?

– *Sibérien.*

– Monsieur ou madame ?

– *Monsieur.*

– Monsieur qui ?

– *Doudinka.*

– C'est un nom de fille.

– *C'est le nom du village, sur l'Ienissei, où l'on m'a trouvé, à 20 mètres sous la glace, en 1930.*

– Vous mesurez ?

– *3,40 mètres si je me tiens droit.*

– En Afrique, les éléphants atteignent souvent 4 mètres.

– *Je sais, mais l'éléphant indien fait péniblement 2,5 mètres. Et puis la taille n'est pas tout. Il y a eu de grands mammouths, dans notre histoire, qui n'étaient pas grands. Savez-vous qu'il a existé, en Asie, des éléphants nains ?*

– Non ?

– *C'est pourtant vrai.*

– Il me semble que votre défense gauche est moins longue que votre défense droite, et même, si vous permettez, moins « flambant neuve ».

– *Evidemment, je suis gaucher ! Il y a au moins la moitié des éléphants qui sont gauchers, et comme la défense nous sert à creuser la terre, à casser les branches, ça use, non ?*

– Vous êtes de mauvaise humeur ?

– *Je suis d'une humeur de mammouth.*

– Content d'être là ? Vous vous sentez bien ?

– *Oui et non. Je me suis fait un peu avoir. C'est un monsieur l'air bien honnête, il s'appelle Yves Coppens, qui est venu me trouver, au printemps. Les copains m'ont dit : tu peux lui faire confiance, il est membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Il m'a proposé de figurer dans cette exposition, qu'il m'arrangerait un coin de nature, au soleil. Je me méfiais, parce que ma grand-mère, qui avait appris le français à Saint-Pétersbourg (elle avait fait un séjour au jardin zoologique), m'avait dit qu'elle avait lu dans* Note conjointe, *de Charles Péguy que les professeurs au Collège de France sont plutôt des arrivistes, des sauteurs. Mais ce monsieur Coppens n'avait pas l'air de ça et sur les mammouths, j'ai bien vu qu'il savait tout.*

Des dents de 4 kilogrammes

– Et vous regrettez d'être là ?

– *J'avais peur d'avoir trop chaud, mais non, on a eu un été pourri, jusqu'ici, alors c'était supportable. Et puis les enfants sont gentils, ils viennent me caresser doucement, quelques-uns m'ont reproché de ne pas porter « un costume d'une agréable couleur verte » comme, paraît-il, leur Babar, mais ce n'est pas méchant.*

– Alors, qu'est-ce qui ne va pas ?

– *Le bain et la bouffe.*

– On ne vous donne pas de salade ?

– *Ils n'ont rien prévu. Il faut que j'attende la nuit, pour aller en cachette manger des feuilles de platane, de marronnier, sur le boulevard Maurice-Barrès. Ça ne me laisse pas le temps d'avoir un régime normal. C'est très long, de mâcher des plantes, même avec des dents d'éléphant, qui pèsent 4 kilos. Vous savez très bien qu'à table, vous-même mettez quatre fois plus de temps pour mâcher de la scarole que du contre-filet. Un éléphant rumine, en moyenne, vingt heures sur vingt-quatre. Et l'eau ! Il me faut comme à mes frères 100 litres d'eau par jour.*

– Vous disiez : le bain ?

– *Oui, les éléphants se baignent beaucoup, nous avons la peau épaisse (4 cm) mais sensible. Il nous faut être propres. Une nuit, je suis allé voir la Seine, derrière le champ de courses, par là-bas* (il montre avec sa trompe) : *elle est sale. J'ai voulu me tremper dans le lac du bois de Boulogne, qui est plus clair, j'ai manqué de me faire une entorse : dans le fond de l'eau c'est plein de trucs, des pianos, des réfrigérateurs, des vieilles motos, les Parisiens ne sont pas raisonnables.*

– Vous retournerez à Doudinka, un jour ?

– *Oui, peut-être, avec leur glasnost j'espère obtenir enfin mon visa. »*

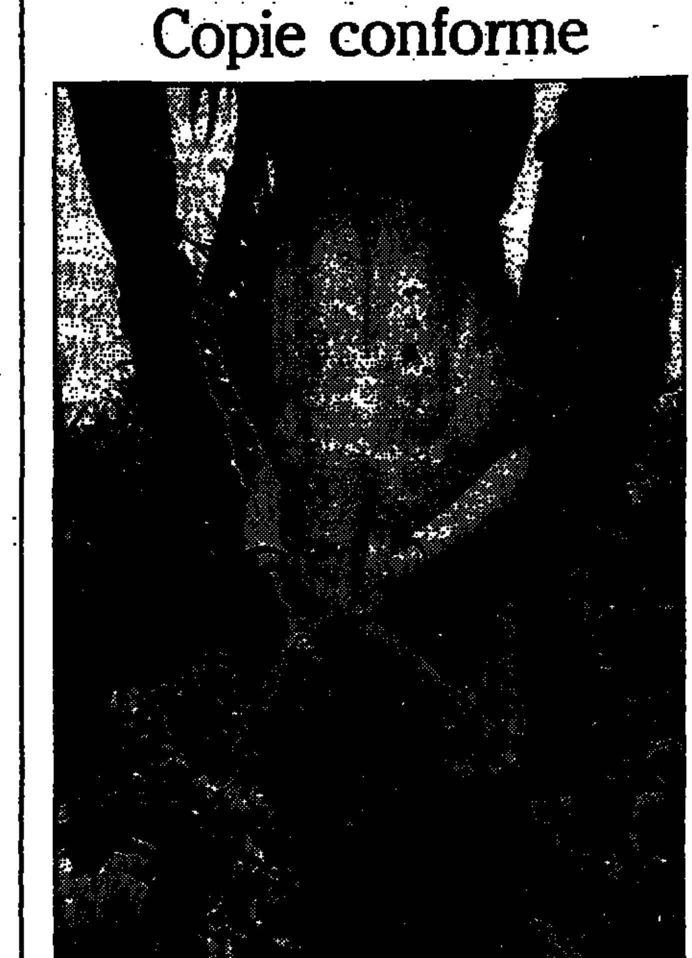
MICHEL COURNOT.

★ Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, tous les jours de 10 heures à 18 heures.

PHOTO

Au palais de Tokyo

Copie conforme



Phil Lefaure : « Jardin exotique » (Monaco, 1984).

Institué par le CNP, « Moins Trente » a permis la découverte de créateurs tels Dolémieux et Faigenbaum en 1983, Marc Le Méné, Xavier Lambours, Didier Morin et Quentin Bertoux en 1985. De l'avis même du jury, 1987 ne fut pas une grande année. Une seule salle accueille désormais les quatorze lauréats sélectionnés parmi plus de trois cent cinquante dossiers alors qu'il y en avait trente voici deux ans. Phil Lefaure (25 000 F) et Xavier Navatte (15 000 F) se partagent assez logiquement les premiers prix. Mais en fait il n'y a pas de quoi s'enthousiasmer.

Sous-estimant la capacité d'émotion et d'étonnement, c'est avec un mimétisme innocent que s'ébrouent de bonne foi mais sans trop de personnalité la plupart de ces jeunes opérateurs qui semblent avoir adopté la ressemblance et la conformité pour premier principe créateur. Si l'on note un net recul du flou, on dénombre par légions les suiveurs de William Klein, Bruce Gilden et Larry Fink. Expressionnistes, le sont aussi ceux qui imitent Lerski, Appelt ou Friedlander. Echappent à ce constat le travail extrêmement fin, faux sépia, de Pierre Olivier Deschamps ; Gilles Tellier, présenté récemment à 666 ; Xavier Navatte, encore inspiré par Witkin.

Et, bien sûr, Phil Lefaure, qui, dans la lignée de Karl Blossfeldt, saisit la cicatrisation des arbres en maîtrisant avec intelligence son sujet. Vu la discutable absence de Gilbert Fastenaekens, Françoise Huguier, décidément à la page cet été, expose seule ses travaux de mode et reportage, prix Kodak de la critique photographique. Elue parmi dix dossiers, Agnès Bonnot est le trente-deuxième prix Niepce, décerné à titre honorifique par l'association Gens d'image. C'est un régal de revoir dans leur format original ses gros plans de chevaux que complètent une série de portraits dont le plus expressif est assurément celui de dos du directeur des éditions du Seuil, Michel Chodskiewicz.

PATRICK ROEGIERS.

★ Troisième Biennale de la Jeune photographie en France : Moins Trente, prix Niepce, prix Kodak, palais de Tokyo, 13, av. du Président Wilson, Paris 16e, jusqu'au 7 septembre.

ARCHITECTURE

Dans le quartier des docks

Une nouvelle tour de Londres

Un monument commémorant la bataille d'Angleterre pourrait bientôt voir le jour dans le quartier des docks londoniens si les 30 millions de livres sterling nécessaires à sa réalisation sont réunis. Le projet, présenté à l'Exposition d'été de la Royal Academy en juin, avait alors intéressé M. Benson, président de la London Docklands Development Corporation.

Le monument, de 165 mètres de haut, se compose d'une pyramide creuse qui abrite un ensemble d'hologrammes laser reconstituant, fond sonore à l'appui, le bombardement aérien qui a partiellement détruit le centre et l'est de la ville, en août 1940.

Une tour surmontant la pyramide permettra au visiteur d'accéder à la plate-forme supérieure par quatre ascenseurs de verre, où une sculpture grandeur nature représente un bombardier allemand Heinkel en train de s'écraser, près d'un Spitfire, le célèbre avion de chasse anglais.

La maquette a été conçue par MM. Théo Crosby et Pedro Guedes, de la société Pentagram Design, en collaboration avec M. Sandle, professeur de sculpture en RFA. Le monument serait construit à Surrey Docks, sur la rive sud de la Tamise. D'autres projets sont à l'étude pour valoriser cette partie de Londres, de Southwark aux Docklands : la création d'un centre de loisirs, la reconstruction du Théâtre du Globe de Shakespeare en face de la cathédrale Saint-Paul. Le monument de la bataille d'Angleterre s'inscrirait alors dans le cadre d'un circuit touristique nouveau, qui utiliserait la Tamise comme axe de circulation.

Selon M. Crosby, Londres doit multiplier ses attractions pour mieux satisfaire les quinze millions de touristes qui viennent chaque année et dont on espère voir doubler le nombre à la fin du siècle. Dans son opuscule *Batissons un monument*, il défend son projet en expliquant : *« Notre sécurité personnelle dépend largement de la fréquentation des rues, de l'animation et de la convivialité des centres-villes. Ce sont les scènes quotidiennes de notre vie, et nous devons dresser le décors. »* Il considère le monument *« comme un investissement parfaitement viable, avec des retombées sociales bénéfiques »*.

Cette nouvelle tour permettrait en effet à la London Docklands Development Corporation de créer des emplois pour cette zone de Londres particulièrement touchée par le chômage. Aucun accord n'a pourtant été signé à ce jour.

C.B.

Les espoirs de l'espéranto

(Suite de la première page.)

L'Académie d'espéranto contrôle l'évolution du langage, dont la relative simplicité lui vaut de nombreux détracteurs qui la qualifient de « dialecte » ou de « langue artificielle », tandis que les espérantophones y voient plutôt *« une remarquable synthèse des principaux types de langues, qui a évolué depuis sa présentation, il y a un siècle, comme toute autre langue au gré de ses utilisateurs et qui possède déjà son histoire avec ses périodes noires »*. En effet, elle fut interdite un temps en Chine et au Japon et également par Staline, ainsi que par Franco, Salazar et Mussolini. Hitler prohiba l'espéranto tout en l'utilisant pour sa propagande. Les espérantistes furent envoyés en camp de concentration et tous les descendants de Zamenhof vivant en Pologne furent arrêtés, son fils étant fusillé tandis que ses deux filles périssaient au camp de Trèblinka.

Une cérémonie particulière a eu lieu à Bialystok, cité natale de Zamenhof, où fut érigé son buste en 1959. M. Roman Malinowski a annoncé la future création dans la ville d'une fondation et d'un centre mondial d'espéranto, où seront dispensés des cours de la langue internationale et où auront lieu des séminaires sur les problèmes linguistiques.

Le thème du congrès « Espéranto, cent ans de culture internationale » devait donner lieu à de nombreuses manifestations dont une vingtaine de représentations théâtrales, des concerts, des expositions qui alternaient avec des réunions de travail et des conférences scientifiques. Les participants eurent l'occasion de voir l'ensemble de chant et de folklore de l'Ecole polytechnique de Varsovie qui avait monté un spectacle sur le thème de la Pologne à l'époque de Zamenhof.

Tintin et Astérix

Des chanteurs espérantophones de nombreux pays se sont produits, notamment Jacques Lepuil (France), Joelle Rabu (Canada), Jerzy Handlik (Pologne). Dans le domaine de l'édition, plus de trois mille titres sont disponibles ainsi que de nombreuses revues culturelles. *Astérix* et *Tintin* ont été publiés en espéranto. En ce qui concerne le cinéma, le centenaire a été l'occasion de voir le premier long métrage de fiction de l'histoire du cinéma doublé en espéranto : un film sur les orphelins de guerre, *Ie en Europo* (Quelque part en Europe) réalisé par le Hongrois Istvan Vajda.

L'Union française pour l'espéranto compte mille membres et on estime à dix fois plus le nombre d'espérantophones français. Dans l'enseignement supérieur, quatre universités dispensent des cours : Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Rennes, Paris-VIII. Trois propositions de loi pour l'introduction de l'espéranto comme langue à option ont été déposées sans suite : deux en 1975 et 1979, une autre en 1980. La seule expérience scolaire qui existe dans l'Hexagone est celle du collège de Villefranche-sur-Saône où vingt-huit élèves d'une classe de sixième apprennent l'espéranto.

De nombreuses études sur la valeur propédeutique de l'espéranto tendent à démontrer que son apprentissage facilite celui des autres langues. En moins d'un an d'étude un élève moyen atteint un bon niveau, six ans étant nécessaires pour obtenir le même niveau en anglais.

Dans le monde, l'intérêt pour l'espéranto est actuellement important, dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas, en Europe de l'Est, au Brésil et en Asie. En Chine, il y aurait près d'un million d'espérantophones.

L'Association universelle d'espéranto fut fondée en 1908 par Hector Hodler, humaniste suisse et fils du peintre du même nom, et Edmond Privat, ami de Gandhi et de Romain Rolland. Anatole France, Gorki, Tolstoï, Einstein, Tito et le grand écrivain chinois Pa Kin figurent parmi les espérantophiles (et parfois espérantophones) les plus fameux. Le monde compte aujourd'hui, selon les estimations, entre quatre et quinze millins de locuteurs espérantistes.

L'ONU et l'UNESCO s'intéressent épisodiquement à l'espéranto. L'UNESCO a adopté deux résolutions en faveur de cette langue. Une proposition appelant à résoudre le problème linguistique mondial par l'utilisation de l'espéranto avait été remise à l'ONU, en 1966, appuyée par une pétition, mais U Thant, alors secrétaire général, interrogé quelques années plus tard, dira qu'il n'a jamais eu connaissance de cette proposition.

En 1976, l'ONU a toutefois publié la Déclaration universelle des droits de l'homme en espéranto. Les tenants de *« la langue qui ne véhicule aucune hégémonie politique »* espèrent que les nombreuses manifestations suscitées par le centenaire ranimeront l'intérêt de la communauté internationale pour l'invention de Zamenhof. Un courant existe depuis plusieurs années, visant à faire attribuer à l'espéranto le prix Nobel de la paix.

BRIGITTE CAMUS-LAZARO.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (45-62-24-21), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Taupe.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; sam. 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : les Baba-cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h, 22 h : Au secours tout va bien.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. sam. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; sam. 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : la Barque.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 19 h, dim. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), sam., dim. 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour... les mains.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

THÉATRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), sam., dim. 16 h 30 : la Mégère apprivoisée.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : l'Eté africain (dern., le 22).

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam. 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h 30 : Piaf toujours.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h : C. Antolini.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 23 h : Yesterday's Papers.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : Art Blakey (dern. le 22).

LE MECENE (42-77-40-25), sam., dim. 21 h 30 : Zouma.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), sam., dim. 21 h 30 : Cl. Tissandier.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Jackson (dern. le 22).

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h : J. Lacroix.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : J. Griffin.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h 30 : Trio C. Chautreau.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : M. Saury (dern. le 22).

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h : Cameleon trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), sam. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

SAMEDI 22

Église Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, J.P. Imbert (Albinoni, Bach, Marcello...).

Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris (Musique et danse du Moyen Age).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

DIMANCHE 23

Église Saint-Louis-en-l'Ile, 17 h : voir samedi.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Guyard.

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir samedi.

Notre-Dame, 17 h 45 : K. Thomerson (Copland, Bach, Langlais).

Sainte-Chapelle, 21 h : F. Rabbath (Bach, Vivaldi, Rabbath).

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Samedi 22, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 21 à 19 h. Maison de Radio-France, Grand Auditorium, 15 h : Final du VIIIe concours International de Clavecin de Paris, avec les Musiciens du Louvre.

Dimanche 23, Maisons-Laffitte, Château, 17 h 30 : E. Ferré (Renaissance italienne et anglaise).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 22 AOUT

15 h, La chair et le diable, de C. Brown ; 17 h, L'homme qui cherche la vérité, de A. Esway ; 19 h, Menaces, de E.-T. Gréville ; 21 h, Pièges, de R. Siodmak.

DIMANCHE 23 AOUT

15 h, Les damnés de l'océan, de J. Von Sternberg ; 17 h, Toboggan, de H. Decoin ; 19 h 15, La révolte des vivants, de R. Pottier ; 21 h 30, Macao, l'enfer du jeu, de J. Delannoy.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 22 AOUT

15 h, Le monde du silence, de J.-Y. Cousteau ; 17 h, Tueurs de dames, de A. Mackendrick (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Paris, vu par... (rue Saint-Denis, de J.-D. Pollet ; Gare du Nord, de J. Rouch ; Saint-Germain-des-Prés, de J. Douchet ; Place de l'Etoile, de E. Rohmer ; Montparnasse et Levallois, de J.-L. Godard ; La Muette, de C. Chabrol) ; 21 h, Vivre dans la peur, de A. Kurosawa (v.o.s.t.-anglais).

DIMANCHE 23 AOUT

15 h, Les mystères du Tibet, de H.-A. Dettow (v.f.) ; 17 h, La maison des secrets, de G. Green ; 19 h, La morte saison des amours, de P. Kast ; 21 h, Les vainqueurs, de C. Foreman (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 22 - Dimanche 23 août

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40)* ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Utopia, 5e (43-26-84-65)*.

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON CARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It. v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

AGENT TROUBLE. Film français de J.-P. Mocky : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALERTE SUR WASHINGTON. Film américain de Mickael Farkas, vo : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)*.

LA FAMILLE. Film italien de E. Scola : vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

LES FOUS DE BASSAN. Film franco-canadien de Y. Simoneau : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUVILLE MA BELLE. Film suisse de Mae Kelly : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PERSONAL SERVICES (*). Film britannique de T. Jones, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 13e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLAISIRS DE FEMMES (*). Film italien de G. Soldati, vo : Triomphe, 8e (45-62-45-76). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PREDATOR (*). Film américain de J. MC Tiernan, vo : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAINING IN THE MOUNTAIN. Fim de Hong-Kong de King-Hu, vo : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE. Fim français de F. Compain : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TRAVELLING AVANT. Fim français de J.C. Tacchella : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (54-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CHANCE PAS CROYABLE. Film américain de A. Miller, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 AOUT

« Le musée Picasso », 10 heures, 5, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« Le Second Empire au Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Deux grandes places royales : la place Louis-le-Grand et la place Louis-XV », 11 heures, centre de la place Vendôme (Monuments historiques).

« Paris gallo-romain : des thermes de Cluny aux « arènes », 14 h 30, place Paul-Painlevé, dans la cour du musée de Cluny (Monuments historiques).

« Histoire d'un palais : de la forteresse de Philippe Auguste au Louvre de Napoléon III » (visite extérieure), 14 h 30, sortie métro Louvre (Monuments historiques).

« Au Marais : l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

« La folie du duc de Chartres : le parc Monceau », 15 heures, sortie métro Monceau (Monuments historiques).

« L'île de la Cité », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le musée Picasso en l' Saint-Mandé Tourelles, sortie escalator (V. de Langlade).

« Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin », 15 heures, 9, place de Stalingrad (Paris et son histoire).

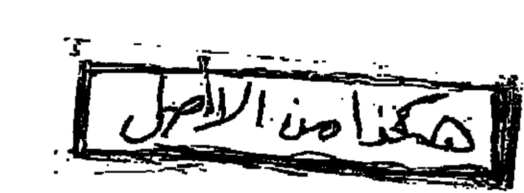
« *L'hôtel de Lauzun et ses boiseries* dorées », 15 heures, 17, quai d'Anjou (tél. : 45-48-26-17) (A. Ferrand).

« Histoire de la franc-maçonnerie au musée du Grand-Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Fabergé, orfèvre à la cour des tsars. Les œufs impériaux », 15 heures, 58, boulevard Haussmann (M. Adda).

« Exposition Fabergé au musée Jacquemart-André », 15 h 30, 158, boulevard Haussmann (Tourisme culturel)

« Palais-Royal, jardins et passages ignorés », 15 h 30, façade de Notre-Dame-des-Victoires (Approche de l'art).



Société

Rénovation urbaine et « cohabitation »

A Poissy aussi on « répare les ascenseurs »

M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, chargé d'une mission sur *« l'état du racisme et des discriminations en France »* par M. Claude Malhuret, a été reçu, le vendredi 21 août, à Poissy par le maire RPR de la ville, M. Jacques Masdeu-Arus. Cette visite « sur le terrain » lui a permis d'observer les expériences menées à Poissy en matière de réhabilitation de l'habitat, de prévention de la délinquance et d'insertion sociale des jeunes. M. Michel Hannoun s'est déclaré à la recherche de *« solutions au quotidien, pragmatiques et locales »*. Poissy est un bon exemple de la politique prônée par M. Harlem Désir à son « Heure de vérité », consistant à *« réparer les ascenseurs »*... C'est-à-dire à améliorer les conditions de vie pour faciliter des relations entre les communautés.

Le plateau de Beauregard à Poissy n'a rien du paradis tranquille que pourrait inspirer son nom : des cages d'escalier étroites aux couleurs délavées, de longues façades grises ternies par le temps, quelques graffitis hâtifs à la gloire de Le Pen et des bandes d'enfants désœuvrés au pied des immeubles. *« Un îlot sensible »*, commente le maire RPR de la ville, M. Jacques Masdeu-Arus.

Cet ensemble de 2 000 logements, construits en 1956-1958 grâce au 1 % patronal de l'usine Talbot, inaugurait alors l'ère des grands ensembles. Depuis, les arbres ont poussé, mais les carences sont intactes : mauvaise isolation phonique, regroupement de grands logements, infiltrations...

Certains immeubles ne comptent que des F 2 ; d'autres que des F 4 ou des F 5. Du coup, les familles nombreuses, souvent dites « à problèmes », se retrouvent au coude à coude dans certains bâtiments. A une époque, une des cages d'escalier qui desservait cinq étages, soit dix appartements, comptait... cinquante-quatre enfants. Difficile, alors, d'éviter les poursuites dans les couloirs et les dégradations. Le propriétaire, la Compagnie immobilière de la Région parisienne (CIRP), une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, avait renoncé à entretenir les cages d'escalier de ces bâtiments.

Dans ces conditions, « l'autre cohabitation » (1) — c'est le titre du dernier livre de M. Michel Hannoun — celle des Français et des immigrés, est difficile à vivre. Dans certains de ces immeubles, les familles immigrées sont devenues majoritaires. Même constat à la Coudraie, une autre cité de Poissy initialement réservée aux cadres.

Un plan pour les jeunes

Dans ces logements, attribués en majorité par l'usine Talbot, la population immigrée a également augmenté : elle représente maintenant plus de 50 % des locataires. Avec les conséquences en cascade d'une telle évolution : départs progressifs des familles françaises, surpopulation de certains appartements, dégradation, petite délinquance, disparition des « commerces de proximité ». A la Coudraie, il reste une pharmacie et une supérette... pour 600 logements.

Tout cela n'a pas été laissé à l'abandon. Le programme de réhabilitation lancé par l'ancien maire communiste de Poissy à Beauregard a été poursuivi, et de nouveaux chantiers ont été ouverts à la Coudraie où 25 % des logements ont maintenant été rénovés. Le centre social de Beauregard a embauché de nouveaux animateurs et, cet été, une dizaine de vacataires, en majorité issus du quartier, se sont occupés des jeunes qui ne sont pas partis. A la Coudraie, un club de quartier a été aménagé, et le local de l'AMI-Jeunesse reste ouvert tous les soirs jusqu'à minuit. Sans oublier le plan « Poissy-été-jeunes » réalisé cette année pour la deuxième fois. *« Sur les dix-huit mille jeunes de Poissy, mille sont en voie de marginalisation,* explique le responsable du club de quartier de la Coudraie. *Ce sont des jeunes sans travail, tentés par le petit recel et les actes de dégradation, ou des adolescents en situation d'échec scolaire, prêts à suivre les traces de leurs aînés. Nous tentons de lutter contre l'illettrisme, grâce à des expériences de soutien scolaire, y compris pour les parents, afin qu'ils puissent suivre leurs enfants. Nous avons également tenté d'enrayer la toxicomanie grâce à des mesures de prévention : à la fin de l'année, nous aurons formé deux cents « adultes-relais » : ce sont des éducateurs, des professeurs, des médecins, des pharmaciens ou des gardiens d'immeuble qui apprennent à ne pas dire de bêtises sur la drogue. C'est déjà beaucoup. »*

Poissy, dont la population (38 000 habitants) compte 18 % d'immigrés, a donc pris les choses en main. Sans toutefois aller trop loin. Lorsqu'on lui parle de l'expérience de Mons-en-Barœul (Nord), où des élus de la population immigrée disposent de voix consultatives au conseil municipal, M. Jacques Masdeu-Arus, le maire, hausse les épaules. Spectacle que tout cela. *« Il faut réserver le droit de vote aux municipales aux citoyens français »*, répète-t-il, relayé par M. Michel Hannoun, qui dit ne pas aimer ces *« alibis »*. Poissy en restera donc là.

ANNE CHEMIN.

(1) Publié en 1986 aux éditions L'Harmattan. M. Hannoun est également l'auteur de *Français et immigrés au quotidien* (1985, Albatros).

MÉDECINE

Des chercheurs américains trouvent un remède pour guérir une grave maladie cardiaque du chat

C'est un chat, cette semaine, qui fait la « une » du prestigieux hebdomadaire scientifique américain *Science* (1). Un joli chat blanc dont l'œil gauche apparaît dépigmenté. Et pour cause : atteint d'une cardiomyopathie dilatée, une pathologie cardiaque fréquente chez les chats, il souffre en outre, comme cela arrive en pareil cas, d'une dégénérescence des cellules photoréceptrices de l'œil.

Une telle photo, bientôt, appartiendra au passé. Une équipe de chercheurs américains, dirigée par le docteur P. Dion (école vétérinaire de l'université de Californie, Davis), annonce en effet qu'elle a découvert la cause et le moyen de guérir ces chats atteints de cardiomyopathie dilatée. Un remède d'une grande simplicité, puisqu'il s'agit de l'administration par voie orale d'un acide aminé : la taurine, un nutriment essentiel pour les chats, connu jusqu'à présent pour le rôle qu'il joue dans la formation des sels biliaires.

La cardiomyopathie dilatée est une maladie dégénérative, caractérisée par une diminution de la contractilité du myocarde, le muscle du cœur. Pouvant toucher différentes espèces, dont l'homme, le chien et le chat, cette pathologie était jusqu'à présent d'origine inconnue. Faisant chaque année plusieurs milliers de victimes, la cardiomyopathie dilatée est responsable chez le chat d'environ 3 % des décès. Les animaux meurent en général des suites d'une insuffisance cardiaque grave, que les médicaments à base de digitaline n'arrivent plus à compenser.

Aujourd'hui, on apprend que cette pathologie est vraisemblablement liée à un déficit en taurine. On savait jusqu'à présent qu'une trop faible concentration de cet acide aminé dans le sang se traduisait par une dégénérescence des cellules photoréceptrices de l'œil et que c'était au niveau du myocarde et de la rétine que l'on retrouvait, chez les mammifères, la plus forte concentration en taurine. En revanche, on ne connaissait pas les effets de cet acide aminé sur le cœur.

L'astuce des chercheurs californiens a été de réussir à établir un lien entre une très faible concentration en taurine dans le plasma sanguin et la survenue d'une cardiomyopathie dilatée. Entre le 1er décembre 1986 et le 1er avril 1987, ils ont observé 23 chats atteints de cardiomyopathie dilatée. Ils les ont soumis à un régime alimentaire riche en taurine (0,5 gramme, deux fois par jour). Deux semaines plus tard, les animaux reprenaient de l'appétit et recouvraient une activité et une fonction respiratoire normales. Au bout de trois semaines de traitement, l'électrocardiogramme commençait à se normaliser.

Preuve est donc faite qu'un simple régime alimentaire enrichi en taurine permet de normaliser les taux plasmatiques et myocardiques de taurine, ainsi que la fonction du ventricule gauche. Reste à savoir si un tel régime aurait une efficacité similaire chez un autre animal. Rien n'est moins sûr, estiment les chercheurs américains.

FRANCK NOUCHI.

(1) Numéro daté du 14 août.

Mystérieuse épidémie dans l'Atlantique nord

La bactérie qui tue les dauphins

Un groupe de scientifiques nord-américains pense avoir découvert l'origine de l'épidémie qui a tué plusieurs centaines de dauphins retrouvés morts ces dernières semaines sur les plages de la côte est des Etats-Unis. Selon le docteur Joseph Geraci, de l'université de Guelph dans l'Ontario (Canada), cette épidémie serait due à une bactérie présente dans les eaux de l'Atlantique nord. L'infection des dauphins par cette bactérie provoque une série de lésions vasculaires et cérébrales.

Les scientifiques n'ont toutefois pas encore compris comment cette bactérie, habituellement peu pathogène, pouvait dans ce cas se révéler mortelle. Tout se passe, expliquent-ils en substance, comme si les dauphins souffraient d'une défaillance de leur système immunitaire. *« Je ne qualifierai pas cette maladie de SIDA du dauphin »*, a cependant déclaré le docteur Geraci, qui a précisé que cette épidémie ne faisait courir aucun risque à l'homme et aux autres animaux.

Les chercheurs vont maintenant tenter d'identifier quels virus, micro-organismes ou polluants pourraient être à l'origine de cette déficience du système immunitaire.

ÉDUCATION

● **M. Delacote président du conseil d'administration de l'INRP.** — M. Goery Delacote, professeur à l'université de Paris-VII et directeur scientifique au CNRS, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), par un arrêté paru au *Journal officiel* du 9 août. Un autre arrêté désigne les dix autres personnalités qui siègeront dans ce conseil aux côtés du *représentant* de l'administration et des syndicats.

SPORTS

NATATION : les Championnats d'Europe

Joie et tristesse de Caron

Pluie de records le vendredi 21 août à Strasbourg, pour la cinquième journée des Championnats d'Europe. L'Allemande de l'Est, Silke Hoerner a établi un nouveau record du monde du 100 mètres brasse avec un temps de 1 min 7 s 91. Chez les hommes, le Hongrois Jozsef Szabo, a amélioré le record d'Europe du 200 mètres brasse (2 min 13 s 87) alors que l'équipe de la République démocratique allemande du 4 × 100 mètres établissait un nouveau record européen en 3 min 19 s 17. Les éliminatoires comme la finale de cette dernière course ont été marquées par les performances successives de Stephan Caron, battant deux fois le record d'Europe du 100 mètres (49 s 51 le matin et 49 s 35, l'après-midi), mais aussi par la disqualification de l'équipe française par les juges pour *« relais incorrect »*. Déception une nouvelle fois pour le Rouennais, vraiment très en forme comme il l'avait assuré après sa défaite jeudi (*le Monde* du 21 août).

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

La main. Encore une fois une histoire de main. Pauvre Caron ! Lors de ces championnats, l'extrémité de ses bras lui procure bien des déceptions. Jeudi, lors de la finale du 100 mètres, il rate la première place pour ne pas avoir projeté son bras assez vite sur le bord du bassin. Vendredi, largement en tête du premier 100 mètres du relais 4 × 100, il touche le mur 7/100e de seconde après le départ du relayeur suivant, Laurent Neuville. En distance, l'équivalent de la longueur d'un doigt. Mais les juges ont été inflexibles. Après s'être fait projeter trois fois le film vidéo de ce passage de témoin, ils ont décidé de disqualifier l'équipe de France.

Terrible désillusion pour les Français, qui avaient, pendant de longues minutes, laissé éclater leur joie dans l'eau. Pourtant, cet échec et son amère médaille d'argent de la veille forgent un peu plus le moral de Stéfan qui s'affirme, inexorablement, comme un champion.

Ce vendredi 21 août fut réellement une journée Caron. Le nageur avait prévenu, dès sa défaite de la veille, qu'il n'avait pas dit son dernier mot. Pari tenu dès le matin. Cette fois, en réussissant son départ, le premier des éliminatoires du 4 × 100 mètres, il faisait voler le record européen de la distance avec un temps de 49 s 51. Adieu les 49 s 58 détenues depuis trois ans par l'Allemand de l'Est, Jorg Woithe.

Avec une patiente minutie, le Rouennais poursuit sa marche vers son principal adversaire des prochains Jeux olympiques, l'Américain Matt Biondi. A peine ému après sa première course, Caron remarque : *« Je ne me suis pas senti donner le maximum de moi-même. »* Il ne s'agit pas de fanfaronnade chez ce nageur toujours avare de paroles, mais le simple constat qu'il *« déroulait bien »*, selon son expression. Et le soir, lors de la finale, exécutant à nouveau un bon départ, il récidive. Mieux même, avec un temps de passage de 23 s 95 aux 50 mètres, le géant de 2,03 mètres force l'allure et grignote quelques centièmes, avec un temps de 49 s 35. C'est peut-être cet exploit et les hurlements qu'il provoque dans l'assistance qui poussent son bon compagnon Laurent Neuville à se lancer à l'eau un court instant trop tôt.

Le malheureux Laurent mène une très belle course, conservant l'avantage face au puissant nageur de la République fédérale d'Allemagne Michael Gross. Derrière lui, Christophe Kalfayen et Bruno Gutzeit font de même, ne concédant finalement que 2/100 aux Allemands de l'Est pour finir deuxième en 3 min 20 s 19. Hélas il n'y aura pas de place pour eux sur le podium. Leur disqualification les fera même disparaître du tableau final.

Deux espoirs

Cette décision des juges n'a pourtant pas trop entamé le moral du camp français, tout à la joie des bonnes performances de ses nageurs. Car, dans l'ombre du grand Caron, la petite Catherine Plewinski poursuit sa lutte avec les records qu'elle avait entamée cet hiver. La nageuse de Cluze (Haute-Savoie) a réussi à obtenir la troisième place du 100 mètres papillon derrière les Allemandes de l'Est Kristine Otto, qui obtient sa troisième médaille d'or, et Birte Weigang. Avec un temps de 59 s 89, la lycéenne de dix-neuf ans améliore son record de France et franchit la barre de la minute. Une performance qui ravit son entraîneur, Marc Begotti, persuadé que son élève peut encore progresser avant les grandes épreuves de l'an prochain.

Bon chronomètre également pour la toute jeune Pascaline Louvrier, qui se classe quatrième dans le 100 mètres brasse. Avec 1 min 10 s 14, elle ravit à Catherine Poirot le record de France qu'elle détenait depuis trois ans. Dans une course conclue par un record du monde pour l'Allemande de l'Est Silke Hoerner, elle a su s'accrocher aux puissantes ondines germaniques. Six ans la séparent de la championne.

Le temps, assure son entraîneur, *« de poursuivre la bagarre des secondes »*.

SERGE BOLLOCH.

● **ATHLÉTISME : Record du monde.** — L'Allemande de l'Est Sabine Bush a battu le record du monde du 400 mètres haies en 53 s 24 — ancien record en 53 s 32, par Stepanova (URSS), — le vendredi 21 août à Potsdam, lors des championnats de RDA d'athlétisme. Le même jour, son compatriote Thomas Schoenlebe a établi un nouveau record d'Europe 400 mètres en 44 s 48 (ancien record en 44 s 50 par Skamrahl (RFA).

● **VOILE : traversée de l'Atlantique en aveugle.** — Jim Dickson, l'Américain qui tentait de devenir le premier aveugle à traverser l'Atlantique à la voile en solitaire, a dû renoncer, le vendredi 21 août, à la suite d'ennuis techniques.

LUTTE : les championnats du monde

Mourier, le gréco

Le Lyonnais Patrice Mourier est devenu, le vendredi 21 août à Clermont-Ferrand, champion du monde de lutte gréco-romaine dans la catégorie des 57 kilos, en battant en finale l'Allemand de l'Ouest Rifat Yildiz. A vingt-six ans, Patrice Mourier est le premier Français à obtenir un sacre mondial dans cette spécialité. Les précédentes médailles françaises, en argent seulement, dataient de 1920 et de 1921. Le Grenoblois Daniel Robin avait conquis un titre mondial en 1967, mais en lutte libre.

Patrice Mourier pratique la lutte depuis l'âge de neuf ans. *« Nous avons mené une politique à moyen terme, qui commence à payer »*, commente le directeur technique national Pierre Taberna. Les stages en Finlande et à Font-Romeu ont eu des effets bénéfiques. Pour Philippe Vidal, entraîneur national, *« la victoire de Patrice ne doit pas faire oublier le bon comportement de ses camarades Court et Jalabert, qui ont montré que la lutte gréco-romaine se portait mieux en France »*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 août 1987 :

UN DÉCRET

● Du 13 août 1987 portant création de la chambre régionale de métiers Nord-Pas-de-Calais.

UNE DÉCISION

● N° 87-167 du 7 août 1987 modifiant la décision n° 87-13 autorisant l'exploitation d'un service de télévision à vocation nationale diffusé en clair par voie hertzienne terrestre (sixième chaîne).

CARNET DU Monde

Naissances

— Le comte Philippe de CORNEILLAN, et la comtesse, née Guillemette de Léaumont, Hadrien et Hortense sont heureux d'annoncer la naissance de

Guilhem.

Paris, le 5 août 1987.

Décès

— Paris.

Mme Jean Bourgoin,
son épouse,
M. et Mme Jacques Bourgoin,
M. et Mme Michel Bourgoin,
M. Claude Bourgoin,
M. et Mme Tony Bissonnier,
ses enfants,
ont la tristesse et le chagrin d'annoncer le décès de

M. Jean BOURGOIN,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés de guerre,
ex-président des évadés de guerre,

survenu à Paris, le vendredi 21 août 1987, à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 24 août, dans la plus stricte intimité.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4555

HORIZONTALEMENT

I. Où il faut s'attendre à ce que l'on nous en fasse voir de toutes les couleurs. — II. Peut prouver qu'il y a du jus. Fait bouger les foules. On la trouve sous certaines capes. — III. Les opérations qu'ils effectuent sont très souvent des divisions. Devient inutile à celui qui se fait enlever le pain de la bouche. — IV. Le meilleur est à l'intérieur. Sujet peu brillant. Participent fréquemment aux secours. — V. Il n'est pas rare qu'on n'y voit que du bleu. Conjonction. — VI. Porte une capsule. Remplissent maints casiers. Restent sur leurs positions. — VII. Est idéal pour ceux qui viennent à manquer d'inspiration. Est bien placée pour être au courant. Article. — VIII. Tels que l'on a peut-être passé l'éponge. Qui a donc mis fin à un besoin. Convient aux ragots mais point aux cancans. — IX. Branché. Va de mains en mains. *Exemple à suivre.* — X. Agent de liaison. Plus la lumière est forte, plus il peut être élevé. Où Canton n'abrite pas que des Chinois. N'ont aucun secret pour celui qui connaît la musique. — XI. Tels qu'il y a de bonnes raisons de craindre les taches. Il est souhaitable qu'il soit bon juge. — XII. Réserve d'eau. Sert à dresser. Est au régime. — XIII. Prouve qu'on n'a pas tout dit. Mal placée pour tout dire. A souvent affaire à une peau de vache. — XIV. Pousser un cri de bête. Sur la route de Louviers. Fait une action d'éclats. — XV. Femme qui s'intéresse aux affaires. A de beaux restes. Est battue par les flots.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II						■				■					
III											■				
IV				■				■							
V										■			■		■
VI					■						■				
VII		■											■		
VIII					■		■			■					
IX			■		■							■			
X			■			■									
XI								■					■	■	
XII	■					■			■						
XIII				■							■				
XIV					■		■					■			
XV										■			■		

VERTICALEMENT

1. *Peut être heureux comme un* roi quand il est parmi des porteurs de couronnes. Des milliers de lustres. — 2. Sa pointe peut piquer. Sont à l'origine de multiples communions. — 3. Regroupe des personnes qui ne craignent pas les études. Il leur arrive de sauter du lit. — 4. Reste attaché. Concerne quelque chose qui n'est pas sans rappeler des souvenirs. Chef des rayons. — 5. Ne poussa pas plus loin la poursuite. Incite à se livrer. — 6. Partie de « plume ». Ne suffit pas à celui qui veut des détails. — 7. Dessous de table. Ne convient guère à celui qui souhaite tenir sa place. — 8. Prononcé quand on ne veut pas se prononcer. Est haut placé. Un excès d'eau les fait pourrir. — 9. Prouvent qu'il était nécessaire de donner une bonne correction. Reste dans l'ombre. Fait perdre très gros. — 10. Peut donc être débité. Réfléchi. Se trouve parmi des découpures. — 11. Degré. Pronom. Fait pour ce qu'on doit faire. Tel le pigeon qui s'est fait plumer. — 12. Fait beaucoup avec des riens. Susceptible de faire tache d'huile. — 13. En Israël, en France et en Suisse. Fut à la pointe du combat. Tombe plusieurs fois dans le lac. — 14. Est laissée de côté quand on passe aux choses sérieuses. Capable d'engendrer la mélancolie. — 15. Nombreux sont ceux qui doivent regretter de l'avoir trouvé sur leur chemin. Victime du temps qui passe.

Solution du problème n° 4554

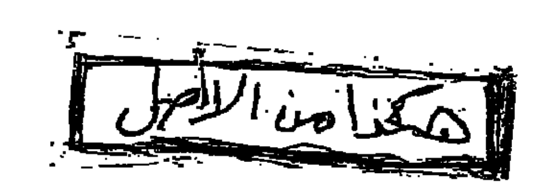
Horizontalement

I. Pansement. — II. Réa. Pau. (Henri-IV et Bernadotte). — III. Orteil. Or. — IV. Cette. Ara. — V. En. Lieu. — VI. Sa. Au. Lit. — VII. Sue. En. La. — VIII. Pareils. — IX. Opérettes. — X. Nulle. Or. — XI. Rey. Anse.

Verticalement

1. Procession. — 2. Aère. Au. Pur. — 3. Natte. Epelé. — 4. Etna. Arly. — 5. Epie. Nérée. — 6. Mal. Net. — 7. Eu. Ail. Iton. — 8. Oreillers. — 9. Tarantass (ancienne voiture à quatre roues).

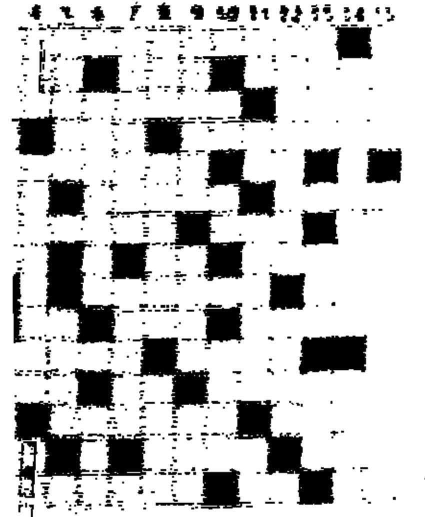
GUY BROUTY.



MÉDECINE

Des chercheurs américains trouvent ... pour guérir une grave maladie cardiaque

ÉDUCATION



هكذا من الأصل

Economie

La mise au point du budget de 1988

Les dépenses publiques progresseraient d'un peu plus de 2 %

Le gouvernement a pratiquement achevé la mise au point du projet de budget de 1988. La progression des dépenses pour tous les grands ministères est arrêtée : + 11,4 % pour l'emploi, + 3,3 % pour la défense (non compris 2,5 milliards de francs de cessions d'actifs), + 10,7 % pour la justice, + 5,1 % pour l'agriculture, + 4,2 % pour l'éducation nationale, + 7,4 % pour le ministère de l'intérieur, + 7,7 % pour la recherche civile, + 3,5 % pour la culture (– 2,2 % si l'on compte les grands chantiers du président), + 7 % pour la coopération.

Pour six ministères, les crédits alloués sur 1988 sont en baisse : industrie, transports, commerce extérieur, Plan et aménagement du territoire.

Le ministère de l'économie et des finances n'a pourtant pas définitivement arrêté la progression globale des dépenses publiques prévues pour l'année prochaine, hésitant encore sur ce qu'il fera financer hors budget par le compte d'affectation spéciale alimenté par les recettes de privatisation. M. Balladur s'était d'abord engagé à limiter à 1 % en valeur la progression des dépenses publiques (déclaration du 3 mai à RTL-*le Monde)*. Mais ce chiffre apparaît maintenant impossible à respecter, comme le montre la progression des dépenses par ministère. On serait donc plus près d'une augmentation de 2,3 %, qui permettrait d'afficher une croissance des charges publiques inférieure à la hausse des prix prévue pour 1988, elle-même révisée et portée de 2 % à 2,5 %.

On sera fixé, le mercredi 16 septembre, à l'issue du conseil des ministres qui arrêtera ce projet de budget pour 1988.

Côté recettes, l'essentiel des décisions est également arrêté. Les particuliers bénéficieront de 12 milliards de francs de réduction d'impôts (dont 8 milliards pour l'impôt sur le revenu) et les entreprises de 15,3 milliards de francs dont la plus grande partie est constituée par l'extension de la TVA déductible aux comunications téléphoniques. On lira d'autre part comment joueront – au travers du barème 1988 sensiblement modifié dans ses taux et dans ses tranches – les réductions d'impôt promises aux particuliers.

Autre décision intéressant les entreprises : un régime de fiscalité de groupe de droit commun va être introduit dans notre code des impôts. A partir de l'année prochaine, les résultats des sociétés mères et de leurs filiales ne sont plus traités séparément mais intégrés (la décision ne concerne pas le régime fiscal des filiales installées à l'étranger).

Ainsi les groupes pourront, s'ils le choisissent, intégrer les résultats de leurs filiales, dès lors que celles-ci seront détenues à 95 % ou plus. En outre, sera supprimée la règle – non codifiée mais bien réelle – dite des deux tiers, qui voulait que les rares entreprises (une trentaine environ) à bénéficier sur agrément spécial de la possibilité d'intégration, ne puissent en tirer un avantage supérieur aux tiers de ce qu'elles auraient payé en impôt sur les sociétés si cet agrément n'avait pas existé.

Cette décision concernant les groupes n'aura pas d'incidence fiscale sur le budget 1988 mais pourrait déjà coûter de 5 milliards à 6 milliards de francs dans le budget 1989.

Enfin, rien ne sera prévu dans le projet de budget de l'an prochain pour la baisse des taux de TVA dans l'optique du marché unique européen de 1993.

A. V.

Les baisses d'impôts sur le revenu de 1988

Les gros contribuables ne seront pas les plus maltraités

Quelle est la part de votre revenu prélevée par le fisc ? Quand on pose la question aux gros contribuables, la réponse vient souvent très rapidement : 58 %. Réponse fausse, bien sûr, 58 % étant, cette année, le taux maximum du barème s'appliquant aux revenus de 1986.

Ce que les contribuables oublient – volontairement ou non, – c'est que seule la partie du revenu supérieure à 436 800 F, pour un couple sans enfant par exemple, est imposée à 58 %. Le reste du revenu entre 0 et 436 800 F est découpé en tranches (0 à 32 060 F puis 32 060 à 33 520, 33 520 à 39 740, etc.) qui chacune, subissent un taux différent et croissant : 0 %, 5 %, 10 %, etc. Au total, même pour un gros contribuable touché par le taux le plus élevé du barème, l'imposition réelle est très inférieure à 58 % puisqu'elle est la moyenne pondérée de treize tranches imposées à treize taux différents s'échelonnant de 0 à 58 %.

Pour éviter cette confusion – qui encore une fois n'est pas toujours innocente, – le ministère de l'économie et des finances publiera en fin d'année, parallèlement au barème classique de l'impôt sur le revenu pour 1988, un barème en taux moyens. Ainsi un contribuable marié ayant gagné par exemple 90 167 F (revenu brut 1987) pourra voir immédiatement que son impôt ne représente que 4,6 % de ce revenu brut, alors même que celui-ci sera touché par la tranche à 14,4 % (correspondant à la tranche au taux de 15 % cette année).

En effet, un revenu brut de 90 167 F correspond pour un couple marié à un revenu imposable de 64 920 F. Ce revenu encaissé en 1987 subira en 1988 les taux suivants : 0 % jusqu'à 33 120 F, 5 % entre 33 120 F et 34 640 F, 9,6 % entre 34 640 F et 41 060 F, 14,4 % entre 41 060 F et 64 920 F. La moyenne pondérée de ces quatre taux représente 4,6 % seulement du revenu brut (4 128 F d'impôt). On peut estimer que c'est encore beaucoup, puisque le ménage en question ne gagne que 7 500 F par mois. Mais ce calcul montre bien la différence entre taux moyen (4,6 %) et taux marginal (14,4 % dans l'exemple retenu ici).

Ajoutons d'ailleurs, pour être tout à fait précis, que pour effacer les majorations exceptionnelles décidées en 1983, M. Bérégovoy, puis M. Balladur ont institué chaque année des réductions d'impôt qui, cumulées, représentent maintenant 11 % et jouent en dehors du barème. Dans le cas du ménage de salariés dont le revenu brut annuel serait de 90 167 F (7 500 F mensuels), l'impôt dû en réalité sera de 3 674 F et représente donc 4,1 % du revenu brut.

Marginal n'est pas moyen

Pour les revenus très élevés, la confusion entre taux marginal et taux moyen est encore plus fréquente. Prenons le cas d'un ménage disposant d'un revenu brut mensuel de 45 000 F. Retenons un chiffre plus précis encore : 46 296 F de revenu brut mensuel, soit 555 555 F de revenu brut annuel parce qu'il correspond à 400 000 F tout juste de revenu imposable. Ces 400 000 F pour deux parts seront touchés « marginalement » par le futur taux à 53,9 % (actuellement à 55 %), c'est-à-dire pour la seule partie de revenu imposable comprise entre 396 000 F et 541 220 F. Mais tout le reste de ce revenu élevé bénéficiera de la succession des taux allant de 0 à 53,9 % en passant par 5 %, 9,6 %, 14,4 %, 19,2 % etc... C'est la raison pour laquelle nous écrivions dans *le Monde* du 22 août que les gros contribuables étaient très avantagés car ils bénéficieront non seulement de la réduction de 2 % sur les tranches élevées, mais aussi de la baisse de 4 % sur les tranches basses et moyennes.

Dans le cas qui nous intéresse, le contribuable ayant déclaré un revenu brut de 555 555 F gagné en 1987 (400 000 F imposables) paiera en 1988 la somme de 134 525 F, ce qui représente un taux moyen de 24,2 % (calculé par rapport au revenu brut). Nous sommes loin du taux marginal de 53,9 %. La réalité est même encore plus favorable à notre contribuable car, en plus du barème, joue une minoration de 3 % résultant là encore de l'effacement des majorations exceptionnelles de 1983. L'impôt dû devient 130 489 F, et le taux moyen de l'impôt n'est plus que de 23,5 %, moins du quart des salaires encaissés.

Une autre question qu'on peut se poser est de savoir à qui profiteront le plus ces réductions. Le petit contribuable passe à un impôt de 3 674 F qui, sans la baisse de 1988, aurait atteint dans l'exemple choisi – 7 500 F par mois brut – 3 824 F. Gain : 150 F. Son taux moyen d'imposition passe de 4,2 % à 4,1 %. Pour le gros contribuable cité (46 300 F par mois), l'impôt 1988, au lieu d'être de 130 489 F, aurait été, sans les nouvelles minorations, de 135 266 F. Gain : 4 777 F. Le taux moyen d'imposition baisse de 0,8 point et passe de 24,3 % à 23,5 %.

Les contribuables à hauts revenus, déjà bien traités cette année, savent maintenant qu'ils n'ont pas à s'inquiéter pour l'année prochaine.

ALAIN VERNHOLES.

ÉTRANGER

Tokyo à la recherche de nouveaux objectifs

Les Japonais riches et moroses

(Suite de la première page.)

C'est cette épargne qui a longtemps financé les investissements de la croissance. Mais avec des surcapacités de production qui, partout, ont accru les tensions internationales, le Japon ne construit plus guère d'usines dans ses îles.

Peu de consommation, trop d'épargne et peu d'endroits pour la placer, voilà le premier dilemme, qui fait que la croissance reste tirée par l'exportation et non par le marché intérieur. En outre, la Bourse de Tokyo a atteint en juin des sommets aux lendemains incertains (le rapport entre le cours et le bénéfice par action, ou *price earning ratio*, y est en moyenne de 70 contre 17 à Wall Street et 14 à Paris).

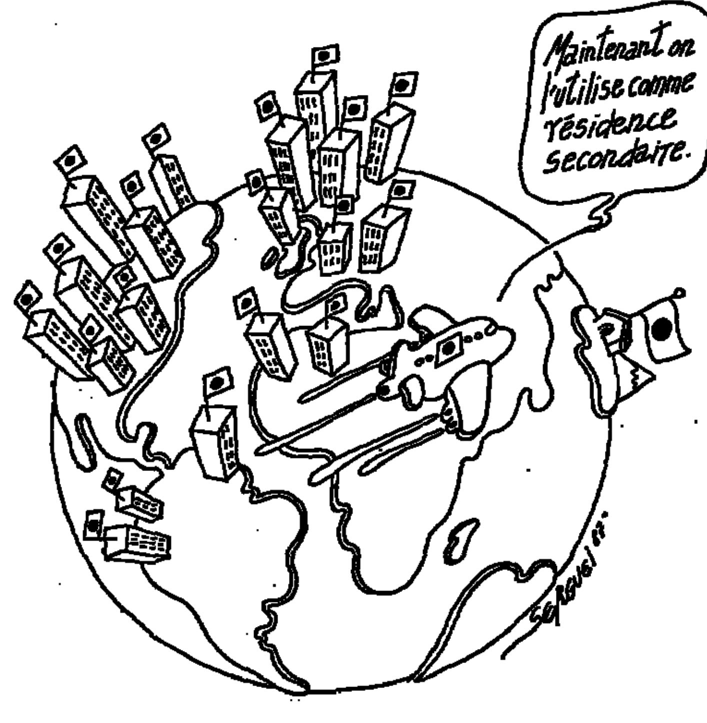
Les Japonais sont donc contraints de placer leur argent ailleurs ; ils achètent des bons du Trésor américain pour financer le déficit de leur grand partenaire, les banques nippones participent à la recapitalisation de la Bank-America, c'est une compagnie d'assurances japonaise qui paie un prix record pour *les Tournesols* de Van Gogh, sans parler des investissements directs des entreprises à l'étranger, un mouvement qui s'accentue notamment dans l'électronique. C'est ainsi que Sony vient d'annoncer son intention de porter à 25 % la part de sa production expatriée, un objectif partagé par Matsushita (dont la production n'est actuellement délocalisé, qu'à 14 %), ainsi que, à un degré moindre, par Hitachi, Toshiba et Fujitsu.

Cette évolution entraîne du moins deux conséquences pour la société nippone. La première, c'est une certaine polarisation dans un pays où les classes moyennes ont longtemps représenté 90 % de la population, fort ciment du consensus national. « *Nous sommes en train de créer un nouveau prolétariat,* s'inquiète ainsi M. Okmae, *des gens qui ont peu d'espoir de posséder une maison de leur vivant.* ».

La seconde fracture, c'est évidemment, avec l'accroissement des investissements à l'étranger et les nécessités de la compétitivité imposées par la revalorisation du yen, le risque accru du chômage. En juin, avec 3,1 % de chômeurs, le pays a battu un record historique, et les chiffres sont pires dans les îles d'Hokkaïdo (4,5 %) et de Kyushu (4,1 %) (des chiffres dont on admet en général qu'ils doivent être doublés pour être comparés raisonnablement aux statistiques occidentales).

Dans un pays où l'emploi à vie, même s'il ne concerne en réalité que 15 à 20 % des salariés, apparaît comme un droit civique, le choc est rude et pourrait l'être plus encore face aux impératifs de compétitivité : Japan Airways, qui dispose sur les liaisons transpacifiques d'équipages de vingt personnes contre treize en moyenne pour les compagnies anglo-saxonnes, vient d'annoncer la suppression de 900 emplois, et ce n'est là qu'un exemple parmi nombre d'autres. Sans doute ne s'agit-il pas de licenciements, mais l'effet cumulatif ne pourra pas ne pas se faire sentir.

Selon des experts nippons, les statistiques du chômage augmenteraient de 2 points si le pays devait accroître ses importations, encore de 2,5 % s'il devait réduire ses exportations et pourraient atteindre 13 % si étaient levées les protections dont bénéficient les agriculteurs (ce qui explique que les Japonais les plus ouverts au changement n'imaginent pas de toucher aux subventions sur le riz, comme le demandent les Américains).



Réforme fiscale

Le gouvernement cherche bien sûr à agir. La réforme fiscale qui devrait être adoptée d'ici quelques semaines prévoit de supprimer les exonérations dont bénéficient les intérêts des livrets d'épargne (Maruyu), un changement de la politique menée depuis quarante ans.

Actuellement, en effet. l'épargne des ménages est à 70 % détaxée contre 11 % en Grande-Bretagne et 0 % en Allemagne fédérale. Grâce au cumul des différents livrets, cette exonération est possible jusqu'à 600 000 francs. Aussi, désormais, une taxe de 20 % serait-elle prélevée sur les intérêts de ces livrets (à l'exception de quelques catégories défavorisées). Mais si l'épargne japonaise correspond bien au montant d'une consommation différée, alors cette mesure pourrait en provoquer le développement, et non l'inverse.

De même le gouvernement Nakasone a-t-il promis de consacrer 35 milliards de dollars à la relance de la consommation. Mais quelque 80 % de cette somme iront dans l'immobilier et reviendront de ce fait dans le circuit financier, les vendeurs de terrains ayant eux aussi à placer leur argent, avec les mêmes problèmes que les épargnants.

Les économistes craignent ainsi que le Japon ne soit entré dans un cercle vicieux qui veut que des excédents commerciaux produisent un yen fort qui provoque des suppressions d'emplois avec pour conséquence une contraction de la demande interne. Cela obligerait les entreprises japonaises à développer leurs marchés extérieurs et ainsi à dégager de nouveaux excédents (voire à trouver certains marchés fermés).

Mais, au-delà, c'est la capacité du Japon, pays profondément conservateur, à changer, comme le lui réclament à la fois ses partenaires commerciaux et les plus internationalistes de ses dirigeants, qui est en cause. Comme le dit le préambule du rapport Maekawa, chargé d'étudier les changements nécessaires de la société nippone, le pays doit opérer une transformation historique de ses politiques traditionnelles, de ses modes de vie et de ses structures économiques. Et, pour ce faire, il a besoin d'objectifs.

Déchiré par le renouvellement du traité de sécurité avec les Etats-Unis, en 1960, le pays s'était lancé alors dans le productivisme, avec pour objectif le doublement du PNB. Ce fut un succès désormais achevé. Il faut trouver du nouveau. L'agence de planification économique, dont les recommandations annuelles ont été publiées le 19 août, ne dit pas autre chose : « *Le Japon est entré dans une nouvelle phase de son développement qui nécessite de nouveaux objectifs.* » Et de proposer une meilleure qualité de vie (urbanisme, réforme du logement, développement des loisirs, réduction du temps de travail) et une plus grande part au management de l'économie mondiale, dont, dit l'agence, le Japon ne peut rester spectateur. Mais de tels objectifs peuvent-ils mobiliser les Japonais ?

BRUNO DETHOMAS.

L'inflation se ralentit aux Etats-Unis

WASHINGTON
correspondance

L'indice des prix de détail aux Etats-Unis a augmenté de 0,2 % en juillet, soit deux fois moins vite qu'en juin. La hausse de juillet est la plus faible depuis le début de l'année. Sur les sept premiers mois de 1987, le rythme annuel de l'inflation revient ainsi à 5 % alors qu'il atteignait 5,7 % au premier trimestre. En 1986, les prix de détail avaient augmenté de 1,5 % en moyenne annuelle.

En juillet, c'est la baisse des prix alimentaires (de 0,2 % après une hausse de 0,7 % en juin), et l'affaiblissement de la hausse des prix de l'énergie (0,1 % contre 1,5 % en juin) qui ont ralenti l'inflation.

D'autre part, le ministère du commerce a indiqué que le taux de croissance de l'économie au cours du second trimestre de l'année était inférieur aux prévisions. Le PNB a augmenté au rythme annuel de 2,3 % au lieu de 2,6 % comme l'avaient indiqué les premières estimations. Au premier trimestre ce taux avait été de 4,4 %. Du coup, pendant le premier semestre de 1987, le PNB aura augmenté de 3,4 % rythme annuel. Le ralentissement du taux de croissance au second trimestre est attribué essentiellement au déficit commercial (157 milliards en juin), plus important que ne le prévoyaient les services du ministère du commerce. Enfin, selon le ministère du commerce, les bénéfices nets des sociétés ont augmenté de 4,2 % au cours du second trimestre de 1987, renversant ainsi la tendance du premier trimestre où les bénéfices accusaient une baisse de 3,7 %.

A la lumière de ces indications, les pouvoirs publics ont estimé que le taux d'inflation resterait faible pour l'ensemble de l'année et que la croissance de l'économie se poursuivrait à un rythme modéré. Mais les économistes privés anticipent un accroissement plus rapide du taux d'inflation en 1988 si, comme on le prévoit, les revendications salariales aboutissent à une augmentation générale des salaires. Ce qui explique en partie le glissement du dollar.

H.P.

EN BREF

● **Accord sur la dette argentine.** – L'Argentine a conclu avec ses banques créditrices un accord portant sur 34 milliards de dollars. Cette somme prévoit un rééchelonnement d'environ 30 milliards de la dette extérieure, le maintien de 2 milliards de dollars de crédits commerciaux et un apport de 1,9 milliard de dollars d'argent frais. Le rééchelonnement est de douze et dix-neuf ans, avec une période de grâce de cinq à sept ans, reportant à 1992 les premiers remboursements. Les taux de ces rééchelonnements sont de 13/16e de point au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres), soit une réduction de moitié qui permet à l'Argentine une économie annuelle de 300 millions de dollars (*le Monde* du 22 mai 1987 et du 24 juillet 1987).

● **L'Inde veut exporter des réacteurs nucléaires.** – L'Inde va se lancer dans l'exportation de petits réacteurs nucléaires (235 mégawats), développés par les scientifiques indiens et particulièrement adaptés aux besoins des pays en voie de développement. D'ici à la fin du siècle, elle prévoit de construire dix-sept centrales supplémentaires, ce qui devrait permettre de couvrir 10 % des besoins énergétiques du pays. – *(AFP.)*

● **La Hongrie poursuit son programme nucléaire.** – La Hongrie va construire de nouvelles centrales nucléaires, a annoncé, le jeudi 20 août, un haut fonctionnaire du ministère de l'industrie, M. Laczai-Szabo, à l'occasion de la mise en service du quatrième et dernier réacteur de l'unique centrale, qui permet de couvrir un tiers des besoins énergétiques du pays. L'objectif est d'atteindre 50 % de ses besoins en l'an 2000. – *(AFP.)*

● **Etats-Unis : l'AFL-CIO cesse son boycottage des bières Coors.** – L'AFL-CIO, la fédération des syndicats américains, a décidé, le 19 août, de mettre fin au boycottage, lancé en 1977, des bières Coors, suite à l'accord qui est intervenu avec la direction. Le boycottage avait été lancé après que Coors avait décidé de remplacer mille cinq cents employés syndiqués qui s'étaient mis en grève lorsque la direction voulut soumettre tous ses salariés au détecteur de mensonge... – *(AFP.)*

● **Interruption des vols de Nouvelles Frontières sur Toulouse.** – Nouvelles Frontières interrompra ses vols charters entre Toulouse et Paris du 15 septembre au 31 décembre, faute de renouvellement de l'autorisation du ministère des transports. M. Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, a précisé : « *Les autorisations de vols intérieurs charters ne sont valables que trois mois pour une même compagnie sur une même destination : pour Toulouse, le délai a été prolongé de deux mois* ».

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 août à 0 h TU et le dimanche 23 août à 24 h TU.

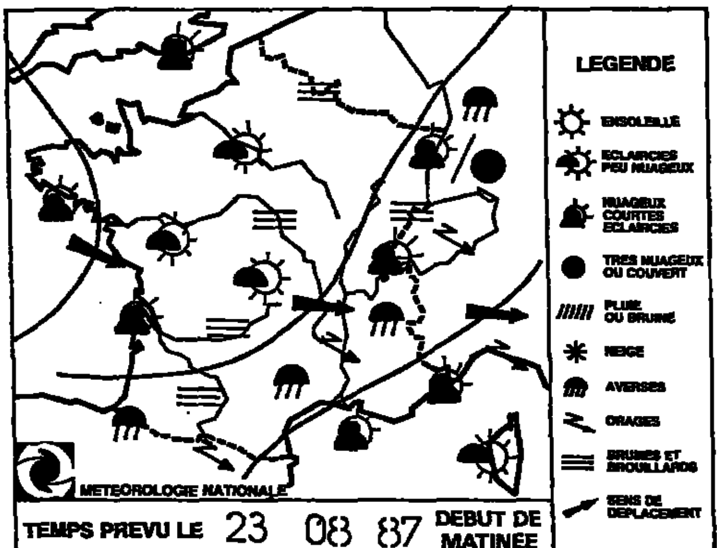
L'air chaud, humide et instable présent sur la France samedi s'éloigne vers l'est. De l'air plus frais venu de l'Atlantique va envahir le pays dimanche. La baisse des températures amorcée samedi se poursuivra le lendemain, avec des températures maximales de 24 à 26 degrés en général. 20 degrés environ près de la Manche et jusqu'à 28 degrés près de la Méditerranée.

Dimanche matin : sur les Pyrénées, le sud de l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, les Cévennes, la vallée du Rhône, les Alpes, le Lyonnais, la Franche-Comté, les Vosges, le temps sera orageux : ciel chargé, orages parfois forts, surtout sur le relief, et accompagnés de violentes rafales. De la grêle est possible. Près de la Méditerranée, temps moins orageux, mais risque d'orage en fin de nuit en Provence et en Corse.

Températures minimales élevées sur ces régions : 18 à 20 degrés. Au cours de la journée, ces orages s'éloigneront vers l'est et vers la Méditerranée, et le soleil reviendra ; dans l'après-midi seuls les Alpes, l'extrême Sud-Est et la Corse, mais aussi les Pyrénées, seront encore touchés. Vent de nord-ouest assez fort en Languedoc.

Sur toutes les autres régions, temps plus calme. Le matin il fera relativement plus frais, 14 à 16 degrés. On aura souvent du soleil, mais parfois des bancs de brouillard ou des nuages bas. Près de l'Atlantique le ciel sera plus nuageux le matin. Pour la journée, ce sera un ciel variable : des nuages et de belles apparitions du soleil.

Mais un passage de nuages plus abondants abordera l'ouest du pays vers la mi-journée. L'après-midi, on retrouvera ces nuages, qui donneront des averses passagères, sur le Nord, la Champagne, le Bassin parisien, le Centre, le Limousin, le Poitou-Charentes, le Bordelais. La nébulosité et le risque d'averses seront plus importants au nord de la Loire.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-8 à 6 heures TU et le 22-8-1987 à 6 heures TU — le 22-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	30	18	D
BIARRITZ	33	20	C
BORDEAUX	32	19	N
BOURGES	36	20	N
BREST	21	16	A
CAEN	28	18	O
CHERBOURG	23	16	O
CLERMONT-FERR.	36	18	N
DIJON	31	15	D
GRENOBLE St-M-H	33	17	D
LILLE	32	20	O
LIMOGES	34	19	–
LYON	34	18	D
MARSEILLE-MAR.	31	19	N
NANCY	30	14	B
NANTES	34	17	O
NICE	31	25	D
PARIS-MONTS.	33	22	C
PAU	38	18	C
PERPIGNAN	29	21	C
RENNES	33	18	O
ST-ÉTIENNE	35	20	D
STRASBOURG	30	15	D
TOURS	31	19	O
TOULOUSE	37	20	N
POINTE-A-P.	34	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	30	18	B
ATHÈNES	30	20	N
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	30	21	N
BELGRADE	25	9	D
BERLIN	26	14	D
BRUXELLES	30	19	C
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	20	15	N
DAKAR	31	27	D
DELHI	35	28	D
DJERBA	30	24	D
GENÈVE	31	15	D
HONGKONG	30	27	A
ISTANBUL	21	18	C
JÉRUSALEM	27	16	N
LISBONNE	27	19	C
LONDRES	29	18	O
LOS ANGELES	25	16	D
LUXEMBOURG	28	16	D
MADRID	36	18	D
MARRAKECH	43	21	D
MEXICO	26	13	O
MILAN	31	21	N
MONTRÉAL	26	12	N
MOSCOU	20	8	D
NAIROBI	21	14	C
NEW-YORK	32	19	D
OSLO	17	12	C
PALMA-DE-MAL.	33	17	D
PÉKIN	33	23	A
RIO-DE-JANEIRO	22	16	N
ROME	32	21	D
SINGAPOUR	32	27	A
STOCKHOLM	19	14	P
SYDNEY	20	10	D
TOKYO	33	27	A
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	23	10	N
VENISE	28	18	D
VIENNE	25	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 août

A la recherche de l'impulsion

IL ne reste plus qu'un mois avant la fin de l'été. La traditionnelle hausse que la Bourse connaît à cette époque n'a toujours pas eu lieu. Elle n'a plus que quelques semaines pour se manifester. A moins qu'il n'y ait plus de saisons... Vainement espérée aux premiers jours d'août, beaucoup avaient cru la voir poindre à la veille de l'Assomption, quand le marché s'était subitement enflammé en s'appréciant de plus de 2 %. Sans pour autant se consumer comme un feu de paille, la Bourse s'est essoufflée dès lundi pour s'éteindre le lendemain (– 1,1 %) et retrouver un semblant de flamme en fin de semaine. Au terme des cinq séances hebdomadaires, elle a ainsi monté de près de 1 %, ce qui permet de ramener sa progression depuis le début de l'année à environ 8 %. De plus, le mois boursier terminé vendredi se conclut par une liquidation légèrement positive (+ 1 %). De quoi rendre espoir, mais pas assez pour verser dans un optimisme béat.

« Le principal, cette semaine, est que nous ayons évité un accident sur le MATIF, qui aurait alors été très préjudiciable à la tenue des actions », commentait, soulagé, vendredi, un professionnel au vu du redressement du niveau des contrats. Après avoir cassé leur pair (niveau de 100) la semaine dernière, les contrats n'en finissaient plus de reculer, jusqu'en dessous de 99, donnant l'impression de ne pouvoir être freinés. Avec le lent retour des acheteurs, le mouvement semble avoir pu être stoppé. Successivement, mercredi et jeudi, de nouveaux records en volume sont tombés sur ce marché où se sont traités 88 000 puis 90 500 contrats. Vendredi, la plupart d'entre eux ont atteint et même franchi à nouveau la barre des 100. Le signe peut-être d'une confiance retrouvée mais qui demeure très fragile, tant que la tendance à la hausse des taux d'intérêt se poursuivra. Lundi, le Trésor avait dû, lors de son adjudication hebdomadaire, relever de 0,2 % environ les rendements offerts sur ses bons...

Les humeurs de Wall Street, paradoxalement, n'ont guère influé sur la place parisienne. Le vif repli du Dow Jones le 18 août (– 45 points) l'a laissée de marbre. Certains prédisaient qu'un recul du dollar conduirait les investisseurs étrangers à se détourner de New-York pour regagner d'autres marchés moins chers, Paris par exemple. Illusion. Le contexte a changé. C'est oublier aussi que les investisseurs détestent l'incertitude et l'agitation. Même si certains indicateurs économiques comme ceux des prix et de la production industrielle s'améliorent, la crainte d'une rentrée sociale difficile au plan salarial dissuade encore, dit-on, les plus téméraires. D'autant qu'ils sont encore nombreux à croire à de nouvelles envolées des cours sur la place new-yorkaise. La preuve : les nouveaux records battus jeudi et vendredi.

Cette semaine aura encore été marquée par l'empreinte des Chargeurs. De même qu'il y a six mois l'on prêtait à Cérus, le holding de M. Carlo De Benedetti, tous les rachats de titres les plus variés en Bourse, aujourd'hui c'est au tour du groupe de M. Jérôme Seydoux de faire l'objet de tous les soupçons. Le mystère cultivé autour de son entrée dans Prouvost ne doit pas y être étranger. Alors que les Chargeurs ont annoncé détenir près de 25 % du capital du premier groupe lainier français, nombreux sont ceux qui estiment qu'ils ont déjà acquis la minorité de blocage. De plus, cette semaine, 13,6 % du capital ont encore changé de mains. Parallèlement, l'augmentation des transactions autour de DMC, l'autre grand du textile, attire l'attention. De là à subodorer l'intervention des Chargeurs, il n'y a qu'un pas... Un pas vivement franchi par certains observateurs lorsque le Printemps, jeudi, a gagné plus de 8 %. *« On ne prête qu'aux riches »*, constatait en souriant un habitué de la place, pour qui il s'agissait d'une opération purement spéculative, le cours étant à des niveaux attrayants. *« Mais méfions-nous des apparences »*, commentait avec sagesse un investisseur.

Comme chaque mois, la Chambre syndicale désigne une série de valeurs pour la cotation sur le marché informatisé en continu. Elles seront dix dès lundi à rejoindre le CAC : Alspi, Institut Mérieux, Laboratoires Roger Bellon, Locabail Immobilier, Locindus, Penhoët, SFIM, Sliminco, Unibail et les certificats de la Compagnie française des pétroles Total. Leur disparition du marché à la criée entraînera dès le 24 août la suppression du groupe de cotation A, les autres valeurs s'y trouvant encore étant réparties sur les autres groupes. Cette annonce a été mal accueillie vendredi par les commis qui travaillent sur ce groupe et, en signe de protestation, ils se sont mis en grève.

Cette grève du dernier jour ne devrait en rien nuire au démarrage du nouveau mois boursier... le mois de la dernière chance pour la hausse de l'été. *« La Bourse de Paris est aujourd'hui une des moins chères*, s'exclamait un opérateur, *Mais ce qui nous manque, c'est une impulsion. »* Une impulsion sans doute indispensable si le gouvernement veut réussir sa deuxième vague de privatisations.

DOMINIQUE GALLOIS.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 août	18 août	19 août	20 août	21 août
RM		1 491 531	1 421 367	1 468 054	1 773 144
Comptant					
R. et obl.		10 030 882	13 437 538	13 922 591	8 485 877
Actions		182 804	161 527	316 087	167 581
Total		11 705 217	15 020 432	15 706 732	10 426 602

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Françaises	103,8	102,8	102,2	102,9	–
Étrangères	136,8	135,1	133,9	134,5	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Tendance	107	105,9	105,1	105,9	107

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	413,9	411,8	406,8	409,8	411,4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 août	Cours 21 août
Or fin (kilo en barre)	92 200	90 100
— (kilo en lingot)	92 230	90 500
● Pièce française (20 fr.)	534	538
Pièce française (10 fr.)	355	360
Pièce suisse (20 fr.)	597	603
Pièce latine (20 fr.)	522	521
● Pièce tunisienne (20 fr.)	520	520
Souverain	656	660
● Souverain Elizabeth II	660	651
● Demi-souverain	372	380
Pièce de 20 dollars	2 970	3 180
— 10 dollars	1 485	1 595
● — 5 dollars	900	885
— 50 pesos	3 455	3 405
● — 20 marks	644	644
— 10 florins	561	536
● — 5 roubles	347	348

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 21 août 1987

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	100,30	100,25	100,15	99,85
+ haut	100,40	100,40	100,20	99,85
+ bas	100,10	100	99,95	99,85
Dernier	100,35	100,35	100,15	99,85
Compensation	100,40	100,35	100,20	100

Nombre de contrats : 80 852.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 21 août 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept.	92,46	92,40	92,44	+ 0,06
Déc.	91,96	91,90	91,90	+ 0,02
Mars	91,90	91,90	91,90	–
Juin	–	–	91,85	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Printemps	+ 15,1	Essilor	– 8,3
Guyenne	+ 12,3	De Dietrich	– 7,7
D.M.C.	+ 8,9	O.F.P.	– 7,6
Promodès	+ 8,2	Sefimeg	– 5,7
Compt. Entr	+ 6,9	Bellon	– 5,6
Damart	+ 6,2	Elf	– 5,4
Gal. Lafayette	+ 6	Bis	– 5,3
Roussel-Uclaf	+ 5,5	Matra	– 5,2
Redoute	+ 5,3	Moulinex	– 5,2
Radiotechn.	+ 5,2	Luchaire	– 4,9
Sodero	+ 5,1	Nordon	– 4,5
Valéo	+ 4,9	Carnaud	– 4,4
Arjomari	+ 4,8	U.I.C.	– 4,4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	329 383	498 935 748
Prouvost	669 288	288 381 008
Moët	771 163	218 555 995
Soc. Générale	427 802	182 317 496
CSF	133 710	166 458 148
Michelin	495 322	162 238 185
Midi	129 290	160 298 805
CGE	458 273	157 144 752
Lafarge	92 594	151 974 552
Saint-Gobain	308 866	149 657 808
Essilor	34 095	141 274 067
Paribas	282 768	123 174 646
BSN	24 939	122 263 088

(*) Du 13 au 20 août 1987.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Manpower accepte l'OPA de Blue Arrow

La direction de Manpower, première firme mondiale de travail temporaire, s'est prononcée en faveur d'une nouvelle offre de rachat faite par le groupe britannique Blue Arrow, pour 1,33 milliard de dollars, soit 10 % de plus que l'offre de 1,2 milliard qui avait été repoussée la semaine dernière. L'offre est de 82,5 dollars par action, contre 75 dollars. Cette proposition sera soumise au conseil d'administration de Manpower vendredi 28 août.

Ferruzzi détiendrait 44 % ou 50 % de la Montedison

Le groupe agro-alimentaire Ferruzzi aurait porté de 38,4 % à 44 % au moins, si ce n'est 50 %, sa participation dans le capital de la Montedison, le géant italien de la chimie. Interrogée sur cette rumeur, qui circule dans les milieux financiers de la Péninsule, la direction de la firme de Ravenne se refuse à tout commentaire. Mais elle ne dément pas. D'après le comptage fait par les boursiers de Milan, ces quatre derniers mois, 300 millions d'actions Montedison auraient changé de mains. Cela ne signifie pas que M. Raul Gardini, PDG de Ferruzzi, les a toutes fait acheter. Mais l'on se borne à constater qu'avec 236 millions de titres en plus Ferruzzi détiendrait le contrôle de la Montedison à 50,4 %.

Sony et Hewlett-Packard vont stocker des données sur cassette audio-numérique

Les firmes japonaise Sony et américaine Hewlett-Packard ont conclu un accord pour développer des matériels de stockage de données basés sur la cassette audio-numérique (DAT). C'est la première fois que cette cassette est utilisée pour stocker des données autres que le son. Le format du matériel développé par les deux groupes aura une capacité de plus de 1,2 gigabits (12 000 milliards de caractères), et le temps moyen d'accès à l'information sera de 20 secondes. Ces équipements pourront servir de soutien et de système d'archivage et d'adaptation aux ordinateurs personnels aussi bien qu'aux systèmes plus sophistiqués. Les deux firmes espèrent commencer à exporter à la fin de 1988.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Super-star...

Malgré un sérieux claquage, Wall Street a fait cette semaine un véritable tabac. Surmontant son handicap, le marché a regagné tout le terrain perdu à une allure d'enfer et par deux fois a battu tous ses records d'altitude. L'indice des industrielles s'est finalement établi le 21 août à 2709,50 (+ 24,07 points). Pour apprécier ce gain, il convient de le comparer à la sévère perte subie le 18 août (– 45 points).

Pour tout dire, le New-York Stock Exchange a été à l'heure du dollar. Le plongeon de la devise américaine a fichu une jolie frousse à la Communauté financière américaine. Pour elle, c'en était fini des capitaux étrangers, qui allaient déserter la place. Heureusement, le marché a eu à connaître des indices économiques plutôt meilleurs. En outre, le volume des ventes à découvert s'est élevé au niveau record de 546,3 millions de titres contraignant les intéressés à se racheter précipitamment.

	Cours 14 août	Cours 21 août
Alcoa	60 1/4	59 1/2
Allegis (ex-UAL)	97	95 3/8
ATT	34 5/8	34 5/8
Boeing	52	51 7/8
Chase Man. Bank	45 3/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	127 3/4	129
Eastman Kodak	100	103
Exxon	97 1/4	99 1/4
Ford	109 7/8	110 1/4
General Electric	63 7/8	65 1/2
General Motors	93 1/2	92
Goodyear	73 1/2	74
IBM	173 1/2	174 5/8
ITT	65 5/8	65 1/4
Mobil Oil	51 1/2	51
Pfizer	75 1/2	73 1/2
Schlumberger	48 3/8	47 7/8
Texaco	43 3/8	43 1/4
Union Carbide	28 3/8	29 7/8
USX	37 5/8	38 1/2
Westinghouse	70 1/4	72 5/8
Xerox Corp	82 1/2	84 3/4

LONDRES

Repli

La publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire et des prêts bancaires, en forte progression, a fait cette semaine l'effet d'une douche glacée sur le London Stock Exchange en illustrant, s'il en était besoin, que le danger d'une surchauffe n'était pas illusoire. Redoutant une tension sur les taux d'intérêt, le marché a littéralement plongé avant de se redresser un peu à la veille du week-end. La tenue de Wall Street en hyperforme a rassuré mais les boursiers se sont également aperçu que l'augmentation des prêts bancaires était surtout le fait des entreprises.

Indices « FT » du 21 août : industrielles, 1 727,2 (contre 1 785,3) ; mines d'or, 418,8 (contre 416,2) ; fonds d'État, 85,23 (contre 87,03).

	Cours 14 août	Cours 21 août
Beecham	556	535
Bowater	516	493
Brit. Petroleum	369	353
Charter	445	447
Courtaulds	480 1/2	459
De Beers (*)	14 3/8	14 7/8
Freegold (*)	15 1/4	15 7/8
Glaxo	17 57/64	17 21/32
Gt. Univ. Stores	22	21 1/2
Imp. Chemical	15 7/32	14 13/16
Shell	14 7/16	13 53/64
Unilever	716	639
Vickers	214	202
War Loan	36 27/32	35 31/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 1 %

Rendu inquiet par la baisse rapide et ininterrompue du dollar, le marché allemand s'est passablement alourdi. Les cours ont en moyenne reculé de 1 %. Seul BMW aux automobiles et Karstadt aux grands magasins ont fait preuve de fermeté.

Indice de la Commerzbank du 21 août : 2 031,6 (contre 2 041,1).

	Cours 14 août	Cours 21 août
AEG	359	351,80
BASF	336,20	338,60
Bayer	358	356,30
Commerzbank	304	302
Deutschebank	714	701,50
Hoechst	332,50	332,20
Karstadt	545	555
Mannesman	185,80	185,50
Siemens	695	675
Volkswagen	403	402

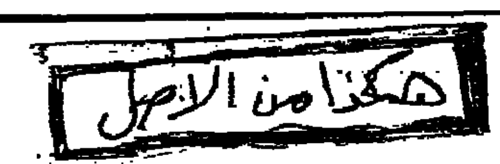
TOKYO

Nouvelle avance

Entre la crainte suscitée par la baisse du dollar et l'encouragement donné par Wall Street, le marché japonais a choisi la seconde formule. Et sur des achats, surtout, institutionnels, les cours ont continué de monter lentement.

Indices du 22 août : Nikkei, 25 764,99 (contre 25 494,01) ; général, 2 164,97 (contre 2 105,96).

	Cours 14 août	Cours 21 août
Akaï	587	510
Bridgestone	1 220	1 130
Canon	1 210	1 100
Fuji Bank	3 250	3 340
Honda Motors	1 740	1 600
Matsushita Electric	2 380	2 290
Mitsubishi Heavy	685	630
Sony Corp.	5 380	4 990
Toyota Motors	2 190	2 010



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Nouvelle monnaie pour un bilan

La filiale au Luxembourg de l'Union Bank of Finland, l'Union Bank of Finland International SA, a décidé d'utiliser une nouvelle unité composite pour la présentation de son bilan. Cette « unité de capital multidevise » (« Multicurrency Capital Unit » – « MCU »), ainsi qu'elle a été surnommée par la banque finlandaise, est composée de 40 % de dollars américains, 40 % de deut- schemarks et 20 % de francs luxembourgeois. Sur ces bases, le capital social de la banque finnoise a été converti de 1,75 milliard de francs luxembourgeois en 35 millions de « MCU ».

Les fluctuations monétaires et l'extrême volatilité du dollar sont les raisons de cette décision. La banque finlandaise n'a, du reste, pas manqué de préciser que la nécessité d'injecter de nouveaux capitaux doit être dictée par la croissance de l'activité commerciale et ne doit pas dériver des variations de change. Or il est toujours plus difficile à une banque étrangère de conserver le ratio légal entre son capital et ses actifs qu'à un établissement opérant à l'intérieur de ses frontières nationales.

La Scandinavian Bank Group PLC à Londres, dont 27 % du capital appartiennent à l'Union Bank of Finland, a également entrepris une démarche similaire.

Les sociétés domiciliées au Luxembourg ne peuvent représenter leur capital social qu'au travers d'une seule monnaie. L'Institut monétaire du Grand-Duché n'a donc pu accorder son autorisation qu'après la centralisation du dollar, du deutschemark et du franc luxembourgeois dans une unité de compte commune. L'étonnant est que l'ECU n'ait pas été retenu par la banque finlandaise malgré sa localisation au sein de la capitale de la devise européenne. C'est, avant tout, parce que l'activité au Luxembourg de l'Union Bank of Finland s'exerce essentiellement dans les devises américaine, allemande et luxembourgeoise. Mais il est fort possible que la banque finnoise ait été également influencée par la résurgence d'un courant anti-ECU.

La Bundesbank, a, ces jours derniers, évoqué le risque de change que comporte l'ECU. Cela semble, à première vue, assez paradoxal puisque l'ECU a, entre autres, été créé pour amortir les fluctuations monétaires. Si, toutefois, il y parvient entre les monnaies européennes, il n'en va pas de même en ce qui concerne la relation ECU/dollar qui peut se révéler tout aussi volatile que celle entre le deutschemark et la devise américaine. On comprend dès lors que, pour une banque allemande, l'ECU n'est pas la panacée universelle. C'est pourquoi, il y a déjà trois ans, les établissements bancaires d'outre-Rhin installés à Luxembourg avaient préféré passer directement du franc luxembourgeois au deutschemark pour présenter leurs bilans.

La banque centrale allemande qualifie l'ECU d'*« innovation financière »*. C'est amusant, compte tenu du fait que la devise de la CEE a déjà dépassé le stade de l'adolescence. Mais, dans la bouche, ou plutôt sous la plume, de la Bundesbank, l'expression est presque insultante. L'innovation vient des banques d'investissement étrangères qui ne savent trop quoi imaginer. Elles prétendent affaiblir le rôle du deutschemark en lui opposant la concurrence de l'ECU. L'état d'esprit est un peu le même en Helvétie.

Retour du deutschemark

Après un entracte de deux mois, l'intérêt pour les devises fortes s'est ravivé cette semaine. L'affaiblissement du dollar américain sur les changes a tout à coup ramené l'attention du marché international des capitaux sur les problèmes monétaires et non plus sur l'évolution des taux d'intérêt. Leur avenir reste, d'ailleurs, incertain. L'emprunt à long terme du gouvernement des Etats-Unis rapportant plus de 9 %, certains commencent à s'interroger pour savoir si l'on ne va pas de nouveau revenir à des rendements dotés de deux chiffres.

Dans l'immédiat, les vrais investisseurs restent à l'écart d'un marché qui, malgré une florescence d'euro-émissions nouvelles depuis lundi, demeure limité à des joutes entre professionnels. Aussi longtemps que la devise américaine ne pourra tenir seule sur ses jambes sans l'intervention des banques centrales du monde occidental, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elle se maintiendra artificiellement au-dessus de la barre de 1,80 par rapport au deutschemark, l'investisseur final n'achètera pas de papier libellé en dollars.

Si les euro-emprunts en dollars des Etats-Unis ont fleuri depuis lundi, c'est surtout du fait des eurobanques, avides de saisir au passage leur commission, et de certains emprunteurs effrayés de voir les taux d'intérêt se tendre davantage. Tout cela n'est pas très sain. Le papier offert ne se place pas ou guère.

Lundi, Coca-Cola Enterprise Inc., misant tout à la fois sur le caractère magique de sa raison sociale et sur les résultats plutôt positifs, la semaine précédente, des enchères du Trésor américain, décidait de lancer une euro-émission de 100 millions de dollars bientôt portée à 150 millions sous l'effet, prétendument, d'une très vive demande. Proposée sur cinq ans à un prix de 101,125 avec un coupon annuel de 8,75 % pour procurer un rendement à échéance de 8,50 %, l'opération se traitait jeudi à la limite de la commission globale de 1,875 %. En fin de semaine, nul n'était plus certain de la réalité de l'apparent triomphe du lundi. Il faut dire qu'entre-temps le dollar s'était proprement ramassé sur les marchés des changes.

Apparement peu décontenancés par cet avatar, la République d'Autriche et (groupe Matsushita) Panasonic s'escrimaient, jeudi, à offrir respectivement 200 millions et 300 millions de dollars sur cinq ans. Les deux transactions dotées d'un coupon annuel de 9 % seront émises à un prix de 101,625 pour l'autrichienne et de 101,125 pour la nippone. Dans l'après-midi du lancement, les deux emprunts se traitaient avec des décotes respectives de 1,875 et 1,90, alors que, dans les deux cas, l'ensemble de la commission bancaire ne dépasse pas 1,875 %.

Plus généreux, le royaume de Belgique s'en est un peu mieux tiré en offrant, vendredi, 400 millions de dollars sur cinq ans avec un coupon de 9,125 % sur un prix de 101,375, soit un rendement de quelque 70 points supérieur à celui des bons du Trésor américain, de même durée. La décote, le même jour, était légèrement inférieure à la commission totale de 1,875 %.

Auparavant, la très française Caisse d'aide d'équipement des collectivités locales (CAECL) s'était, mardi, propulsée sur le marché pour lever, à un prix de 101,25, 150 millions de dollars sur huit ans. L'euro-émission, accompagnée d'un coupon annuel de 9,375 % pour donner un rendement final de 9,15 % et de 85 points de base de plus que celui des emprunts du Trésor américain de durée similaire, n'est pas garantie par la République française. En revanche, la CAECL bénéficie de la prestigieuse classification « AAA » de la part des agences américaines spécialisées. Ce titre d'euro-noblesse n'a pas été suffisant pour convaincre les investisseurs. Vers la fin de la semaine, l'emprunt se traitait avec une décote de l'ordre de 2,375, soit bien au-delà de la commission globale de 2 %.

Pendant ce temps, le cours des obligations libellées en deutschemarks n'a cessé de progresser et les rendements de régresser. A la veille du week-end, le rendement sur le papier bancaire au porteur à cinq ans, la base même du marché domestique germanique, n'était plus que de 5,57 % – 5,62 %. Cela explique, l'écart s'étant grandement élargi, la forte reprise du marché secondaire des euro-emprunts en ECU. Jusqu'à jeudi, la vive hausse des cours s'est concrétisée par une baisse simultanée des rendements de l'ordre de 40 à 50 points de base.

Dans cette optique, Pepsico Inc a cru qu'il allait remporter la timbale en lançant une euro-émission sur seulement trois ans de 100 millions d'ECU. Il n'en a rien été. Les conditions, un prix de 101,25 sur un coupon annuel de 7,625 %, soit un rendement de 7,15 %, étaient insuffisantes malgré le caractère mousseux du débiteur. De plus, ce sont les Japonais – alertés par l'augmentation des rendements sur l'ECU et leur écart grandissant par rapport au deutschemark – qu'il aurait fallu attirer et non pas la clientèle privée européenne.

Or les investisseurs nippons ne se déplacent plus qu'au vu d'une signature souveraine ou supranationale. La BEI, avec une émission en ECU sur cinq ans et un coupon de 8 %, pourrait éventuellement dérider les portefeuilles de l'empire du Soleil levant.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar perd plus qu'il n'avait gagné

La baisse du dollar, cette semaine, a largement annulé les effets de sa hausse d'il y a quinze jours lorsque la montée des tensions dans le Golfe avait amené les opérateurs à se réfugier sur la devise américaine. Le billet vert a perdu, depuis le 14 août, entre 3 % et 4 % de sa valeur face aux principales devises : l'annonce d'une nouvelle dégradation des résultats du commerce extérieur américain avait alors jeté la confusion sur un marché des changes, relativement optimiste quant à l'évolution de la situation économique des Etats-Unis.

Le billet vert a perdu pas moins de 20 centimes d'un vendredi sur l'autre, clôturant la semaine à 6,1145 F au fixing de Paris, contre 6,3270 F le 14 août. A Francfort, le repli a atteint près de six pfennigs, et le dollar a été coté officiellement à 1,8283 DM vendredi 21 contre 1,8933 la semaine précédente. Mais c'est surtout au Japon que la glissade a été la plus importante, le dollar franchissant, dès l'annonce de l'accroissement du déficit américain, la barre de 150 yens, pour tomber à 142 yens vendredi.

C'est en Asie que sont intervenues les premières ventes massives de dollars et, tout au long de la semaine l'Europe et les Etats-Unis n'ont fait qu'entériner la tendance amorcée à Tokyo. Etrangement, les marchés des changes nippons étaient demeurés très calmes lors de l'ascension du dollar liée aux événements du Golfe. Le yen n'avait alors perdu que peu de terrain. Doit-on en déduire que c'est contre la devise nippone que le dollar est le plus vulnérable, ou doit-on voir dans ce paradoxe la prédominance du thème commercial dans les relations monétaires entre les Etats-Unis et le Japon ?

Il est certain que c'est à Tokyo que le repli du dollar est le plus redouté, en raison de son impact direct sur les bénéfices des sociétés locales, toutes fortement exportatrices. C'est pourquoi le ministre des finances japonais, M. Miyazawa, s'est voulu rassurant en déclarant que la baisse récente du dollar est un phénomène *« temporaire »*, nullement inquiétant à moyen ou long terme. Il a cependant ajouté que si des mouvements trop violents se produisaient sur les marchés des changes, il conviendrait de prendre des mesures pour y mettre un terme.

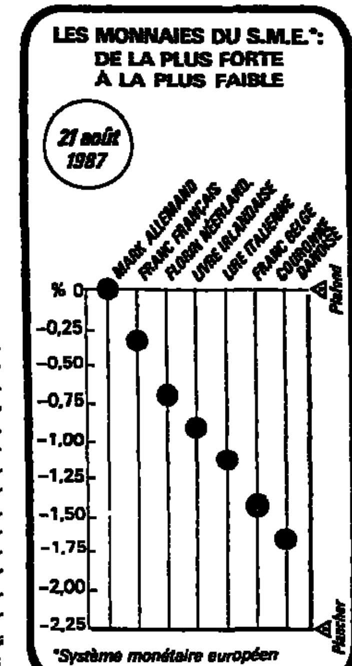
La Banque du Japon n'a d'ailleurs pas hésité à intervenir sur le marché dès le 19 août pour y acheter quelques centaines de millions de dollars, ce qu'elle n'avait pas fait depuis début juin. Il est intéressant de noter à quel point les banques centrales se sont, au cours des dernières semaines, efforcées de montrer leur attachement à l'accord du Louvre de stabilisation des parités de changes, signé le 22 février dernier. Ce qui ne les empêche pas de refuser d'admettre la moindre transformation du système monétaire international et d'officialiser la mise en place d'un système de « zones cibles » de changes. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Stoltenberg, a récemment donné une illustration parfaite de cette détermination, en expliquant que la baisse du dollar ne contredisait en rien les décisions prises par les responsables des pays industrialisés lors de leur rencontre parisienne de février, ajoutant que cette coopération se devait de rester « pragmatique ».

Anxieux de pouvoir évaluer jusqu'où irait la baisse du dollar, les cambistes attendaient vendredi la publication de plusieurs indicateurs importants pour l'économie américaine. Tant en termes d'inflation – + 0,2 % en juillet contre + 0,4 % en juin – qu'en termes de croissance, les résultats annoncés sont relativement satisfaisants. Pourtant, les cambistes n'ont prêté attention qu'à la modeste révision à la baisse du taux de croissance du PNB au deuxième trimestre, à 2,3 % contre 2,6 % précédemment annoncés.

Utilisant ce « prétexte », ils ont continué à pousser le dollar à la baisse, ne tenant aucun compte de la brusque reprise des bénéfices nets des sociétés américaines (4,2 % au deuxième trimestre contre une chute de 3,7 % au cours des trois premiers mois de l'année). En cours de séance à New-York, le 21 août, le dollar s'échangeait autour de 1,8150 DM, 142 yens et 6,08 FF.

Fort heureusement pour le franc, la décrue du dollar n'a que peu avivé les tensions au sein du SME, qui a gardé la même configuration que la semaine dernière. La parité franc-mark s'est légèrement tendue à 3,3449 F au fixing de Paris le 21 août contre 3,3420 le 14. On est encore loin du pivot des deux monnaies au sein du SME, établi à 3,35386. Les tensions sur la lire italienne et la couronne danoise se sont légèrement apaisées, repoussant ainsi la perspective d'un réaménagement des parités du système monétaire européen.

(Intérim.)



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 21 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6270	–	16,4311	66,4231	54,9601	2,6469	48,7567	0,0759
	1,5980	–	15,9744	64,2261	53,3903	2,5694	47,3789	0,0736
Paris	9,9899	6,0860	–	404,25	334,49	16,1098	296,73	4,6211
	9,9534	6,2600	–	402,05	334,22	16,0842	296,54	4,6097
Zurich	2,9444	1,5055	24,7371	–	82,7425	3,9849	73,4032	1,1431
	2,4756	1,5570	24,8722	–	83,1287	4,0005	73,7565	1,1465
Francfort	2,9603	1,8195	29,8962	120,85	–	4,8160	88,7128	1,3815
	2,9781	1,8730	29,9281	120,38	–	4,8124	88,7257	1,3792
Bruxelles	61,4680	37,78	6,2077	25,0946	207,64	–	18,4202	2,8686
	61,8828	38,92	6,2173	24,9968	207,79	–	18,4367	2,8660
Amsterdam	3,3370	2,0510	33,7006	136,23	112,72	5,4288	–	1,5573
	3,3565	2,1110	33,7220	135,58	112,71	5,4239	–	1,5545
Milan	2142,76	1317	216,39	874,79	723,82	34,3597	642,12	–
	2159,22	1358	216,93	872,19	725,04	34,8929	643,30	–
Tokyo	232,18	142,70	23,4472	94,7857	78,4281	3,7771	69,5758	0,1083
	288,34	149,90	23,9456	96,2749	80,0320	3,8515	71,0090	0,1104

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 août, 4,2649 F contre 4,1761 F le vendredi 14 août.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'accord international sur le cacao mis à mal

Il n'aura pas fallu longtemps pour que le cacao reprenne le chemin de la baisse révélant les limites du nouvel accord international. En effet, deux mois après la suspension des achats du stock régulateur (ces derniers avaient atteint leur limite semestrielle de 75 000 tonnes), la tonnes de fèves est retombée sous la barre des 1 600 DTS (1), niveau qui déclenche théoriquement l'intervention des mécanismes de soutien de l'accord international.

Sur le marché de New-York, l'échéance de septembre se traite aux alentours de 1 910 dollars la tonne alors que fin juillet elle se négociait encore à 2 047 dollars. Il est vrai qu'à l'époque les risques de gelées au Brésil et surtout la sécheresse qui touchait les plantations d'Afrique occidentale faisaient craindre aux opérateurs une nette diminution des récoltes. Or aujourd'hui l'hiver austral tire à sa fin et les précipitations sont de retour sur le continent noir.

La perspective d'une offre, une nouvelle fois excédentaire, est donc venue peser sur les cours surtout que, en cette période estivale, l'industrie chocolatière tourne au ralenti, tandis que le marché voit arriver du cacao qui prend immédiatement le chemin des entrepôts, faute d'acheteurs. Dans ce contexte, l'avenir de l'accord international apparaît des plus précaires. Les dernières interventions qu'il a permises n'ont finalement eu qu'un effet très temporaire compte tenu de la situation de pléthore qui caractérise le marché et l'action du directeur du stock régulateur a très vite été limitée par les textes du pacte.

Une réunion de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), prévue du 2 au 11 septembre à Londres, doit normalement décider d'un abaissement de la fourchette d'intervention. Si cette mesure est adoptée, elle ne manquera pas d'accentuer la tendance baissière des prix, ce qui pourrait entraîner plus rapidement que prévu de nouvelles interventions du stock tampon, note un opérateur. Or le directeur du stock pourrait prochainement connaître des difficultés financières. A l'entrée en vigueur de l'accord, il disposait de quelque 250 millions de dollars, l'achat de 75 000 tonnes de fèves entre les mois de mai et de juin lui en a coûté environ 150 millions sans compter les frais de gestion du stock. Si le solde lui permettrait encore de procéder à quelques achats d'intervention, le retard dans le règlement des participations au titre du financement du stock régulateur risque de lui lier les mains.

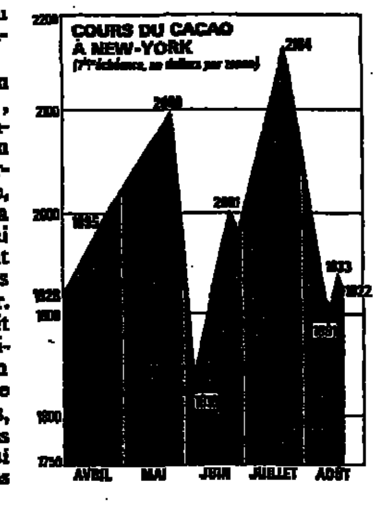
Au dire de l'ICCO, seuls trois pays membres (Ghana, Jamaïque et Venezuela) ont pour l'heure fait parvenir leur cotisation, qui provient d'une taxe de deux cents par livres sur les volumes exportés. Tous les autres pays devront honorer leurs engagements d'ici au début de septembre faute de quoi leur droit de vote au sein de l'Organisation leur serait retiré.

(Intérim.)

PRODUITS	COURS DU 21-08
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1066 (– 21) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1074 (+ 12) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 322 (– 86) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 169 (+ 2) Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	1 253 (– 12) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 931 (+ 26) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	274 (+ 4,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	159,25 (+ 0,85) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	157,20 (– 5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

(1) 1 DTS = 1,27551 dollar.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La morosité domine toujours

Après le succès de l'adjudication trimestrielle du Trésor américain, la semaine dernière, grande a été la déconvenue des investisseurs japonais. Ils avaient acquis entre 30 % et 40 % des obligations émises à trente ans, à 8,79 %, taux qui n'a cessé de se tendre ces derniers jours. Le rendement de cette obligation émise le 13 août a atteint en fin de semaine 8,95 %, obligeant les investisseurs nippons à conserver le papier acquis, pour éviter de subir des pertes trop importantes. Seule une accélération des anticipations de hausse des taux d'intérêt pourrait les contraindre à revendre leurs obligations américaines, et ces investisseurs regardent par ailleurs avec inquiétude la poursuite de la baisse du dollar (*voir en rubrique les devises et l'or*).

Ce regain de tension des taux sur les marchés américains du crédit n'a connu qu'un petit apaisement en milieu de semaine, grâce à la décrue des cours des matières premières et du pétrole. Ceux-ci sont tombés à moins de 20 dollars le baril sur le marché new-yorkais. Le marché obligataire n'a pas réagi positivement à l'annonce du ralentissement de la baisse des prix à la consommation en juillet, qui s'élève à 0,2 % contre 0,4 % au mois de juin.

L'équation croissance = inflation = hausse des taux est plus que jamais d'actualité. Si l'on analyse la révision à la baisse du taux de croissance américain au deuxième trimestre, annoncée également le 21 août, on s'aperçoit que l'écart entre la croissance du PNB (en volume) et celle de son déflateur (qui tient compte du volume et des prix) s'élève à 1,5 % contre 1,2 % lors de la première estimation. La forte progression des ventes au détail et des mises en chantier aux Etats-Unis témoigne d'un regain de croissance, certainement générateur d'inflation. La semaine prochaine, le Trésor américain lèvera 8 milliards de dollars, par l'émission de notes à cinq et deux ans, ce type d'obligations se traitant actuellement à des niveaux de taux de 8,36 % et 7,81 % respectivement. A l'occasion de cette opération, la tension observée sur les taux à court et moyen terme pourrait se trouver confirmée.

En revanche, le marché obligataire japonais se porte bien et bénéficie d'une hausse certaine des cours. L'obligation phare de Tokyo, la nº 89, d'une maturité de dix ans, avait en fin de semaine un rendement de 4,81 % contre 4,92 % lundi. La nouvelle accélération de la masse monétaire japonaise en juillet, qui atteint 10,3 % en rythme annuel, n'a pas inquiété le marché, qui est acquis à l'idée qu'il s'agit là d'une politique délibérée de création de liquidités visant à soutenir la croissance économique et à dynamiser la Bourse de Tokyo.

De même, en Allemagne, si une légère tension a été observée sur les fonds fédéraux à dix ans, elle n'est que peu représentative, car les taux sur les emprunts communaux, de même que ceux du marché monétaire, sont demeurés stables, voire légèrement détendus. D'ailleurs, en raison de la force actuelle du deutschemark, un relèvement des taux ne serait pas justifié, et, comme l'a affirmé M. Claus Koehler, l'un des membres les plus écoutés du conseil de la Bundesbank, *« en supposant que le taux d'inflation reste stable, il y a peu de marge pour un relèvement des taux d'intérêt allemands »*.

La stabilité des taux d'outre-Rhin, qui s'oppose à la baisse du marché obligataire français en début de semaine, a provoqué un accroissement du différentiel de taux, qui s'est élevé à plus de 350 points de base sur les échéances à dix ans et s'est révélé propice, la relative fermeté du franc aidant, à quelques opérations d'arbitrage entre papier français et allemand.

La configuration actuelle de la structure des taux français est particulièrement intéressante. La différence entre les taux sur le marché monétaire à un mois (7 9/16 %) et ceux à un an (9 1/16 %) atteint plus de 150 points, contre un écart jugé « normal » de 60 points environ. Cette courbe très pentue suggère qu'il existe dans l'Hexagone de très fortes anticipations de hausse des taux, qui se retrouvent sur toutes les échéances. La Caisse des dépôts et consignations est d'ailleurs intervenue massivement sur le marché obligataire en vendant des emprunts fiscalisés pour des obligations assimilables du Trésor (OAT) dont les taux avaient beaucoup progressé, atteignant 9,96 % sur l'obligation 8,50 % 1997.

Dans la lignée du marché obligataire français, le MATIF paraît finalement s'être remis de sa « descente aux enfers » de ces dernières semaines, et l'on est repassé, avec 100,40 sur l'échéance de septembre, au-dessus du pair. Les spécialistes s'attendent à une consolidation de ces niveaux au cours des prochains jours.

C'est finalement de Grande-Bretagne que proviennent les plus mauvaises nouvelles puisque, à la suite d'une progression record des crédits bancaires en juillet, qui atteint 4,9 milliards de livres sterling, et de l'annonce d'une nouvelle accélération de la croissance de la masse monétaire, les marchés du crédit se sont effondrés jeudi, les Guilts cèdant plus de deux points en une seule séance ? Un nouveau relèvement du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, qui avait progressé d'un point le 6 août dernier, paraît cependant à exclure pour l'instant.

(Intérim.)

Le Monde

Dans une cassette montrant MM. Carton et Kauffmann

Le Djihad islamique lie de nouveau le sort des otages français à celui des chiites détenus au Koweït

« *Nous signalons que l'un de nos détenus français est gravement malade* » : c'est par ces mots alarmants que le Djihad islamique a présenté vendredi soir 21 août à Beyrouth une cassette-vidéo montrant le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le diplomate, M. Marcel Carton, lisant des textes dramatiques dans lesquels ils se disent à bout. La cassette, accompagnée d'un communiqué, a été remise à une agence de presse occidentale.

Le Djihad, qui détient aussi le diplomate français M. Marcel Fontaine, a en outre lancé de violentes menaces contre ces trois otages, liant leur sort à celui de « *ses frères* » détenus au Koweït, et dont il affirme qu'ils sont soumis « *aux tortures psychiques et physiques les plus atroces* ».

C'est la cinquième fois que l'organisation chiite pro-iranienne du Djihad islamique utilise le procédé des cassettes pour faire passer ses messages. Mais le Djihad, qui a pris soin de ne faire paraître que deux de ses otages français, n'a pas précisé lequel était malade. Et l'on n'a plus vu, depuis octobre 1986, le visage de M. Marcel Fontaine, enlevé comme M. Marcel Carton le 22 mars 1985, soit deux mois avant M. Jean-Paul Kauffmann. Déjà, le 31 juillet dernier, une cassette identique ne montrait que MM. Kauffmann et Carton.

Or c'est la santé de ce dernier qui, dès le départ, faisait l'objet d'inquiétude.

C'est également la première fois depuis octobre 1986 que le Djihad évoque aussi clairement le lien qu'il a établi, en mai 1985, entre ses otages français (cette organisation détient aussi deux Américains : le journaliste Terry Anderson et le professeur Thomas Sutherland) et le sort de ses sympathisants emprisonnés au Koweït.

Le Djihad, qui avait annoncé en mars 1986 l' « exécution » du sociologue Michel Seurat enlevé avec M. Jean-Paul Kauffmann, veut échanger ses otages contre dix-sept personnes, dont des Libanais arrêtés après une série de six attentats en décembre 1983 au Koweït qui avaient fait cinq morts et quatre-vingts blessés. Ces personnes ont été jugées et condamnées à des peines diverses, dont la peine capitale. Le Djihad avait pour la première fois exigé leur libération le 29 mai 1985 en revendiquant les rapts de MM. Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat et celui d'un otage américain, M. David Jacobsen, libéré depuis.

« Tout peut arriver »

« *Oubli* » et « *indifférence* », deux mots qui reviennent dans les textes que MM. Jean-Paul Kauffmann et Marcel Carton lisent devant la caméra du Djihad islamique. Amaigri, mal coiffé, M. Jean-Paul Kauffmann, quarante-deux ans, lit rapidement. Portant une chemise blanche à liseré bleu, il est assis devant un mur couvert d'affiches du Djihad.

« *La France connaît la situation des prisonniers du Koweït et a refusé de faire une démarche auprès de son gouvernement.* [Le gouvernement] a dit : « *La France ne sera pas* » *l'otage des otages* » *pour préparer et justifier notre abandon, car nous nuisons à la France. Le premier ministre avait affirmé à Strasbourg qu'il fallait faire des concessions. Pourquoi avoir renoncé ?*

» *Maintenant, le gouvernement préconise l'intransigeance. Pour combien de temps ? Au Liban, personne n'est maître de la situation et tout peut arriver. Monsieur le premier ministre, nous souffrons parce que nous sommes français, et c'est ingrat de la part de la France de nous oublier.* »

Il s'adresse ensuite à sa femme, Joëlle : « *Je sais que tu continues à te battre pour débloquer la situation. J'espère que mes confrères ne se lassent pas.* (...) *Joëlle, je sais que tu es déterminée.* (...) *Je crois à la détermination de quelques-uns pour défier la fatalité.* »

« *Grégoire, Alexandre*, dit-il à ses enfants, *je vous demande de profiter de la leçon et il faut faire quelque chose. Si le gouvernement reste immobile, vous ne me verrez plus.* »

M. Marcel Carton, âgé de soixante-trois ans, les cheveux également mal coiffés mais rasé de près, est vêtu d'un pyjama bleu marine. Il lit son texte sans en détacher les yeux.

« *J'ai l'impression quelquefois d'entendre : tiens, encore ces pauvres malheureux. Ils sont toujours vivants, ceux-là. Oui, je suis vivant. Enfin, j'espère. Mais pour combien de temps ? Je vis ? C'est un bien grand mot. Il est plus exact de dire que je survis comme un rat malade, exténué, qui a perdu son instinct vital. Et plus le temps passe, plus on nous serre la vis. J'en veux surtout terriblement à ce gouvernement qui n'a rien trouvé de mieux que de dire à la cantonade : surtout, il ne faut pas réagir, sinon on fait le jeu des ravisseurs. Par son intransigeance, il nous laisse à présent sans recours, complètement vulnérables. C'est un jeu irresponsable mais surtout très dangereux.* »

S'adressant à sa femme Denise, il lui dit : « *Ne te crois pas ligotée par le fait que je suis fonctionnaire. Tu as bien sûr toute latitude pour intervenir, toi, les enfants, mon frère Paul et tous nos proches.* » – (*AFP.*)

ÉTATS-UNIS

Spéculations autour de M. Gary Hart

L'ancien candidat à l'investiture démocrate, M. Gary Hart, qui avait dû se retirer de la course à l'élection présidentielle américaine le 8 mai dernier à la suite de révélations sur une liaison extra-conjugale qu'il entretenait avec un mannequin, serait-il sur le point de poser à nouveau sa candidature ? Bien qu'il ait démenti formellement les spéculations dans un premier temps, depuis l'Irlande où il passait des vacances – avant de se retrancher derrière un commentaire laconique « *je ne veux ni confirmer ni infirmer ces rumeurs* », – celles-ci n'ont pas cessé. Elles ont été alimentées, à l'origine, par son ancien directeur de campagne, M. Bill Dixon. D'autant que l'ancien sénateur du Colorado aurait brusquement abrégé ses vacances pour rentrer, vendredi 21 août, aux Etats-Unis.

Selon un récent sondage, M. Gary Hart dispose toujours d'une cote de popularité deux fois supérieure à celle de son plus proche concurrent démocrate. Toutefois, la nouvelle de son éventuel « retour » n'a guère, pour l'instant, suscité que curiosité ou incompréhension dans la classe politique, y compris dans l'état-major de son parti. La plupart des commentateurs s'accordent à dire qu'avec la dispersion, au profit d'autres candidats démocrates, du *staff* qu'il avait rassemblé pour sa propre campagne, toute velléité de retour dans l'arène politique serait des plus hasardeuses. Ainsi, même Mme Patricia Schroeder, qui représente à la Chambre l'Etat du Colorado et co-dirigea la campagne de M. Hart, avant de songer, elle aussi, à se présenter, déclare « *ne rien savoir* » au sujet de ses décisions « *S'il veut vraiment se présenter,* dit-elle, *c'est son problème.* »

Dans le dix-septième arrondissement de Paris

Un commando saccage un immeuble occupé par des immigrés

Les logements d'un immeuble habité par des immigrés, essentiellement des Marocains, 45, rue Sauffroy à Paris (17e), ont été saccagés, le jeudi matin 19 août, par un commando composé d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles des Africains.

Vers 7 h 30, armé de masses et de pinces, le commando a d'abord brisé la porte d'entrée, puis a arraché les boîtes à lettres et les fils électriques. Les membres du commando ont, ensuite, défoncé les portes et les cloisons d'un certain nombre de chambres et cassé les vitres.

Selon le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) « *quinze appartements ont été endommagés et plusieurs postes de radio ont été volés* ».

La préfecture de police indique qu'« *il s'agit d'un conflit d'ordre privé entre propriétaire et locataires, qui a donné lieu à une plainte pour violation de domicile* ». Appelés au moment des incidents, les policiers du commissariat central du dix-septième arrondissement n'ont pas pénétré dans l'immeuble. Ils y sont, en revanche, revenus dans la soirée pour faire le relevé des dégâts.

En mars dernier, les locataires avaient reçu une lettre les mettant en demeure de quitter les lieux avant le 1er mai, mais, depuis, aucune suite n'a été donnée.

M. Jean-Pierre Bansard (UDF), maire-adjoint du dix-septième arrondissement, s'est rendu sur les lieux de l'incident vendredi 21 août et a reçu une délégation de SOS-Racisme, qui estime que « *s'il y a un conflit entre les locataires et leur propriétaire, c'est à la justice de le régler, et en aucun cas à une milice privée* ». Pour sa part, M. Bansard a indiqué que « *la mairie a fait tout ce qui lui était possible pour limiter les effets du préjudice subi par les locataires ; nous avons proposé de les reloger, mais ceux-ci ont refusé* ».

« Véritables mesures d'intimidations »

De son côté, M. Claude Pigement, conseiller municipal socialiste de la mairie, parle de « *véritables mesures d'intimidation* » dont le propriétaire de l'immeuble serait à l'origine. Selon M. Pigement, le 45, de la rue Sauffroy a un nouveau propriétaire depuis janvier 1987 ; celui-ci chercherait à expulser les locataires actuels pour construire de nouveaux logements aux loyers plus élevés. L'identité du nouveau possédant n'ayant pas été transmise aux locataires, ces derniers auraient cessé de payer leurs loyers depuis la vente de l'immeuble.

M. Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, a dénoncé vendredi, dans un communiqué, le saccage de l'immeuble. Cette affaire doit, selon lui, « *attirer l'attention de l'opinion publique sur les mœurs qu'on voit apparaître dans les rapports entre certains riches propriétaires et des locataires. Surtout quand il s'agit de gens pauvres ou de travailleurs immigrés. Le déchaînement de la spéculation que porte en elle la loi Méhaignerie commence ainsi à avoir des effets désastreux dans les rapports urbains* ».

Le communiqué

Beyrouth. – Le Djihad islamique a exigé dans son communiqué distribué le 21 août que le Koweït :

« – *arrête la torture psychique et physique des prisonniers* [du Djihad];

» – *assure des conditions sanitaires élémentaires de leur détention ;*

» – *leur permette de pratiquer leurs devoirs religieux et leur fournisse les livres et les revues qu'ils désirent ;*

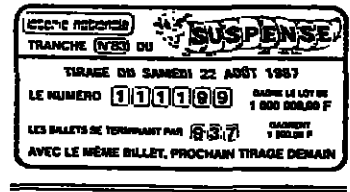
» – *améliore leurs conditions de vie, surtout la nourriture ;*

» – *effectue avec eux, dans un délai de quinze jours, des interviews filmées pour prouver que ses demandes ont été satisfaites.* »

« *Sinon, nous commencerons à faire subir le même traitement aux personnes que nous détenons et nous nous abstiendrons à l'avenir de donner de leurs nouvelles* », poursuit le communiqué du Djihad.

« *Nous signalons que l'un de nos détenus français est gravement malade,* dit encore le Djihad, *et nous rendons le grand satan américain et son auxiliaire la France qui s'obstinent à ne pas résoudre cette affaire – qui ne saurait l'être que par la libération des prisonniers au Koweït – responsables de tout ce qui pourrait arriver à nos détenus.* » – (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1987 a été tiré à 454 458 exemplaires



ESPAGNE : violents affrontements à Bilbao

Cent personnes ont été blessées au cours de manifestations nationalistes basques

MADRID
de notre correspondant

Après Vitoria et Saint-Sébastien, Bilbao : les fêtes patronales qui se sont déroulées dans les trois capitales des provinces basques ont été successivement marquées de violents affrontements entre les partisans de l'ETA militaire et la police. Ceux qui ont eu lieu le vendredi 21 août dans la capitale de la Biscaye ont été particulièrement graves, puisqu'ils ont fait une centaine de blessés, dont vingt-six ont été hospitalisés et quatre sont dans un état grave.

Un nouvel épisode de la « guerre des drapeaux » a provoqué les premiers incidents dans la matinée. Contrairement à son collègue de Saint-Sébastien une semaine plus tôt, le maire de Bilbao, M. José Maria Gorordo, membre du PNV (Parti nationaliste basque), avait ordonné de hisser, face à la mairie, vers 9 heures, le drapeau espagnol avec l'Ikurrina (drapeau basque). Peu après, deux cents à trois cents jeunes sympathisants de Herri Batasuna, la coalition radicale proche de l'ETA militaire, rapidement renforcés par des groupes de punks et de marginaux, tentèrent de prendre d'assaut la mairie. Les protestataires, aux cris de « *Ikurrina, oui ! espagnol, non !* » et « *Vive l'ETA militaire !* », lancèrent contre la porte principale des barrières métalliques et des poteaux de signalisation arrachés aux alentours et lapidèrent les forces de la police autonome basque, qui protégeait l'édifice. Un petit groupe réussit à pénétrer par une porte latérale dans les bâtiments de la mairie, mettant le feu au bureau de documentation et détruisant un ordinateur.

Les affrontements les plus graves se produisirent dans la soirée, au moment où devait commencer une manifestation convoquée par les « groupes pro-amnistie », une organisation proche de Herri Batasuna. Le rassemblement, interdit par le gouverneur civil, avait été convoqué à l'entrée du vieux quartier de Bilbao, où plusieurs milliers de personnes déambulaient entre les stands montés à l'occasion des fêtes. Alors que les premiers groupes commençaient à se former en criant « *Amnistie !* », et « *Gora ETA !* », la police chargea à deux reprises avec une extrême violence, repoussant pêle-mêle à l'aide de gaz lacrymogène les badauds et les manifestants. Ces derniers se répandirent alors par petits groupes dans les rues de la vieille ville en dressant des barricades, et les affrontements se prolongèrent durant plus de deux heures.

Par ailleurs, deux grenades ont été lancées samedi à l'aube, sans faire de victimes, contre la caserne de la garde civile de Deva, une ville située entre Saint-Sébastien et Bilbao.

S'il est devenu traditionnel que nationalistes radicaux et forces de l'ordre s'opposent chaque été lors des fêtes patronales des principales villes basques, les affrontements de cette année n'en sont pas moins sans précédent. Du fait de la violence des manifestants, d'une part, mais aussi, d'autre part, de la virulence de la réponse du gouvernement socialiste, qui semble désormais décidé à gagner la « bataille de la rue ».

En outre, les affrontements ont montré qu'un clivage s'opérait désormais au sein de la famille nationaliste. Tandis que le PNV tentait de maintenir une attitude modérée, la formation Eusko Alkartasuna, rivale du PNV, n'a pas hésité à faire ouvertement le jeu de Herri Batasuna ; c'est un nouveau « front radical » qui s'est ainsi esquissé ces dernières semaines au Pays basque.

THIERRY MALINIAK.

● **ARGENTINE : sévices et menaces.** – Une sympathisante des mères de la place de Mai a été enlevée, battue et torturée jeudi 20 août, à Buenos-Aires, par trois personnes lui reprochant d'aider les familles de disparus. La jeune femme, une étudiante, Andréa Peiralo, dit avoir été enlevée dans l'enceinte de la faculté, entraînée à bord d'une voiture et brûlée avec des cigarettes, avant d'être menacée de mort si elle continuait son action en faveur des familles de disparus. – (*AFP.*)

Eclatement de la coalition gouvernementale soudanaise

Khartoum (*Reuter*). – Le Parti démocratique unioniste soudanais (PDU) a décidé de mettre fin à son alliance gouvernementale avec le Parti Oumma du premier ministre Sadek al Mahdi, a annoncé samedi 22 août Radio Omdurman.

Citant une déclaration de M. al Mahdi et du chef de file du PDU, M. Mohammed Osman al Mirghani, la radio a indiqué que le gouvernement continuerait à expédier les affaires courantes jusqu'au 7 septembre. Le gouvernement de M. Sadek al Mahdi avait pris ses fonctions en mai 1986.

● **M. Reagan a convié les alliés à un dîner à New-York.** – Le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, a invité les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères des pays alliés de l'OTAN à un dîner dans la dernière semaine du mois de septembre, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU à New-York, a annoncé vendredi 21 août à La Haye un porte-parole officiel néerlandais. – (*AFP.*)

● **La Grande-Bretagne débloque 4 millions de livres pour l'espace.** – Les Britanniques ont débloqué 4 millions de livres supplémentaires (près de 40 millions de francs) pour leur programme spatial, a annoncé, le vendredi 21 août, le ministère du commerce et de l'industrie de Londres.

Ces fonds, qui s'ajoutent aux 100 millions de livres qu'elle consacre cette année à l'espace, devraient permettre à la Grande-Betagne de poursuivre sa participation au programme européen et notamment au développement du lanceur lourd Ariane-5 et de Columbus.

Cette rallonge reste cependant bien inférieure aux 11 millions de livres supplémentaires que l'Agence spatiale européenne avait demandés à la Grande-Bretagne comme gage de sa contribution aux deux programmes européens.

Après les incidents du 15 août

Un des skinheads de Châteauroux est remis en liberté

L'un des jeunes skinheads inculpés après l'agression du 15 août à Châteauroux (Indre), Christophe Bouquin, vingt-deux ans, appelé du contingent, a été remis en liberté le vendredi 21 août, sur décision du juge d'instruction chargé de l'enquête sur ces incidents au cours desquels deux personnes ont été légèrement blessées (*le Monde* du 19 août). Brigadier-chef dans un régiment en RFA, le jeune homme, qui ne portait pas de batte de base-ball au moment de son interpellation, a été placé sous contrôle judiciaire.

Le magistrat a, en revanche, prononcé le maintien en détention de ses deux coinculpés, Michel Ferrari, étudiant, et un mineur âgé de dix-sept ans.

Les trois skinheads avaient été inculpés, le 17 août, de « *coups et blessures volontaires* » et d'« *injures de caractère racial* » ainsi qu'un de leurs camarades, âgé de quatorze ans, laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Une expulsion à La Croix-Valmer

Les indésirables

Un couple de Caen et son enfant handicapé mental ont été expulsés par le propriétaire de l'appartement qu'ils avaient loué à La Croix-Valmer (Var).

Arrivés le 11 août pour passer les vacances dans cette station de la Côte d'Azur, M. et Mme Lefebvre, demeurant à Caen, ont dû quitter le logement (loué 4 360 francs pour le mois) cinq jours plus tard. Au retour de la plage, ils ont retrouvé leurs bagages sur le trottoir. Selon le propriétaire, l'adolescent, Laurent, dix-sept ans, handicapé mental et aveugle, importunait les occupants des appartements voisins, par son comportement bruyant.

La gendarmerie a procuré un gîte pour la nuit au couple qui a regagné Caen avec Laurent.

Un décret au « Journal officiel »

Des machines à sous dans les casinos dès le mois de septembre

Le *Journal officiel* du vendredi 21 août a publié le décret autorisant l'utilisation d'appareils à sous dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques. Cette autorisation avait été accordée en novembre 1986 par le gouvernement et devrait entrer en vigueur en septembre.

Selon le nouveau décret, qui modifie celui du 22 décembre 1959 portant sur la réglementation des jeux dans les casinos, « *peuvent être autorisés dans les casinos (...) les jeux pratiqués avec des appareils (...) qui procurent un gain en numéraire* ». Le décret précise que « *le taux de redistribution, qui ne peut être inférieur à 85 % des enjeux, et la valeur unitaire des mises sur laquelle est réglé l'appareil sont fixés par l'exploitant* » et « *ne peuvent être modifiés pour chaque appareil qu'au terme d'une période de trois mois consécutifs d'exploitation* ».

L'autorisation des machines à sous pourrait améliorer le chiffre d'affaires des casinos français, dont les résultats financiers pour la saison 1985-1986 ont été médiocres. Durant cette période en effet, selon le ministère de l'intérieur, les cent trente-sept casinos français ont enregistré une chute de 14,1 % du produit global des jeux, avec un résultat définitif de 842 423 170 francs, et connaissent de ce fait d'importantes difficultés financières.

Cette autorisation était, semble-t-il, l'un des motifs de l'accord intervenu à la fin du mois de juillet entre la Société des hôtels et casinos de Deauville (SHCD), de M. Lucien Barrière, et Royal Resorts International (RRI), filiale commune de British and Commonwealth Holding (BCH, 51 %) et de Kersaf Investments (Afrique du Sud, 49 %), qui appartient à M. Sol Kerzner, homme d'affaires sud-africain. Selon cet accord, la RRI prendra « *diverses participations dans les hôtels et casinos français contrôlés par la SHCD* ». Cet accord avait été expliqué, par la partie française, notamment par le savoir-faire de la société sud-africaine en matière de machines à sous.

